

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 24 Mai 2015 - 6 Chaâbane 1436 - N° 968 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA REÇOIT LE MINISTRE ÉGYPTIEN DES AE

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le ministre égyptien des AE, Samah Chokri, en visite officielle en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des AE et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et du ministre des Affaires maghrébinnes, de l'Union africaine et de la Ligue Arabe, Abdelkader Messahel. M. Chokri est arrivé, tôt dans la matinée, à Alger pour une visite officielle de deux jours. P.28



L'Algérie condamne «énergiquement» l'attentat-suicide dans une mosquée de la province du Qatif en Arabie Saoudite

P.18

Protection civile



DU 24 AU 26 MAI À MÉDÉA ET DJELFA

Manœuvre nationale de secours et de sauvetage

Pour la première fois de son l'histoire, et à l'instar des autres corps paramilitaires et dans l'objectif d'évaluer sa préparation et les capacités de réponse à des situations d'urgence et de catastrophe, la direction générale de la Protection

civile organise une manœuvre nationale de secours et de sauvetage au niveau des wilayas de Médéa et Djelfa durant la période allant du 24 au 26 mai 2015. L'objectif escompté de cette importante action est de poursuivre les progrès réalisés

par la direction générale de la Protection civile pour le développement et l'amélioration du savoir-faire du potentiel humain et la préparation continue des capacités de réponse pour faire face aux effets liés aux situations de catastrophe. P.5



ALGÉRIE-ONU RÉDUCTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES M^{me} Wahlstrom «impressionnée» par le développement de la Protection civile P.5



VIE POLITIQUE Les partis sur le terrain P.4

HABITAT Agrément de 9 entreprises étrangères pour des usines de logements préfabriqués P.7

NETTOYAGE DES PLAGES Lancement de la 20^e opération «Eboueurs de la mer» P.10

SANTÉ

L'EXCÈS DE PARACÉTAMOL PENDANT LA GROSSESSE PEUT NUIRE À L'ENFANT

Pages 14-15

HISTOIRE

ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE L'EMIR ABDELKADER : Activités culturelles et sportives à Mascara P.28

FOOTBALL

LIGUE 2 MOBILIS Le WA Tlemcen et l'ESM Kolea accompagnent l'AB Merouana en amateur P.25

MDN

2 abris contenant un important arsenal militaire découverts par les forces de l'ANP à Bouira ● Arrestation de 21 contrebandiers dans le sud du pays P.3

Météo



Régions Nord : 19° à Alger

Temps localement nuageux sur les régions Ouest avec pluies orageuses en cours de journée. Sur les régions Centre et Est, temps généralement voilé avec tendance orageuse à partir de l'après-midi. Les vents seront modérés à assez forts près des côtes. La mer sera agitée à forte.

Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux sur le Hoggar/Tassili et le Sahara Oriental avec foyers orageux isolés. Ailleurs, temps généralement ensoleillé. Les vents seront de secteur Est à Sud-Est modérés avec soulèvements de sable locaux.

| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 19° | 17° |
| Oran | 19° | 16° |
| Annaba | 19° | 16° |
| Béjaïa | 21° | 18° |
| Tamanrasset | 36° | 23° |

Horaires des prières

Dimanche 6 Chaâbane 1436

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 03:51 |
| Dohr | 12:45 |
| Asr | 16:35 |
| Maghreb | 19:57 |
| Isha | 21:33 |



CE MATIN AU MESRS

Installation du CN d'évaluation de la recherche scientifique



Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, procédera ce matin à partir de 9h à l'installation du Conseil national d'évaluation de la recherche scientifique et du développement technologique, chargé du suivi et de l'évaluation de la politique nationale de recherche scientifique.

DEMAIN À 11H

Le vice-président du FCE invité du Forum de Liberté

Le Forum du quotidien *Liberté* reçoit demain lundi 25 mai à 11h au siège du journal sis à El Achour, le vice-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), M. Brahim Benabdesselam, pour une conférence consacrée à la présentation de la nouvelle feuille de route du FCE.

CENTRE DES CONVENTIONS D'ORAN
Ouverture du 11^e SIEE Pollutec Algérie

Sous le parrainage du ministère des Ressources en Eau et de l'environnement, la 11^e édition du salon international des équipements, des technologies et des services de l'Eau (SIEE Pollutec Algérie), ouvrira ses portes aujourd'hui au centre des Conventions d'Oran.

PROTECTION CIVILE

Manœuvre nationale de secours et sauvetage



Dans le cadre de la préparation des équipes d'intervention pour faire face aux catastrophes, la Direction générale de la Protection civile organise une manœuvre nationale de secours et sauvetage de grande envergure au niveau des wilayas de Médéa et de Djelfa durant la période du 24 au 26 mai 2015 en présence d'observateurs étrangers spécialisés dans la gestion des situations de catastrophe et d'un détachement spécialisé de l'Armée nationale populaire.

SEAAL

Perturbation de l'AEP aujourd'hui au centre d'Alger

L'alimentation en eau potable connaîtra quelques perturbations au niveau du Centre d'Alger à partir de minuit, indique un communiqué de Seal. «La société HWD, en charge de l'exploitation de la station de dessalement du Hamma, a programmé l'arrêt total de l'usine pour des travaux de maintenance du dimanche 24 mai à minuit au jeudi 28 mai à 12h00». Cet arrêt engendrera un déficit en production qui générera quelques perturbations dans l'alimentation de l'eau potable au niveau du centre d'Alger», ajoute la Seal, qui assure que la situation se rétablira progressivement durant la journée du 28 mai.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence du Pr Mehdid sur «Les caries dentaires : prévention, soins et traitements»

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30, le professeur Chafiki Mehdid, maître de conférences en odontologie conservatrice (stomatologie) au CHU de Beni Messous. La spécialiste animera une conférence-débat qui portera sur «Les caries dentaires : prévention, soins et traitements». La rencontre aura lieu au centre de



presse de notre publication 3, rue du Djurdjura, Ben Akoun, Alger.

UNE DES CAUSES DE L'AVC



DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence du Pr Debzi sur «Les nouveaux traitements contre l'hépatite C»



Le Forum de DK News reçoit demain lundi 25 mai 2015 à 10h30, le professeur Nabil Debzi, chef du service gastro-entérologie au CHU Mustapha-Pacha. Le spécialiste animera une conférence-débat qui portera sur «Les nouveaux traitements contre l'hépatite C : efficacité, disponibilité et diminution des effets secondaires». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication 3, rue du Djurdjura, Ben Akoun Alger.

TOURISME-ARTISANAT

M^{me} Tagabou demain à BBA et Sétif

La ministre déléguée auprès du ministère du Tourisme et de l'Artisanat chargée de l'artisanat, M^{me} Alcha Tagabou, effectuera demain lundi 25 mai 2015, une visite de travail et d'inspection des projets relevant du secteur dans les wilayas de Bordj Bou-Arréridj et Sétif. La ministre procédera entre autres, à l'inauguration de la 5^e édition du Salon national de l'habitat traditionnel.

CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGTA Commémoration du 67^e anniversaire de la Nakba

En collaboration avec l'ambassade de Palestine à Algérie, l'Union générale des travailleurs algériens, commémorera ce matin à 10h au siège de la centrale syndicale sis au 1^{er} Mai, le 67^e anniversaire de la Nakba.



GHARDAÏA Séminaire sur le Plan national d'exportation des dattes

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie organise aujourd'hui à Ghardaïa, en collaboration avec les chambres de commerce et d'industrie du sud, un séminaire sur le Plan national d'exportation des dattes et dérivés.



CE MATIN AU CHU DE BENI MESSOUS Conférence de presse du Pr Douagui

En prévision du Congrès euro-africain d'allergologie prévu du 27 au 29 mai à l'hôtel Sheraton d'Alger, le Pr Habib Douagui, président de la Société algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique (SAACI), animera une conférence de presse ce matin à 10h au niveau de l'amphithéâtre du service de pneumologie du CHU de Beni Messous au cours de laquelle il évoquera les grands axes de cet important rendez-vous médical.

CE MATIN AU CRASC D'ORAN Journée d'étude sur «Les urbanités sociolinguistiques en Méditerranée»



Le centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise ce matin à partir de 9h, une journée d'étude sur «Les urbanités sociolinguistiques en Méditerranée : de la rencontre des langues à la fabrication des discours».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Deux abris contenant un important arsenal militaire découverts par les forces de l'ANP à Bouira (MDN)

Deux abris et un important arsenal militaire constitué de fusils de différents types et des explosifs ont été découverts par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) aux alentours de la localité de Ferkioua dans la wilaya de Bouira, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans la continuité des opérations de ratissage menées par des détachements de l'ANP aux alentours de la localité de Ferkioua dans la wilaya de Bouira, lieu de déroulement de l'opération conjointe des forces de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Bouira, de Blida et de Bومmerdès (tiers région militaire), deux (2) abris ont été découverts contenant une mitrailleuse



de type (PKT), une mitrailleuse de type (MAT-49), quatre fusils de chasse et un fusil à répétition», précise la même source. «Un lance roquette de type (RPG7), deux canons de fusils semi-automatiques, six (6) obus RPG7, huit (8) charges d'obus, (38) téléphones portables prêts à exploser, (13) bombes de confection artisanales, quatre (4) paires de jumelles, une importante

quantité de munitions de différents calibres, (24) kilogrammes de TNT, (12,5) kilogrammes d'explosifs, (70) litres d'acide nitrique, (31) détonateurs, (6) mètres de mèche de détonation, un groupe électrogène, deux panneaux solaires, des vêtements, des denrées alimentaires et autres objets», ont également été découverts, ajoute le communiqué.

Arrestation de 21 contrebandiers dans le sud du pays (MDN)

Vingt-et-un (21) contrebandiers ont été arrêtés et divers produits destinés à la contrebande ont été saisis lors d'opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le sud du pays, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et de Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire) ont intercepté, les 21 et 22 mai 2015, vingt-et-un (21) contrebandiers et ont saisi un camion, un véhicule tout-terrain, une moto, dix (10) tonnes de ciment, 580 litres de carburant, 950 kilogrammes de denrées alimentaires, 23 détecteurs de métaux et trois (3) téléphones portables», précise la même source.

«Au niveau de la 5e Région militaire, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tébessa, Souk-Ahras et El-Tarf «ont saisi une quantité de carburant s'élevant à 16.236 litres destinée à la contrebande», ajoute le communiqué. De même, les éléments des gardes-frontières de Bab El Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2e Région militaire) «ont mis en échec une tentative d'introduction de 90 kilogrammes de drogues et une tentative de contrebande de 4.365 litres de carburant», note le MDN. Par ailleurs, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El-Oued (4e Région militaire) «a saisi une quantité de 2.480 litres de carburant destinée à la contrebande». A Djinet, un autre détachement «a appréhendé 88 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines», conclut la même source.

SKIKDA

Perspectives «importantes» pour le développement des activités du port

Des opérations visant le développement de l'activité du port de Skikda seront prochainement réalisées, a annoncé samedi le directeur général de l'entreprise portuaire, Laïdi Lemrabet.

S'exprimant à l'ouverture de journées portes ouvertes sur cette entreprise, organisées à l'hôtel de ville de

Skikda, ce responsable a précisé qu'une étude technique relative à l'extension de ce port sur une superficie de près de 70 hectares était en cours d'élaboration.

Il est prévu la réalisation d'un second bassin destiné à recevoir des méthaniers, avec une capacité de 150.000 m³ pour chaque navire, selon

l'étude lancée par la société Sonatrach, a encore indiqué M. Lemrabet. La société intermodale de logistique (SIL) œuvre, de son côté, à l'extension du corridor logistique Skikda-Sud à travers la création d'une base logistique intermédiaire entre le Nord-Est et le Sud-Est du pays, a ajouté le même responsable. Expliquer les mis-

sions de cette entreprise portuaire au public est l'objectif essentiel de ces portes ouvertes de deux jours, a-t-il également indiqué, ajoutant que des visites de différentes structures du port sont prévues en marge de cette manifestation. Un exposé sur l'évolution de ce port depuis 1982 a été présenté à cette occasion.

TRAVAUX PUBLICS

Abdelkader Ouali réunit les 48 Directeurs de wilayas

• Coup d'accélérateur pour mettre en œuvre le programme d'action dans les délais et avec la qualité requise

Dans le cadre des réunions tenues par le ministère des Travaux publics, M. Abdelkader Ouali avec les cadres et responsables du secteur, le ministre a rencontré hier au siège du ministère les directeurs des travaux publics des 48 wilayas, pour leur fournir ses orientations et recommandations, et les auditionner au sujet de leurs préoccupations et difficultés rencontrées dans l'accompagnement de leurs tâches respectives.

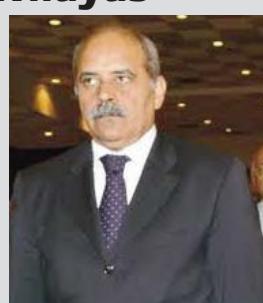
Lors de cette réunion, le ministre a valorisé les efforts de ses prédécesseurs et ceux des directeurs des travaux publics des

wilayas et à travers eux tous les travailleurs du secteur durant ces dernières années, et les a exhortés à relever le défi et multiplier les efforts pour mettre en œuvre le programme d'action dans les délais et avec la qualité requise.

Le ministre a également souligné la nécessité d'accorder une attention particulière aux suivi et à la rénovation des méthodes de travail relatifs au secteur des routes, autoroutes, routes nationales, chemins de wilaya, municipales, aéroports, et ports d'une part, et créer une cohérence dans les actions du ministère dans

tous ses aspects et segments en étroite collaboration avec les autorités locales.

A l'issue de cette réunion, et après avoir écouté les préoccupations présentées par les DTP présents, le ministre a insisté dans ses recommandations et ses orientations sur la nécessité de multiplier les efforts et travailler sans relâche pour mettre en œuvre et réaliser sur le terrain le programme du président de la République notamment en matière de rationalisation de la dépense et prise en charge des besoins des populations.



Sur tous les fronts de la lutte contre le terrorisme

DK NEWS

Alors qu'on pensait que le monde entier dont plus particulièrement les grandes puissances analysaient le caractère d'armée professionnelle à travers la capacité de celle-ci à maîtriser les technologies militaires les plus complexes, les plus efficaces, à utiliser dans une guerre classique contre l'armée d'un autre Etat, l'armée algérienne démontre à travers ses succès remportés sur le terrorisme que dans le contexte international actuel, il faut acquérir également des capacités militaires supplémentaires qui imposent l'acquisition des moyens et des compétences permettant à l'armée d'accéder à une deuxième professionnalisation, celle de la lutte contre le terrorisme.

L'armée algérienne est maintenant à la fois une armée professionnelle de défense classique, et une armée professionnelle maîtrisant le combat face à l'utilisation des moyens asymétriques, ce qui lui permit de remporter une succession de victoires sur le terrorisme. Cette deuxième acquisition de compétence est due à sa détermination à lutter fermement contre le terrorisme, selon les instructions du Président Bouteflika relayées par le chef d'état-major.

L'offensive actuelle de l'armée soutenue par les patriotes est motivée par les dangers qu'il y aura à baisser la garde et à manquer à la vigilance qui doit s'exercer à tout moment, et la preuve de tels dangers est donnée par la découverte par l'armée de nombreuses caches d'armes de guerre et de nombreux abris, signes que des opérations terroristes d'envergure étaient en préparation. Comme il est connu dans le monde entier que l'Algérie est à la pointe dans la lutte globale contre le terrorisme, et quand on dit global, cela inclut les moyens juridiques internationaux à savoir le refus radical de toute complaisance envers le terrorisme, à savoir le financement par des moyens directs et indirects, l'exemplarité du combat de l'Algérie est cité par tous les Etats occidentaux particulièrement, Etats-Unis et ONU plus précisément. N'est ce pas l'Algérie qui mène la campagne pour criminaliser les versements de rançons et les échanges d'otages contre des prisonniers terroristes ?

L'Algérie est sur tous les fronts dans la lutte contre le terrorisme. Elle l'est sur le plan militaire, elle l'est sur le plan diplomatique, elle l'est sur le plan juridique.

GHARDAÏA : MSP Makri appelle le peuple à consolider son unité



Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazak Makri, a appelé hier depuis Ghardaïa le peuple algérien à «consolider son unité et à préserver l'unité nationale».

S'exprimant lors d'un meeting organisé à la salle des fêtes de Sidi Abaz (Ghardaïa), le président du MSP a exhorté

le peuple algérien à «préserver son unité arrachée au prix du sang des martyrs» et à «intensifier» ses efforts pour «déjouer les tentatives de division de notre pays».

«Notre unité nationale est fragilisée par les tensions sociales créées par ceux qui veulent diviser la société algérienne et semer la discorde entre les citoyens», a-t-il souligné.

«En cette étape difficile, nous avons besoin de consolider notre unité nationale et préserver notre pays, libéré grâce à la Révolution du premier novembre 1954 et très convoité par des puissances qui veulent le diviser», a-t-il martelé.

Évoquant les événements de Ghardaïa, le président du MSP a exhorté la population locale à «se réconcilier et à préserver l'unité et la cohésion sociale» de cette région, dénonçant des tentatives de division de la société et demandant à faire un «sermon public» pour «mettre fin à la fitna» dans cette région.

Évoquant la position de son parti vis-à-vis de la prochaine révision constitutionnelle, il a fait savoir que «le MSP n'est pas concerné par la Constitution». «C'est un non événement», a-t-il commenté car, selon lui, «la réforme constitutionnelle était prévue en 2011». Selon des responsables locaux du parti, le président du MSP devrait rencontrer, dans l'après midi séparément, des notables des rités malikite et伊badite, en vue de «consolider la cohésion sociale» et de «mettre fin à toute discorde» dans la région.

TLEMCEN Le président de Ahd 54 plaide pour une «décentralisation sociale et économique»



Le président du parti Ahd 54, Ali Fawzi Rebaine, a plaidé, hier à Tlemcen, pour une «décentralisation sociale et économique» devant permettre un développement harmonieux de toutes les régions du pays».

S'adressant aux militants et sympathisants de sa formation politique, le

président de Ahd 54 a affirmé que cette décentralisation permettra de «donner plus de prérogatives aux PAPCs» qui doivent veiller sur le développement local.

Dans le même sens, il a estimé que la justice doit être «indépendante» pour veiller au contrôle de «tous ceux qui outrepasse leurs prérogatives».

«Les maires et les représentants du peuple doivent être élus de manière transparente et honnête» a-t-il martelé, tout en rappelant que son parti a toujours participé aux différentes échéances électorales et refusé la politique de la chaise vide.

Dans la perspective de l'échéance des élections législatives de 2017, le président de Ahd 54 a appelé les acteurs politiques à se réunir autour d'une table pour «discuter de l'avenir du pays et créer ainsi une alternance au pouvoir qui soit issue de la volonté populaire». «Les acteurs politiques doivent s'attaquer aux grands problèmes du pays dans les domaines industriel, social et économique en laissant place aux seules compétences de gérer le pays, sans calcul politique ou régionaliste», a-t-il estimé.

10^È CONGRÈS DU PARTI DU FLN LES 28,29 ET 30 MAI Toutes les conditions sont réunies ● 400 journalistes attendus

O.Larbi

Hier, samedi, les 7 commissions composées à partir de la commission nationale de préparation du 10^È congrès du parti du FLN étaient réunies pour adopter les documents qui seront soumis aux congressistes.

Rappelons que les 7 groupes de travail et de rédaction auront traité des :

- Statuts et du règlement intérieur
- Rappel des origines et des constantes historiques du parti du FLN
- Résolution politique
- Programme d'action
- Elus
- Emigration
- Relations extérieures

Plus de 250 cadres ont travaillé avant que les documents soient imprimés à plus de 6000 exemplaires et distribués aux congressistes, le jour J.

Si nul ne sait à quel moment a été décidée la date du congrès, il y a lieu de marquer les dates qui ont suivi la réunion des mouhafadhs à la fin mois d'avril 2015 :

- 3 mai : réunion du BP, au cours de laquelle Amar Saâdani annonce la



mission des membres du BP, à travers le pays et auprès des 118 mouhafadhas : mise en place des commissions locales.

- 9 mai : Réunion du Bureau politique et rapports de missions

Entre le 9 et le 17 : élections des congressistes (2 par kasma)

- 19 mai : célébration de la «Journée nationale de l'étudiant». Le parti voulant marquer sa volonté de renouveau et de rajeunissement en s'appuyant sur les cadres qu'il recèle.

- 23 mai : Adoption des documents soumis au congrès.

C'est une tension extrême et un travail sans repos pour mettre en musique tous les éléments qui assureront la réussite politique du 10^È congrès.

Couverture médiatique

A 5 jours de l'ouverture du 10^È congrès du parti du FLN, un des indicateurs de l'intérêt et de l'importance d'un événement de cette nature, est l'engouement médiatique.

«Au 20 mai, date de clôture de la première liste d'accréditation, plus de 180 titres avaient confirmé leur intention de couvrir les travaux du congrès. Il y aura donc près de 400 journalistes et photographes de la presse écrite nationale et régionale» affirme Said Bouhadja, responsable du Bureau politique chargé de l'information et de la communication.

La presse étrangère et les agences de presse ont été conviées au même titre que les éditeurs de presse algériens.

Les médias audiovisuels algériens et étrangers ont reçu des invitations dans les mêmes termes. Et seront donc à la Coupe du 5 Juillet, à partir du 28 mai 2015.

Louisa Hanoune salue le remaniement ministériel opéré récemment par le président de la République

La secrétaire générale du parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a salué vendredi à Alger, le remaniement ministériel opéré récemment par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Concernant la situation de l'enseignement supérieur, elle a déploré la «détérioration de la situation de l'université algérienne et l'échec du système



«LMD» (Licence-Master-Doctorat), appelant à une «évaluation urgente» du secteur afin de trouver des solutions susceptibles de faire de l'université une source de rayonnement scientifique et de civilisation.

Elle a évoqué d'autre part le procès d'Abdelmoumene Khalifa qui se déroule actuellement au tribunal criminel de Blida, précisant que ce procès s'est focalisé sur des détails qui ne

font nullement ressortir l'ampleur de la corruption». Elle a exprimé son refus de la terminologie usitée par

l'agence de presse britannique «Reuters» et le journal «Le Figaro» dans leurs articles sur l'opération militaire menée par l'Armée nationale populaire dans la wilaya de Bouira où 25 terroristes ont été abattus.

«Il n'est pas objectif de qualifier les terroristes abattus par l'armée algérienne de «combattants islamistes» et de «militants».

FRONT EL MOSTAQBAL

M. Belaïd appelle à un dialogue national inclusif pour le règlement des différentes questions nationales



Le président du parti du Front El Mostaqbal, Abdelaziz Belaïd, a appelé vendredi à Alger à un dialogue national inclusif pour le règlement des différentes questions nationales.

Dans une allocution à l'occasion d'une conférence nationale sur «La femme entre la réalité politique et la politique du fait accompli», M. Belaïd a

précisé que la situation actuelle «nécessite un dialogue national inclusif, à tous les niveaux et dans tous les domaines, en vue de préserver la stabilité du pays». Le dialogue vise, selon l'intervenant, à «unifier les idées et visions entre les Algériens en vue de trouver des solutions aux problèmes soulevés», soulignant que le dialogue est la base du développement des sociétés.

Il a par ailleurs estimé nécessaire de «moraliser l'action politique» pour garantir la réussite des initiatives politiques, soulignant que cette question est la responsabilité de tous, notamment l'université, dans le but de «rétablir la confiance des citoyens».

S'agissant du rôle de la femme sur la scène politique, le président du Front El Mostaqbal a mis l'accent sur l'importance de la «formation scientifique et

politique de la femme pour lui permettre d'occuper la place qui lui sied dans le champ politique». Il toutefois déploré l'absence d'une formation politique chez certaines députées femmes de la chambre basse du Parlement.

Il a également critiqué «l'exploitation politique» de la femme par certaines parties politiques, soulignant que sa formation oeuvre en faveur du principe de «complémentarité» entre l'homme et la femme et contre le système des quotas».

Les travaux de la conférence «La femme entre la réalité politique et la politique du fait accompli» se poursuivront samedi par l'installation d'une commission nationale de la femme chargée de la structuration de l'élément féminin au niveau local, a-t-il conclu.

APS

PROTECTION CIVILE :

DU 24 AU 26 MAI DANS LES WILAYAS DE MÉDÉA ET DJELFA

Manœuvre nationale de secours et de sauvetage

Pour la première fois de son histoire, et à l'instar des autres corps para militaires et dans l'objectif d'évaluer sa préparation et les capacités de réponse à des situations d'urgence et de catastrophe, la direction générale de la Protection civile organise une manœuvre nationale de secours et de sauvetage au niveau des wilayas de Médéa et Djelfa durant la période allant du 24 au 26 mai 2015.

L'objectif escompté de cette importante action est de poursuivre les progrès réalisés par la direction générale de la Protection civile pour le développement et l'amélioration du savoir-faire du potentiel humain et la préparation continue des capacités de réponse pour faire face aux effets liés aux situations de catastrophe.

Cette manœuvre, première de son genre, est la continuité des différents exercices réalisés auparavant, effectués de jour comme de nuit avec la participation des équipes de 44 wilayas dont l'effectif humain total engagé dans cette manœuvre nationale s'élève à 10 000 éléments de la protection civile tous grades confondus et d'un détachement spécialisé dans le secours et le sauvetage relevant du régiment polyvalent du génie de combat de la 1^{re} Région militaire de l'Armée nationale populaire, ainsi qu'une équipe d'observateurs étrangers spécialisés dans la gestion de situations de catastrophe. Afin de permettre aux effectifs composants les détachements de renfort aux premières interventions DRPI de poursuivre l'évolution et le renforcement du savoir faire, des techniques d'opérabilité dans le domaine du sauvetage débalaient en cas de catastrophe ou risques majeurs.

En effet, arrivée à maintenir l'état de pré-alerte des équipes et la mise en épreuve dans des conditions de désastre par l'organisation des exercices pratiques sur chantier et la formation continue des équipes spécialisées et leur adaptation à des situations proches du réel avec la prise en charge des volets opérationnels et organisationnelles (autonomie en vivre, la gestion de situation, application des nouvelles techniques acquise en matière d'intervention). A joutant à ça, l'objectif de cette ma-



nœuvre c'est d'expérimenter le degré d'intégration des différents moyens de renfort au dispositif d'intervention et secours de la wilaya sinistrée et la coordination opérationnelle ainsi que l'efficacité du dispositif pour la prise en charge de la catastrophe.

A noter, la participation de la cellule mobile d'intervention des dangers chimiques, radiologique et 03 bri-

gades cynotechnique durant les différentes étapes de l'exercice.

Par ailleurs, la direction de l'exercice et l'encadrement technique de ce rassemblement sont assurés par des officiers supérieurs de la direction générale de la Protection civile spécialisés dans le domaine de la gestion des catastrophes.

Réduction des risques des catastrophes M^{me} Wahlstrom «impressionnée» par le développement de la Protection civile



La représentante du secrétaire général des Nations unies, chargée de la réduction des risques de catastrophes, Margareta Wahlstrom, a visité vendredi le siège de la direction générale de la Protection civile, indique un communiqué de cette institution.

Au cours de cette visite, une présentation a été faite sur le rôle et les missions de la direction générale de la Protection civile dans le cadre de la gestion des catastrophes, ajoute la même source. En outre, un exposé lui a été

présenté sur la manœuvre nationale (simulation sur l'organisation des secours lors d'un séisme) qui se déroule du 22 au 26 mai courant au niveau des wilayas de Médéa et de Djelfa, précise le communiqué.

M^{me} Wahlstrom a indiqué dans son allocution qu'elle était «impressionnée» par le développement de la Protection civile dans le domaine de la prévention et de la gestion des situations d'urgence, conclut la même source.

La représentante de l'ONU souligne l'importance de la coopération internationale dans la réduction des risques des catastrophes

La représentante du secrétaire général des Nations unies, chargée de la réduction des risques des catastrophes, Margareta Wahlstrom, a affirmé vendredi à Boumerdès l'importance de la coopération et de la coordination internationales pour la réduction des risques des catastrophes et la mise en œuvre de la stratégie onusienne dans ce domaine. En marge d'une visite dans la ville de Boumerdès en compagnie du délégué national aux risques majeurs auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tahar Melizi, et une délégation de l'ONU, M^{me} Wahlstrom a indiqué que cette visite s'inscrivait dans le cadre de la poursuite de la coopération et de la coordination avec l'Algérie. La visite a pour objectif également d'examiner avec les autorités algériennes l'élaboration futur d'un plan d'action unifié, conformément aux objectifs et résultats de la 3^{ème} rencontre internationale sur la réduction des risques des catastrophes, a-t-elle précisé.

La responsable a souligné la nécessité d'œuvrer ensemble au niveau international pour définir les perspectives de coopération sur le double plan international et local pour la réduction des risques des catastrophes.

Selon M^{me} Wahlstrom, la stratégie internationale pour la réduction des risques des catastrophes à l'horizon

2015, vise essentiellement la coordination des efforts internationaux en matière de sensibilisation et de réduction des risques des catastrophes outre l'implication de l'élément féminin à la prise de décision dans ce domaine. Pour sa part, M. Tahar Melizi a indiqué que la programmation de la visite dans la wilaya de Boumerdès a pour objectif de montrer l'ampleur du séisme détructeur qui a touché cette wilaya et les mesures prises par les autorités pour la prise en charge des sinistrés et la reconstruction de la ville.

Le responsable a souligné l'étroite collaboration entre l'Algérie et l'ONU en matière de valorisation du plan national pour la réduction des risques des catastrophes naturelles, et ce conformément à la stratégie onusienne dans ce domaine.

Des exposés détaillés ont été présentés durant cette visite sur le séisme qui a frappé la wilaya de Boumerdès le 21 mai 2003 et les efforts consentis par l'Etat pour la prise en charge des sinistrés outre un film documentaire. M^{me} Wahlstrom qui était accompagnée de la représentante de l'ONU à Alger, M^{me} Christina Amaral et des représentants régionaux chargés de la stratégie internationale pour la réduction des risques des catastrophes a effectué une visite à la cité Ibn Khaldoun qui a été totalement reconstruite après le séisme.

PROCÈS KHALIFA: Des commissions étaient accordées à des clients publics pour leurs placements à Khalifa Bank

Des commissions étaient accordées à des dépositaires publics à la suite de leurs placements effectués à Khalifa Bank, a révélé samedi devant tribunal criminel de Blida le témoin Hakim Korse. Entendu par le juge Antar Menouar dans le cadre du procès de Khalifa Bank, le témoin a soutenu que des commissions étaient accordées à des clients du secteur public et qui représentaient un pourcentage variable, proportionnellement au placement effectué auprès de la défunte banque.

Ayant purgé une peine de dix ans dans la même affaire, le témoin occupait au moment des faits (fin 1999 début 2000) la fonction de directeur de l'agence d'Oran de ladite banque, au titre de laquelle il avait signé les commissions en question, sans pour autant en avoir négocié les termes, a-t-il affirmé. Citant l'exemple de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Relizane, M. Korse a confirmé au juge que plus d'une trentaine d'entreprises publiques, clubs sportifs, etc, en ont aussi bénéficié alors qu'il avait soutenu, peu de temps avant, n'avoit pas «signé» les documents en question. Tout en imputant la responsabilité directe à l'ex-directeur de la trésorerie de Khalifa Bank, Fouzi Baichi (décédé), il a disculpé l'ex-patron déchu du groupe Khalifa, Abdelmoumène Khelifa, de l'avoir personnellement instruit au sujet de ces opérations.

«Ce sont alors des commissions qui étaient remises sous la table», lui assène le juge qui l'interroge, par ailleurs, sur le trou financier cumulé par l'agence avant la dissolution du groupe et qui était de 46 millions de DA. Soutenant l'absence de difficultés financières de cet ordre, le témoin a évoqué des «écritures entre agences en suspens», confirmant le nombre de plus d'un millier de celles-ci et avancé par le juge Menouar.

Le témoin a été, en outre, confondu par le président du tribunal sur l'octroi d'un sponsoring financier de 2 millions de DA à l'association locale «La Radieuse», sans document attestant de la transaction.

En guise de réponse, il a de nouveau dédouané son ex-patron, Abdelmoumène Khelifa de l'en avoir instruit directement. «Vous dites le contraire devant le juge d'instruction. Est-ce parce que ce dernier est cette fois-ci présent au tribunal?», l'accuse le juge, qui l'interroge également sur d'autres montants remis à d'autres parties. Le témoin tiendra les mêmes propos à même de le discuter.

M. Korse sera, par ailleurs, entendu au sujet du transfert de l'excédent financier engrangé par l'agence qu'il dirigeait vers la caisse principale d'Alger, et à propos de laquelle il a confirmé l'acheminement des fonds, en dinar et en devises étrangères, à bord de la flotte de l'ex-Khalifa Airways.

«Le transfert se faisait par M. Baichi et je n'y étais concerné en rien dès lors que j'estimais que ce dernier en avait les prérogatives de par sa fonction», a-t-il rétorqué au juge qui avait relevé l'irrégularité qui consistait en l'absence de «traçabilité» de l'opération.

Ayant assumé plusieurs responsabilités au sein du groupe Khalifa, Tahar Mekkadem a répondu, entre autres, du prêt de plus de 23 millions de DA pour l'achat d'un appartement et d'un autre d'une valeur de 650.000 DA pour l'acquisition d'un véhicule, sans documents y attestant.

Tout en dégageant la responsabilité directe de Abdelmoumène Khelifa quant à ces prêts, le témoin a assuré avoir restitué 4 millions de DA au titre du second prêt, sans pour autant également en avoir de preuve écrite. «Cela s'est fait conformément à la relation que j'entretenais avec M. Khelifa», a-t-il clarifié, avant de confirmer avoir encaissé, au titre de sa fonction, des bons anonymes d'un montant de 18 milliards de centimes au profit d'une «personnalité» dont l'identité ne lui avait pas été divulguée.

«Devant le juge d'instruction, vous aviez nié avoir encaissé le montant», l'interrompt le juge Menouar avant de le questionner sur d'autres transferts, de même que sur des «failles» financières relevées dans la caisse principale de Khalifa Bank, lorsqu'il y exerçait en tant que directeur de l'exploitation. Rejetant ce constat, le témoin qui a purgé cinq ans de peine au titre de cette affaire, a reconnu l'existence d'un seul déficit, de même «n'avoir jamais signé» de conventions de sponsoring de plus d'une vingtaine de clubs sportifs, en sa qualité d'«ex-conseiller sportif» à l'ex-Khalifa TV.

Il répondait à ce sujet, à une interpellation du procureur général, Mohamed Zerg Erras, sur la «régularité» de ce sponsoring et qui s'est, en outre, enquis auprès du témoin sur la procédure d'enregistrement des montants de sponsoring des clubs sportifs.

LE PR YAHIA DELLAOUI DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN EST FORMEL Il n'y a pas de fabrication de médicaments contrefaçons en Algérie

L'Algérie est l'un des rares pays dans le monde où il n'y a pas de fabrication de médicaments contrefaçons, a affirmé le professeur Yahia Dellaoui de l'université d'Oran, lors du congrès des pharmaciens consacré essentiellement à la contrefaçon médicamenteuse, ouvert samedi à Oran.

«Le problème de la contrefaçon des médicaments est en croissance exponentielle et la situation dans le monde est inquiétante, mais cette contrefaçon n'a pas de place en Algérie. L'Etat a mis en place un dispositif très efficace pour lutter contre ce phénomène, qui constitue un véritable problème de santé publique», a souligné Pr Yahia Dellaoui, lors de cette rencontre organisée par l'Association de Solidarité des Pharmaciens organisés (ASPO).

Selon ce spécialiste en thérapeutique à la Faculté de médecine d'Oran, le dispositif de lutte contre la contrefaçon des médicaments consiste en la mise en place de trois laboratoires dont le Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCP) basé à Alger, qui a pour mission de délivrer les autorisations de mise en circulation des médicaments en Algérie, après un examen scientifique et rigoureux.

L'autre laboratoire, celui de «pharmaco-vigilance», également basé à Alger s'occupe de la surveillance des effets néfastes des médicaments importés ou produits localement, notamment les effets secondaires de ces produits. Le troisième laboratoire de «toxicovigilance» contrôle la toxicité des médicaments en les soumettant à des tests scientifiques draconiens, a-t-on expliqué. D'autre part, Pr Dellaoui, tout en reconnaissant l'existence de médicaments importés frauduleusement, affirme que ces derniers ne sont pas contrefaçons, mais sont introduits dans le pays en raison de demandes spécifiques.

Cependant, le même spécialiste a mis en garde contre les médicaments proposés à la vente sur Internet, indiquant que selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un médicament sur trois mis en vente sur Internet est contrefait. «Cette pratique est inexistante dans notre pays», a-t-il souligné indiquant que les profits générés par la contrefaçon



lance des effets néfastes des médicaments importés ou produits localement, notamment les effets secondaires de ces produits. Le troisième laboratoire de «toxicovigilance» contrôle la toxicité des médicaments en les soumettant à des tests scientifiques draconiens, a-t-on expliqué. D'autre part, Pr Dellaoui, tout en reconnaissant l'existence de médicaments importés frauduleusement, affirme que ces derniers ne sont pas contrefaçons, mais sont introduits dans le pays en raison de demandes spécifiques.

Cependant, le même spécialiste a mis en garde contre les médicaments proposés à la vente sur Internet, indiquant que selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un médicament sur trois mis en vente sur Internet est contrefait. «Cette pratique est inexistante dans notre pays», a-t-il souligné indiquant que les profits générés par la contrefaçon

des médicaments dans le monde se sont élevés, en 2010, à 75 milliards de dollars, en référence à l'OMS.

Les participants au congrès ont distingué trois types de médicaments contrefaçons. Le premier est un produit contenant le bon principe actif, mais un mauvais dosage, ce qui peut créer des problèmes aux patients. Dans le second type de médicament contrefait, le principe actif est carrément absent. Dans ce cas précis, les spécialistes ont cité l'exemple de médicaments contrefaçons contre le paludisme découverts dans un pays africain.

Le troisième type de médicaments contrefaçons concerne des produits contenant des impuretés. L'exemple d'un sirop antitussif contenant de l'antigel mis en vente dans un pays africain. Ce produit a causé la mort de 84 personnes, a-t-on déploré.

Les congressistes ont, d'autre part, indiqué que les médicaments contrefaçons ont des effets néfastes sur la santé, l'environnement et l'éthique. «La contrefaçon tue la recherche scientifique», ont-ils soutenu. Par ailleurs et afin de lutter contre ce fléau, les spécialistes recommandent de sensibiliser le grand public, les professionnels et les autorités publiques sur cette question, le renforcement de la coopération internationale dans ce domaine, le renforcement des sanctions contre les contrevenants et le développement de moyens de vigilance et de contrôle, ainsi qu'une coopération fluide entre les services douaniers, de police et des secteurs de la santé.

LE PR MESSAOUD ZITOUNI : Le plan national anti-cancer, une priorité nationale

Le plan national de lutte contre le cancer constitue une «priorité nationale», a affirmé, hier à Jijel, le Pr. Messaoud Zitouni, coordinateur national de ce plan.

Intervenant lors d'une journée consacrée au «cancer en Algérie et dans la wilaya de Jijel», initiée par la direction locale de la Santé et de la population et l'Association de wilaya «Adwa» d'aide aux personnes atteintes de cancer, le Pr Zitouni, retracant l'historique de ce plan, a notamment souligné que cette démarche repose sur un «engagement et une volonté politique» illustrée par l'engagement du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Le chef de l'Etat, a-t-il rappelé, a reconnu que le cancer était une «cause majeure de la santé publique» en Algérie, ce qui a conduit au lancement de ce plan pour la période 2015-2019. Le Pr. Zitouni, qui a rendu hommage à l'association «Adwa» pour son engagement envers cette cause, a énuméré les huit (8) axes stratégiques, les objectifs, les actions et les mesures consignés dans ce plan national qu'il a qualifié d'«ambitueux».

Le tabac, «ennemi public numéro un», est à l'origine de 90 % des cas de cancer du poumon, a alerté le conférencier, avant d'appeler à l'amélioration du dépistage de

certaines tumeurs, à la redynamisation du traitement, à l'organisation de l'orientation, à l'accompagnement et au suivi du patient, et au renforcement de la formation et de la recherche. «La réduction de la mortalité du cancer avec une amélioration de la qualité de la vie des malades, pendant et après le traitement, fait partie de la nouvelle vision stratégique centrée sur cette maladie», a encore rappelé le Pr. Zitouni, insistant particulièrement sur la prévention qui demeure un «préalable» à la réduction du nombre de cancers ainsi que sur le dépistage précoce pour traiter et guérir le malade.

Lors de cette rencontre à laquelle a également assisté le Pr en pédiatrie et militant de la cause nationale, Jean-Paul Grangaud, plusieurs communications ont été présentées devant une assistance composée essentiellement du corps médical de représentants des structures sanitaires publiques et privées de la région.

Elles ont porté notamment sur le registre du cancer, la prise en charge d'un cancer du sein, le critère d'opérabilité d'un nodule thyroïdien, le traitement de la douleur, la prise en charge de l'aplasie ostéométhotérapié et la chirurgie du cancer en chirurgie générale au sein de l'établissement public hospitalier (EPH) de Jijel.

TRANSPORTS Reprise du trafic ferroviaire après 3 jours de débrayage

Le trafic ferroviaire a repris hier en fin de matinée après trois jours de grève observée par des chefs de trains et des contrôleurs à l'appui de revendications salariales, a-t-on appris de source proche de la direction générale de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

«Le trafic des trains a repris aujourd'hui à 12h30 sur l'ensemble du réseau ferroviaire national», a indiqué M. Yacine Bendjaballah à l'APS. «Nous avons discuté avec les travailleurs et un accord a été trouvé pour débloquer la situation», a-t-il ajouté.

Mercredi dernier, des chefs de trains et des contrôleurs avaient déclenché une grève illimitée, demandant notamment une accélération de leur reclassement. Le débrayage

des chefs de train et des contrôleurs a été déclenché «pour demander une nouvelle classification des postes, et nous espérons une intervention du SG de l'UGTA pour mettre un terme au conflit», a indiqué à l'APS Lounici Ahcène, membre fédéral et membre de la section syndicale «trains Alger», peu avant la fin du débrayage.

«Le millier de chefs de trains et de contrôleurs n'ont pas bénéficié de reclassement depuis plusieurs décennies», a souligné de son côté Zoubir Balaman, secrétaire général de la section syndicale «trains Alger».

Le trafic ferroviaire avait été paralysé depuis mercredi dernier sur l'ensemble du réseau national, en l'absence d'un service minimum.

Samedi, quelque voyageurs se sont présentés devant les portes de gares restées fermées jusqu'à 12h30, alors que les préposés aux guichets étaient à leur poste de travail, a-t-on constaté.

Aux abords de la gare de l'Agha et de la gare centrale, quelques taxis et des transporteurs clandestins proposaient leurs services aux voyageurs, qui n'étaient pas au courant de ce débrayage.

En mars 2014, un débrayage de neuf jours avait été observé par les travailleurs de la SNTF, à l'appui de revendications salariales. La direction générale, après des négociations serrées, a répondu positivement aux revendications des travailleurs.

APS

Les matières premières baissent sous la pression d'indicateurs moroses et du dollar

Des indicateurs économiques décevants de la part des deux premières économies mondiales, les Etats-Unis et la Chine, ainsi qu'un renchérissement du dollar ont pesé sur les cours des matières premières la semaine dernière.

Les cours du pétrole ont fini la semaine en baisse pâtiissant d'un nouveau renforcement du dollar ainsi que de prises de bénéfices par des investisseurs qui tiraient profit de la nette hausse des deux dernières séances. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a terminé la séance à 65,37 dollars, contre 66,52 dollars le vendredi précédent.

Le prix du baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en juillet a fini à 59,72 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), contre 59,44 dollars le vendredi précédent.

Le café et le sucre ont souffert la semaine dernière, les marchés s'attendant à de meilleures perspectives de récolte, tandis que le cacao a progressé à cause d'inquiétudes sur le rendement de fèves de cacao au Ghana. Les cours du sucre coté sur le Liffe de Londres sont tombés à leur plus bas niveau en un mois, grâce à une météo favorable, les usines au Brésil devraient broyer plus de canne en cette saison 2015-16, entamée début avril. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 358,80 dollars, contre 369,30 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en juillet valait 12,65 cents, contre 12,97 cents sept jours auparavant.

Les cours du café se sont retrouvés sous pression en milieu de semaine, atteignant jeudi à Londres leur plus bas niveau depuis le début de l'année 2014.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de Robusta pour livraison en juillet valait 1.679 vendredi, contre 1.745 dollars le vendredi précédent.

Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'Arabica pour livraison en juillet valait 129,45 cents, contre 138,40 cents sept jours auparavant. Les cours de la fève coté à Londres et à New York ont grimpé à leur maximum en sept mois jeudi, à respectivement 2.104 livres sterling la tonne et 3.181 dollars la tonne.

Les tarifs du cacao poursuivent leur ascension sur fond d'inquiétudes grandissantes sur l'offre venant du Ghana, deuxième plus gros producteur de fèves de cacao au monde après la Côte d'Ivoire.

A Londres, la tonne de cacao pour livraison en juillet valait 2.099 livres sterling, contre 2.050 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en juillet valait 3.160 dollars, contre 3.094 dollars sept jours plus tôt.

Les cours du blé ont été portés par des pluies inquiétantes à l'approche des moissons, le soja a nettement reculé à Chicago, pénalisé par le bon avancement des semis alors que le maïs a attendu vendredi pour céder au renforcement du dollar.

Le boisseau de blé pour juillet s'échangeait à 5,1525 dollars contre 5,1100 dollars à la clôture de vendredi dernier (+0,8%).

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en juillet, le plus échangé, a terminé la semaine à 3,6000 dollars contre 3,6550 dollars, à la fin de la semaine précédente, soit un déclin de 1,50%.

Le boisseau de soja pour juillet coûtait 9,2425 dollars, contre 9,5325 dollars précédemment (-3,04%).

L'or s'est de nouveau retrouvé sous pression, peinant à trouver du soutien face aux fluctuations du dollar qui a finalement peu pâti des commentaires de la Réserve fédérale américaine (Fed) balayant l'idée d'une hausse rapide de ses taux d'intérêt.

L'argent, considéré comme une alternative bon marché au métal jaune, a suivi l'or dans son sillage, grimpant lundi à son plus haut niveau en quatre mois, à 17,78 dollars l'once avant de se replier.

Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.204 dollars vendredi, contre 1.220,50 dollars le vendredi précédent. L'once d'argent a clôturé à 17,25 dollars, au même niveau qu'il y a sept jours. Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) se sont trouvés sous la pression de données économiques décevantes en Chine et aux Etats-Unis, et d'une tentative de rebond du dollar. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6.173 dollars vendredi, contre 6.404,50 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.778 dollars la tonne, contre 1.855 dollars, le plomb valait 1.954 dollars la tonne, contre 1.977 dollars, l'étain valait 15.805 dollars la tonne, contre 15.945 dollars, le nickel valait 12.790 dollars la tonne, contre 13.890 dollars, et le zinc valait 2.171 dollars la tonne, contre 2.289 dollars.

HABITAT

Agrement de 9 entreprises étrangères pour des usines de logements préfabriqués

Neuf (9) entreprises étrangères ont été admises par le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville pour créer, en partenariat avec des sociétés algériennes, des usines de préfabrication de logements en Algérie, a appris l'APS auprès d'un haut responsable de ce ministère.

Par Mohamed ADDAB

Sur 131 dossiers déposés suite à l'appel national et international à manifestation d'intérêt par ce ministère pour la réalisation de logements produits selon des procédés de construction industrialisée, 40 ont été jugés éligibles mais dont neuf (9) ont été validés après examen des dossiers par le Centre national d'études et de recherche intégrés du bâtiment (Cnerib). Il a été exigé de ces entreprises de se doter d'une usine automatisée (utilisation de logiciels informatiques), de faire de la préfabrication totale, de mettre en place des armatures robotisées et d'intégrer totalement les corps d'état secondaires (ensemble des travaux réalisés à l'intérieur du bâtiment comme la platerie et les revêtements de sol et murs).

Les entreprises admises sont de nationalités chinoise, émiratie, turque, italienne et espagnole, précise le même responsable.

Après cette première étape de validation, une short-list sera établie à partir de ces 9 entreprises avant fin juin prochain, et ce, après un avis de présélection nationale et internationale restreinte.

Pour pouvoir s'installer en Algérie, les entreprises définitivement retenues doivent créer des joint-ventures avec des entreprises algériennes, conformément à la règle 51/49% du capital, régissant l'investissement étranger en Algérie.

D'ailleurs, quatre (4) des entreprises admises prévoient, si elles seront retenues définitivement, des partenariats avec les nouveaux groupes publics issus de la restructuration de la Société de gestion des participations de l'Etat (SGP) Indjab, qui représente l'outil public de réalisation.

Pour la création de leurs usines, les futures sociétés mixtes vont bénéficier de plusieurs avantages en matière de financier industriel et de facilitations fiscales et parafiscales notamment. En outre, elles signeront des protocoles d'accord



avec le ministère chargé de l'habitat portant engagement des promoteurs publics à l'achat de la totalité des logements produits par ces entreprises pendant cinq ans.

De la préfabrication à l'industrialisation de logement

Face à la nécessité d'accélérer la mise en place des moyens devant accompagner le programme public de logement, une "véritable refonte" du secteur de la construction a été initiée par le ministère à travers, entre autres, la réorganisation des entreprises de réalisation et l'introduction de procédés industriels, explique le même responsable.

Cette nouvelle stratégie permettra une évolution substantielle de la capacité de réalisation des entreprises publiques de 4.600 logements/an actuellement à 32.400 logements/an à l'horizon de 2025.

Toutefois, les systèmes de construction validés ne constituent pas seulement une rupture avec la technique "traditionnelle" mais aussi avec le type de préfabriqué utilisé en Algérie durant les années 70 et 80, selon un responsable du Cnerib.

Les anciens systèmes de préfabrication, connus sous diverses appellations (Camus devenu Pascal, Baret, Coopal, Vareco, CSB, Polygon, Gibat...) ont été utilisés par 18 unités nationales de préfabrication dont la dernière a été mise en place en 1979 à M'sila.

Ces différents systèmes préfabriqués en usine ou in-situ à travers des unités

mobiles ont nécessité de grands investissements publics et des équipements importants de transport et de manutention, ajoute-t-il, soulignant que d'importants programmes de logements et d'équipements avaient été réalisés en utilisant ces systèmes.

Néanmoins, le taux moyen de rentabilité (nombre de logements produits par rapport aux capacités de réalisation) de ces systèmes était de 40% et le taux moyen d'intégration des corps d'état secondaires ne dépassait pas les 30%, précise-t-il. "La nouvelle approche consiste à tirer profit de l'expérience acquise en matière de préfabrication pour passer à l'industrialisation de logements qui s'avère nécessaire face aux capacités limitées de réalisation en Algérie", a noté ce responsable.

Ainsi, le passage de l'ancienne préfabrication à l'industrialisation permettra une vitesse d'exécution supérieure avec plus de précision dans la planification du chantier et moins de dépendance des conditions climatiques, une meilleure maîtrise des coûts, moins d'impact environnemental du chantier et un meilleur contrôle de qualité, énumère-t-il.

Mais pour qu'ils soient adoptés, les systèmes de construction industrialisés doivent répondre à des caractéristiques spécifiques et doivent s'adapter aux contextes sismique, climatique, géographique et économique de chaque région du pays.

Le Cnerib exige également que la préfabrication soit faite dans des usines automatisées en utilisant des logiciels informatiques et que le taux d'intégration des corps d'état secondaires soit de 100%. Le responsable estime que l'industrialisation permettra de rendre les métiers du bâtiment plus attractifs au moment où le secteur enregistre un déficit considérable en termes de main-d'œuvre algérienne.

APS

Déficit commercial de 4,32 milliards de dollars durant les 4 premiers mois 2015

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 4,32 milliards de dollars durant les quatre premiers mois de 2015, contre un excédent de 3,4 milliards de dollars à la même période de 2014, a appris l'APS auprès des Douanes algériennes.

Entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2015, les exportations se sont établies à 13,4 milliards de dollars (mds usd) contre près de 22,72 mds usd à la même période de 2014, soit une baisse de plus de 41%, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnids).

Quant aux importations, elles se sont chiffrées à 17,73 mds usd contre 19,32 mds usd durant la même période de l'année écoulée, en baisse de 8,26%. Les exportations ont, ainsi, assuré la couverture de 76% des importations durant les quatre premiers mois de 2015 contre 118% à la même période de l'année précédente. Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté 93,54% des ventes extérieures du pays, ont été évaluées à près de 12,54 mds usd contre près de 21,93 mds usd durant la même période de comparaison, en recul de 42,83%.

Pour ce qui concerne les exportations hors hydrocarbures, elles ont été de 866 millions usd, soit 6,46% du volume global des exportations. Les produits hors-hydrocarbures exportés sont constitués notamment du groupe demi-produits avec 721 millions usd (hausse de 16,86%) et des biens d'équipements industriels avec 9 millions usd contre 4 millions usd (hausse de 120%). Il est constaté que les autres groupes de produits exportés ont tous connu des baisses dont les produits alimentaires avec des exportations de 100 millions usd durant les quatre premiers mois 2015 contre 130 millions usd à la même période de l'année dernière (-23,08%).

Il s'agit également des produits bruts avec 33 millions usd (-8,33%) et les biens de consommation non alimentaires avec 3 millions usd (-25%). Quant aux importations, à l'exception des

groupes des biens d'équipements agricoles et industriels qui ont connu des augmentations, toutes les importations des autres groupes de produits ont reculé.

En effet, les importations du groupe d'équipements agricoles ont été évaluées à 221 millions usd (+9,41%) et celles des équipements industriels à 6,03 mds usd (+5,31%).

La baisse a concerné le groupe des énergies et lubrifiants avec des importations de 635 millions usd (-42,43%), les produits bruts avec 552 millions usd (-18,34%), les produits alimentaires avec 3,38 mds usd (-10,08%) et les biens de consommations non alimentaires avec 2,34 mds usd (-18%).

Avril 2015: déficit commercial de 744 millions usd

Sur le mois d'avril 2015, la balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 744 millions usd contre une excédent de 738 millions usd durant le même mois en 2014.

Les exportations ont atteint 3,72 mds usd contre 5,72 mds usd au même mois de 2014 (-35,02%), tandis que les importations se sont chiffrées à 4,46 mds usd contre 4,98 mds usd (-10,5%). Les exportations des hydrocarbures ont été estimées à 3,46 mds usd contre 5,52 mds usd le même mois en 2014 (-37,35%). Les exportations hors hydrocarbures demeurent faibles avec 7,1% du total des exportations, en se chiffrant à 264 millions usd en avril dernier contre 208 millions usd au même mois en 2014 (-27%).

En avril 2015, les six principaux clients de l'Algérie sont l'Italie (668 millions usd), la France (611 millions usd), l'Espagne (554 millions usd), les Pays-Bas (348 millions usd) et la Turquie (264 millions usd). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine maintient sa première place avec 676 millions usd en avril dernier, suivie de l'Italie (451 millions usd), la France (438 millions usd), l'Espagne (349 millions usd) et l'Allemagne (308 millions usd).

APS

PAYS-BAS

La banque néerlandaise ABN Amro sera privatisée à partir de fin 2015

Le gouvernement néerlandais a décidé la privatisation dès fin 2015 de la banque ABN Amro, nationalisée lors de la crise financière et dont la valeur est estimée à quelque 15 milliards d'euros, a rapporté vendredi la presse locale. Lors de sa réunion de vendredi, le Conseil des ministres a adopté une décision dans ce sens, a affirmé l'agence de presse ANP, citant des sources gouvernementales.

Une première émission d'actions, soit entre 20 et 30% des parts de la banque, aura «vraisemblablement lieu» au cours du quatrième trimestre de l'année, selon la même source.

Cette dernière assure, en outre, que le ministre des Finances, Jeroen Dijsselbloem, espère tirer au moins 15 milliards d'euros dans le cadre de cette privatisation, somme qui servira intégralement à réduire la dette du pays. Le gouvernement a également décidé de mettre en place une série de mesures pour protéger cette banque créée au XIX^e siècle contre les projets de rachat hostile, a soutenu la même source.

ABN Amro avait été rachetée et démantelée en 2007 par un consortium formé par Banco Santander, RBS et Fortis. L'offre d'achat, de 71 milliards d'euros, était une des plus importantes de l'histoire du secteur bancaire, mais s'est avérée lourde à digérer pour les acheteurs.

Le Belgo-Néerlandais Fortis avait mis la main sur les activités néerlandaises d'ABN Amro, mais avait à son tour été démantelé en octobre 2008 au cœur de la crise financière pour éviter sa faillite.

L'ABN Amro actuelle, banque centrée principalement sur le marché néerlandais, est issue de la fusion en 2010 des actifs d'ABN Amro que Fortis détenait, et des activités néerlandaises de Fortis Bank, nationalisées donc en 2008.

Depuis sa nationalisation, la banque a notamment réduit son nombre d'employés et amélioré son ratio de fonds propres durs à plus de 14%.

Le ministre des Finances avait décidé fin mars de reporter la décision sur la date d'entrée en Bourse, qui devait être prise au premier trimestre, en raison d'une polémique sur une augmentation du salaire que s'étaient octroyée les dirigeants d'ABN Amro.

Les Pays-Bas pourraient retrouver leur «AAA» d'ici deux ans

L'agence de notation Standard and Poor's a révisé en hausse la perspective de la note de dette souveraine des Pays-Bas, qui pourrait retrouver le meilleur niveau possible, «AAA».

La perspective sur la note AA+ est désormais «positive» contre «stable» auparavant, a indiqué S&P dans un communiqué.

L'agence a précisé dans son communiqué que les Pays-Bas avaient «une chance sur trois dans les 24 prochains mois de bénéficier d'un relèvement de leur note, si l'embellie économique dans le pays se confirme».

Cela signifierait retrouver la note maximale AAA, perdue fin 2013. S&P prend acte de la reprise en cours dans le pays, qui devrait selon elle se traduire entre 2015 et 2017 par une croissance annuelle d'environ 1,7%, et note que l'économie bénéficie des bonnes perspectives du principal partenaire commercial, l'Allemagne.

L'agence salue par ailleurs la «politique économique prudente et flexible» des Pays-Bas, estimant que la dette publique devrait culminer cette année à un montant équivalent à 68% du Produit intérieur brut, avant de décliner. Suite à la crise économique de 2008 et à la crise de la dette en zone euro, S&P a privé nombre de pays de leur note AAA ces dernières années à l'exception de l'Allemagne.

La directrice du FMI salue le progrès réalisé par le Brésil

La directrice générale du FMI, Mme Christine Lagarde, a déclaré vendredi que le Brésil «est sur la bonne voie» et a déjà la recette pour sortir de cinq ans d'économie en berne, mais ne doit pas dévier de ses objectifs budgétaires s'il veut retrouver la croissance.

Même si la situation de l'économie mondiale pose des défis et que les prix, comme la demande, des matières premières ont baissé après une décennie de hausse, «nous croyons que le cocktail de politiques identifiées (par le Brésil) est la recette correcte pour entamer une bonne reprise et établir une croissance durable», a affirmé Mme Lagarde lors d'une conférence de presse à Rio, à l'issue d'un séminaire sur les objectifs d'inflation de la banque centrale.

«Le Brésil a tous les ingrédients. Il a la recette et, comme pour n'importe quel bon plat, il faut suivre les étapes très soigneusement, planter et maintenir le cap et obtenir ainsi cette croissance économique qui pourra financer les programmes sociaux qui font la fierté du Brésil», a ajouté la patronne du Fonds monétaire international.

La recette du gouvernement de la présidente Dilma Rousseff passe essentiellement par la réalisation d'un excédent budgétaire de 1,2% du produit intérieur brut (PIB) cette année et



de 2% en 2016-2017, a rappelé Mme Lagarde.

Elle a aussi souligné l'importance d'adopter une politique axée sur la responsabilité fiscale, un taux de change flottant et un objectif d'inflation «pour améliorer la productivité, augmenter la confiance et promouvoir l'investissement». La présidente

Rousseff devait annoncer vendredi le montant des coupes budgétaires en 2015 qui, selon le ministre de l'Economie Joaquim Levy, seront de l'ordre de 70 milliards de réais (23 milliards de dollars). «Cela prouve le courage politique et la détermination pour obtenir des résultats en accord avec les objectifs fixés», a souligné Mme Lagarde.

Le Pakistan appelle ses voisins d'Asie centrale à élargir la coopération énergétique

Le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif a appelé vendredi les pays voisins d'Asie centrale à élargir leur coopération énergétique avec le Pakistan, régulièrement confronté à des coupures de courant.

M. Sharif, qui a achevé une visite dans la région, a notamment évoqué avec son homologue kirghiz, Temir Sariev, à Bichkek un projet qui pourrait permettre au Pakistan d'importer jusqu'à 1.000 mégawatts d'électricité depuis le Kirghizistan et le Tadjikistan à travers un réseau de 1.200 kilomètres.

Ce projet, qui pourrait également fournir 300 mégawatts à l'Afghanistan, «allégera le déficit en électricité et énergie» du Pakistan, où résident près

de 185 millions d'habitants, a affirmé M. Sharif. Temir Sariev, à son côté, promis la «participation active» de son pays au projet, intitulé CASA 1000, et de renforcer les liens entre les deux Etats dans les secteurs de l'énergie, de la sécurité et du tourisme.

Bien que la Banque mondiale ait d'ores et déjà accepté de financer la moitié du coût de CASA 1000, le projet relève du défi puisque le Kirghizistan et le Tadjikistan ne peuvent produire un surplus d'énergie que l'été, lorsque les eaux des rivières de montagne de ces deux pays sont à leur plus haut niveau.

Le projet ne résoudrait par conséquent qu'en partie le déficit en énergie du Pakistan. Nawaz Sharif s'est également rendu au Turkménistan

mercredi, où il s'est entretenu avec le président Gurbangouly Berdymoukhamédov de l'ambitieux projet de gazoduc trans-afghan TAPI, évalué à près de 9 milliards d'euros, qui doit acheminer du gaz turkmène aux marchés indien et pakistanais via l'Afghanistan. Ce gazoduc de 1.800 kilomètres sera capable de livrer près de 33 milliards de mètres cube, dont 0,5 milliard de mètres cube prévus pour Kaboul.

Après les pourparlers avec le président turkmène, M. Sharif a déclaré espérer «intensifier le travail sur le projet TAPI», dont la réalisation demeure incertaine face à une situation sécuritaire instable en Afghanistan et au manque d'investisseurs.

L'Autriche compte rapatrier une partie de ses réserves d'or

La Banque centrale d'Autriche (Oenb) compte rapatrier une partie des réserves en or du pays actuellement stockées au Royaume-Uni, a rapporté vendredi un quotidien autrichien.

L'Oenb détient quelque 280 tonnes du métal précieux pour une valeur d'environ 8,6 milliards d'euros. Sur ce total, 80% seraient

actuellement à la Banque d'Angleterre, contre 17% en Autriche et le reste en Suisse. L'Autriche voudrait porter à 50% la part détenue sur son propre sol.

L'autre moitié de l'or autrichien resterait au Royaume-Uni (30%) et en Suisse (20%), selon la même source.

Environ 110 tonnes d'or seraient ainsi rapatriées en



Autriche «par petites tranches», a-t-on ajouté. L'Autriche, dont le stock

Le Japon et la Corée du Sud renouent le dialogue économique

Le Japon et la Corée du Sud ont convenu d'améliorer les liens économiques à l'issue d'une rencontre entre le ministre japonais des Finances Taro Aso et son homologue sud-coréen Choi Kyung-Hwan hier à Tokyo, la première depuis novembre 2012.

«Nous sommes convenus d'oeuvrer en faveur d'une coopération bilatérale et multilatérale», a indiqué à la presse Taro Aso.

Dans un communiqué conjoint, les deux ministres ont souligné s'être accordés pendant leur entretien sur l'importance de répondre à l'énorme demande en investissements d'infrastructures en Asie.

Ils ont évoqué la question de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB), créée à l'initiative de la Chine et à laquelle une cinquantaine d'Etats se sont portés candidats malgré les réticences des Etats-Unis et du Japon.

La Corée du Sud a été l'un des premiers Etats à vouloir rejoindre l'AIIB qui a également vu le ralliement de plusieurs poids lourds européens comme le Royaume-Uni, la France ou l'Allemagne. La nouvelle structure doit formellement voir le jour d'ici à la fin de l'année, avec un capital initial de 50 milliards de dollars.

APS

SUISSE

L'agence de notation S&P maintient le triple A de la Suisse

L'agence de notation Standard and Poor's a confirmé la note maximale «AAA» pour la dette souveraine de la Suisse, se disant confiante dans la capacité du pays à digérer le choc sur sa monnaie survenu mi-janvier.

«L'économie suisse, prospère et diversifiée, restera solide et devrait s'adapter à la forte appréciation de sa monnaie», écrit S&P dans un communiqué, précisant que la perspective de cette note est stable.

L'agence avait déjà indiqué en avril qu'elle ne se faisait guère de souci pour la Suisse, dont elle a malgré tout revu en baisse les perspectives de croissance.

La monnaie suisse avait flambé



suite à un changement de cap abrupt dans la politique monétaire de la Banque Nationale Suisse (BNS), le 15 janvier. La BNS avait affolé les marchés

en annonçant qu'elle abandonnait le «taux plancher», l'instrument qui limitait depuis plus de trois ans la hausse de la monnaie suisse face à l'euro.

2 millions d'étrangers vivaient en Suisse au premier trimestre de 2015

Un total de 1.967.844 étrangers vivaient en Suisse au premier trimestre de l'année 2015, selon des statistiques publiées vendredi par le secrétariat d'Etat aux migrations de Suisse, relevant une hausse de 22.942 personnes par rapport à la même période de l'année passée.

Pendant la même période, 11.835 étrangers ont été enregistrés comme résidents permanents après être entrés en Suisse au titre du regroupement familial. Les autorités

suisses disposent de 4.000 autorisations de séjour de courte durée et de 2.500 autorisations de séjour pour des travailleurs en provenance d'Etats tiers pour l'année 2015, précise la même source.

À la fin mars, 25% des autorisations de séjour de courte durée et 23% autorisations de séjour pour des travailleurs en provenance d'Etats tiers, ont été remises, a ajouté le secrétariat.

GRANDE-BRETAGNE

La Banque d'Angleterre examine les conséquences d'une éventuelle sortie de l'UE

La Banque d'Angleterre a révélé qu'elle examine actuellement les conséquences d'une éventuelle sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne (UE) sur l'économie du pays.

Cette révélation intervient au moment où le Premier ministre britannique David Cameron, vainqueur des élections législatives du 7 mai, a lancé vendredi, lors d'un sommet européen à Riga, sa campagne pour des négociations visant à modifier les termes de l'appartenance de son pays à l'UE.

M. Cameron espère pouvoir présenter une série de réformes dans ce domaine aux électeurs britanniques avant un référendum pour ou contre l'appartenance de la Grande-Bretagne à



l'UE qu'il a promis d'organiser d'ici la fin de 2017.

L'étude faite sur ce sujet par la banque centrale britannique est à l'origine confidentielle, mais des éléments en ont été envoyés accidentellement par email à un journaliste du quotidien The Guardian. «Au-

jourd'hui, des informations liées à un travail programmé et confidentiel de la Banque sur les implications potentielles d'une rénégociation et d'un référendum national sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne sont arrivées dans le do-

maine public», a déclaré la Banque d'Angleterre dans un communiqué. «Il ne devrait pas être considéré comme surprenant que la Banque entreprenne un tel travail sur une politique déclarée du gouvernement», a-t-elle dit. «Il y a une série de questions économiques et financières qui apparaissent dans le contexte de la renégociation et du référendum national. C'est une des responsabilités de la Banque d'évaluer celles de ces questions qui relèvent de ses objectifs», a ajouté la Banque d'Angleterre.

Elle estime qu'il n'est «pas sensé» de discuter publiquement du sujet mais assure qu'elle publiera d'autres indications du travail en cours «au moment approprié».

SAHEL

L'UE octroie une aide alimentaire de 34 millions d'euros au Sahel

La Commission européenne (CE) a annoncé vendredi l'octroi d'une aide alimentaire de 34 millions d'euros pour les populations exposées au risque de famine au Sahel.

L'aide qui concerne le Burkina Faso, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad, sera fournie en espèces, en bons d'achat ou en denrées alimentaires, en fonction de la situation des marchés locaux, a indiqué la CE dans un communiqué.

Ce financement provient de la réserve du Fonds européen de développement qui porte l'aide humanitaire de la CE au Sahel à 185 millions d'euros pour l'année 2015.

Un personne sur sept au Sahel ne dispose pas de suffisamment de denrées alimentaires pour mener une vie saine, selon le communiqué qui relève pas moins de 5,8 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë et 4,3 millions de personnes nécessitant une aide d'urgence.

RUSSIE

Faillite bancaire record

La mise en faillite d'une banque russe, Transportny, représentera un coût jamais vu dans le secteur financier russe, frappé de plein fouet par la crise économique et monétaire, a indiqué vendredi un responsable russe.



Le total des compensations versées aux déposants de cet établissement moscovite, fermé mardi par la banque centrale, «sera proche de 40 milliards de roubles», soit 715 millions d'euros, a déclaré Andreï Melnikov, directeur adjoint de l'agence en charge de l'assurance des dépôts, cité par les agences russes. Si l'établissement n'était que de taille moyenne, classé 103ème sur plus de 800 dans le pays, il s'agit de la faillite la plus coûteuse pour l'agence d'assurance des dépôts. Les précédents records revenaient aux banques Master Bank et InvestBank, autour de 30 milliards de roubles, fin 2013 (530 millions d'euros au cours actuel). D'autres banques plus importantes en difficultés ont été renflouées sur fonds publics avant d'être reprises par des concurrentes, comme Trust en décembre, renflouée à hauteur de 127 milliards de roubles (2,3 milliards d'euros). La banque centrale avait annoncé mardi le retrait de la licence de Transportny, banque fondée en 1994, qui avait selon elle mené une «politique très risquée» aboutissant à un niveau insuffisant de capital. Le secteur bancaire russe a été mis à rude épreuve par l'effondrement du rouble fin décembre en raison de la chute des cours du pétrole et des sanctions imposées par les Occidentaux à Moscou pour son rôle dans la crise ukrainienne.

CHANGES

L'euro termine la semaine en baisse face au dollar

L'euro a clôturé la semaine en baisse face au dollar vendredi, le billet vert étant soutenu par un solide chiffre sur l'inflation, et l'intention réaffirmée par la présidente de la banque centrale américaine Janet Yellen de rehausser les taux d'intérêt cette année. La monnaie européenne valait 1,1016 dollar vendredi soir, contre 1,1112 dollar jeudi soir. Elle baissait également face à la monnaie japonaise, à 133,86 yens contre 134,52 yens la veille, tandis que le dollar grimpait face à la devise japonaise, à 121,52 yens, contre 121,07 yens jeudi.

Le dollar s'est renforcé vendredi, grâce à la progression des prix à la consommation hors énergie et alimentation, a indiqué un analyste chez Wells Fargo. Le niveau d'inflation est très suivi aux Etats-Unis car la Fed a fait de son objectif de 2% d'inflation annuelle une des conditions de normalisation de sa politique monétaire et d'un premier relèvement de ses taux directeurs.

Hors énergie et alimentation elle se situe désormais à 1,8%. Globalement, le dollar bénéficie de la tendance au resserrement de la Fed, qui contraste avec les politiques d'assouplissement prévalant en Europe et au Japon, note l'analyste. L'euro a ainsi souffert cette semaine de commentaires de la Banque centrale européenne (BCE) sur une accélération avant l'été du rythme des rachats d'actifs du programme massif, lancé en mars par l'institution de Francfort, qui stimule l'économie de la région, mais dilue la valeur de la monnaie unique. De son côté, la livre britannique baissait face à la monnaie européenne, à 71,12 pence pour un euro, comme face à la monnaie américaine, à 1,5490 dollar pour une livre.

La devise suisse montait face à l'euro, à 1,0392 franc pour un euro, et baissait face au billet vert, à 0,9433 franc pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,1974 yuans pour un dollar, contre 6,1968 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1.204 dollars au fixing du soir, contre 1.205 dollars jeudi.

ORAN

Un millier d'éboueurs de la plage en campagne à Mers El Hadjadj

Plus d'un millier de personnes ont pris part, samedi, à l'opération "Les éboueurs de la mer", visant le nettoyage de la grande plage de Mers El Hadjadj, à l'Est d'Oran, en prévision de l'ouverture de la saison estivale 2015.

Organisée par la Radio nationale, cette opération a vu la participation de plusieurs secteurs comme ceux de l'environnement, de la santé, de la jeunesse et des sports, de la protection civile, des clubs verts relevant du secteur de l'éducation nationale en plus des scouts et des associations versées dans la protection de l'environnement et de la population.

L'objectif de cette opération est à la fois de rendre les lieux de baignade plus accueillants et plus propres et d'inclure une culture environnementale pour en faire une pratique quotidienne et permanente.

Les autorités locales ont mis à la disposition des "éboueurs de la mer" tous les moyens matériels pour la réussite de cette opération. Cette dernière a été une opportunité pour certaines institutions comme la direction du commerce et celle de la protection civile pour sensibiliser les citoyens et prodiguer des conseils sur le contrôle de la qualité des produits, les risques d'intoxication alimentaire, les risques de noyade entre autres.

Il est à noter que la grande plage de Mers El Hadjadj abritera les cérémonies marquant l'ouverture de la saison estivale. Durant cet été, 33 plages sur les 34 du littoral oranais seront ouvertes à la baignade. Seule la plage d'El Mactaa a été déclarée interdite momentanément aux estivants pour cause de montée du niveau des eaux de baignade due aux essais techniques de la station de dessalement des eaux, située dans son voisinage immédiat.

L'été dernier, les 33 plages autorisées à la baignade ont drainé quelque 27 millions d'estivants, avec un pic durant le mois d'août.

Accueil de 920 enfants de Tindouf et de Béchar l'été prochain en bord de mer

Pas moins de 920 enfants démunis des wilayas de Tindouf et de Béchar seront accueillis l'été prochain à Oran pour profiter des bienfaits de la mer, a-t-on appris du directeur de l'action sociale de la wilaya. Cinq (5) établissements relevant de l'action sociale et de la solidarité, à savoir les centres médico-pédagogiques (CMP) de l'USTO, de Misséghine et de Bir El Djir, l'Ecole des jeunes aveugles de Bouïeville (Aïn El Turk) et le centre spécialisé de rééducation (CSR) de cité Djamel, accueilleront ces enfants, a indiqué à l'APS Mohamed Fédaï. Il a ajouté que des billets d'avion aller-retour leur seront offerts gratuitement, à la faveur de cette opération, qui entre dans le cadre de la prise en charge des enfants démunis du grand Sud du pays. Un programme riche en animation culturelle et en loisirs vient d'être concocté par la direction de l'action sociale, pour permettre aux enfants de passer un agréable séjour en bord de mer et apprécier les belles plages de la corniche oranaise, a ajouté le même responsable.

Le programme comprend, outre les activités permettant de dynamiser la vie en groupe, des sorties aériennes et des visites guidées à des sites et monuments historiques dont le musée national "Ahmed-Zabana".

Selon le même responsable, une enveloppe de 18 millions DA a été accordée par le ministère de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme pour l'achat de vêtements et trousseaux de baignade au profit de ces enfants du sud du pays qui profiteront de ces colonies de vacances à raison de 15 jours par session.

Par ailleurs, dans le cadre de l'opération "Plan bleu", initiée par la direction de l'action sociale, 3.000 enfants démunis de la wilaya d'Oran bénéficieront de sorties en mer, a-t-on indiqué de même source.

NETTOYAGE DES PLAGES

Lancement de la 20^e opération "Eboueurs de la mer"

La 20^e opération de nettoyage des plages "Eboueurs de la mer", a été lancée hier à partir de la plage de Tamenfoust à Alger sous le slogan: "Notre mer n'est pas une poubelle, agissons maintenant" Le coup d'envoi de cette opération, qui voit la participation d'environ 48.000 bénévoles à travers les 14 wilayas côtières concernées, a été donné par le ministre de la Communication, Hamid Grine.

M. Grine a salué, à cette occasion, cette initiative "dans la mesure où elle vise à sensibiliser le citoyen sur l'importance de préserver l'environnement et avoir une culture à respecter la nature". Il a appelé, à cet effet, à "élargir ce genre d'initiatives dans les autres régions du pays, comme celles de l'intérieur", en soulignant "le rôle que doivent jouer les médias dans la prise de conscience en matière de protection de l'environnement et des dangers de la pollution. De son côté, le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, également présent au lancement de cette manifestation, a souligné la nécessité de protéger l'environnement en général et les côtes en particulier, appelant les acteurs concernés à conjuguer leurs efforts pour préserver cette richesse. Cette opération a pour objectif la sensibilisation des ba-



gneurs à garder propre un environnement qui est le leur. Elle ambitionne de faire les enfants d'aujourd'hui les éco-responsables de demain, ont précisé les organisateurs. L'opération "Eboueurs de la mer" est encadrée, en collaboration avec les radios locales, par la Chaîne III de la radio algérienne et l'association "Récifs", initiatrice de la campagne en 1995.

AÏN TÉMOUCHENT

Eboueurs de la mer: plus de 1.000 participants à l'entretien de la plage de Terga

Plus de mille participants dont des membres du mouvement associatif et du secteur de l'éducation, des élus et des citoyens ont pris part, samedi, à une campagne d'entretien de la plage de Terga (13 km d'Aïn Témouchent), qui s'inscrit dans le cadre de l'opération "éboueurs de la mer" initiée par la Radio algérienne.

Cette opération, dont le coup d'envoi a été donné par le wali par intérim, Abdekader Tayane, a été ponctuée par la collecte de plus de 3.000 mètres cubes de déchets et le traitement de plus de 7.700 m³

de sable, selon le directeur de la radio d'Aïn Témouchent. Cette action, qui a bénéficié d'une bonne préparation, a été une véritable réussite grâce à la sensibilisation des citoyens et des estivants, a indiqué Nasreddine Bloud. La plage de Terga, déclarée "plage pilote" à plusieurs reprises par le ministère du Tourisme, a toujours figuré en tête de l'affluence des estivants, a-t-on rappelé. La radio locale a couvert l'événement durant toute la matinée de ce samedi. L'ouverture de cette opération a été marquée

par l'organisation de plusieurs activités de sensibilisation autour de la préservation du littoral, outre la distribution d'affiches et dépliants démontrant l'intérêt de la protection de la mer. Plusieurs associations et collectivités locales ont pris part à cette opération, selon le directeur de la radio locale d'Aïn Témouchent qui s'est félicité de la forte participation à cette action d'entretien. D'autres activités de sensibilisation sont, également, programmées tout au long de cette semaine, impliquant les direc-

tions et organismes concernés, a-t-on ajouté. Des émissions radiophoniques sont prévues, durant cette période, pour sensibiliser les estivants, en particulier, et les citoyens en général, pour garder les plages propres, a-t-on encore signalé.

Asigner la direction de l'environnement de la wilaya d'Aïn Témouchent a procédé à la distribution de 160 bacs à ordures ménagères au profit des communes côtières dans le cadre de la protection du littoral.

ILLIZI

Une centaine de ressortissants nigériens acheminés vers un centre d'accueil à Ouargla

Au total, 111 ressortissants nigériens, en séjour illégal sur le territoire national, ont été acheminés hier de la wilaya d'Ilizzi vers un centre d'accueil à Ouargla en vue de leur rapatriement, a-t-on appris des services de la wilaya.

Ces ressortissants, dont 88 vivaient à Djénet et 23 autres à Ilizzi, ont été transférés à bord de quatre autocars vers la wilaya de Ouargla avant leur acheminement sur la wilaya de Tamanrasset, en prévision de leur rapatriement vers leur pays d'origine, a précisé à l'APS le chef de cabinet de la wilaya.

Selon Bekâdi Mohamed Abdekader, cette opération qui sera suivie par d'autres dans la wilaya d'Ilizzi, qui accueille

nombre de ressortissants nigériens, a mobilisé «tous les moyens humains et matériels nécessaires au respect de la dignité humaine, ainsi que des cadres des différents secteurs pour accompagner et prendre en charge ces ressortissants».

Le gouvernement algérien avait répondu favorablement à la demande des autorités nigériennes de rapatriement de ses ressortissants en séjour illégal sur le territoire national.

L'Algérie avait assuré que toutes les mesures ont été prises pour rapatrier les ressortissants nigériens «dans un cadre fraternel et dans le respect de leur dignité, jusqu'à leur arrivée à leurs villages et leurs maisons».

EL TARF

L'inculcation des principes de citoyenneté au cœur d'une rencontre régionale

• 14 wilayas au rendez-vous

Trente (30) participants entre enseignants et inspecteurs de l'enseignement primaire, venus de 14 wilayas de l'Est du pays, prennent part, depuis samedi à El Tarf, à une rencontre régionale autour du thème de la citoyenneté.

La rencontre, placée sous le slogan «Graine de citoyenneté, droit de l'enfant», organisée, au lycée Bouraoui-Laârid Sadek d'El Tarf, est initiée par le ministère de l'Education nationale en collaboration avec le comité internatio-

nal pour le développement des peuples (CISP), une ONG italienne.

Selon Mme Zoubeida El Mahi, psychologue au ministère de l'Education nationale, «il s'agit, pour les organisateurs, de débattre de la notion de citoyenneté à inclure aux écoliers au moyen de différents outils et méthodes pédagogiques dont la guidance scolaire». Des activités «susceptibles d'enraciner progressivement le sens et l'importance de la citoyenneté» devraient être organisées dans un «cadre adapté à la concertation

et l'échange de propositions», a ajouté la même source.

Les participants débattront pendant deux jours de la méthodologie la plus appropriée pour inculquer cette importante notion aux écoliers qui seront amenés à l'assimiler au fur et à mesure de leur cursus scolaire. D'autres thèmes liés, notamment, aux droits de l'enfant seront développés par deux experts du CISP dans le cadre de l'encadrement de ce regroupement régional.

BÉCHAR

Développement local : la concrétisation des projets nécessite la coordination entre les différents services



La coordination entre les différents directions locales et services techniques de la wilaya est une nécessité pour la concrétisation de projets du développement local, a souligné le wali de Béchar. «Nous ne tolérerons plus l'absence de coordination entre les directions locales et les services techniques, surtout quand il s'agit de la réalisation de projets de développement local», a insisté Mohamed Sallamani, lors de l'inspection le week-end du projet de réalisation d'un programme de 800 logements sociaux au nord-ouest de la commune de Béchar. Ce programme déjà attribué enregistre des retards dans sa livraison à cause du manque de coordination entre les différents intervenants sur ce chantier pris en charge par une vingtaine d'entreprises locales de travaux et de bâtiment. «Dorénavant on ne tolétera plus de pareilles situations et des sanctions seront prises à l'encontre des services ou entreprises défaillantes, de même que les différentes directions locales seront instruites pour plus de coordination en matière de réalisation de projets ou programmes de développement tendant à l'amélioration des conditions de vie des citoyens», a déclaré à l'APS, en marge de cette visite, le premier responsable de la wilaya. «La création d'une cellule auprès de la wilaya chargée de la coordination entre l'ensemble des acteurs du développement local notamment dans le secteur des travaux publics et bâtiment est l'unique solution à cette défaillance, qui a créer des situations préjudiciables aux efforts de l'état en matière de développement local», ont estimé des responsables d'entreprises de réalisation. «La mise en place de cette structure sera d'un apport considérable au règlement des différentes contraintes auxquelles nous sommes confrontés notamment le paiement de nos situation, de même qu'elle permettra de mettre un terme aux réévaluations financières des projets», ont relevé de leur part des experts locaux du secteur des travaux publics et du bâtiment.

La wilaya de Béchar compte désormais mettre fin à l'absence de coordination à travers la mise en place de mécanismes réglementaires permettant une meilleure prise en charge des chantiers et opérations inscrites au titres des différents programmes de développement local, a signalé le wali de Béchar. Avec plus de 1.000 projets et opérations «d'envergure» dont a bénéficié la wilaya, tous secteurs confondus la mise en place d'une structure de coordination intersectoriel, est la solution idoine pour le renforcement et la promotion du développement de la région, ont fait savoir les mêmes experts locaux.

CONSTANTINE

Des Clubs verts dans les centres de formation professionnelle

Une opération de mise en place de Clubs verts dans les établissements de formation a été lancée samedi dans la wilaya de Constantine depuis le centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) Chaoui-Abdelali, au chef-lieu de la wilaya.

Initiée dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la biodiversité (22 mai de chaque année), l'opération, première du genre dans la wilaya, ambitionne d'associer les stagiaires des établissements de formation professionnelle aux efforts déployés pour préserver l'environnement et le cadre de vie, a précisé

à l'APS Abdelmadjid Sebib, président de l'Association de protection de la nature et de l'environnement (APNE), initiatrice de cette action. Celle-ci sera généralisée durant les mois prochains aux 19 autres centres et instituts du secteur pour permettre aux formateurs et aux stagiaires de s'impliquer davantage dans l'éducation environnementale, selon le même responsable.

Le président de l'APNE a estimé que les efforts de sensibilisation à l'importance de la préservation de la nature ont été "couronnés par des résultats probants, notamment en matière d'amélioration de

l'hygiène en milieu urbain, même si beaucoup reste à faire". Pour M. Sebib, la population locale est "en phase de mieux se comporter vis-à-vis du milieu dans lequel elle vit comme l'illustre la prise de conscience encourageante et prometteuse, marquée par un changement de mentalité", a-t-il noté, rappelant que plus de 60 Clubs vers actifvient actuellement à travers les établissements scolaires de la wilaya.

Par ailleurs, une cinquantaine de stagiaires du CFPA Chaoui-Abdelali ont pris part à une journée d'étude consacrée à l'importance de la biodiversité et aux moyens de la préserver, encadrée par des ingé-

nieurs et des techniciens de l'environnement. Les intervenants à cette rencontre ont insisté sur la nécessité de la valorisation et de la protection de la biodiversité, actuellement soumise à des menaces assez sérieuses à cause des actions de dégradation générées par les mauvaises pratiques d'exploitation et de gestion des milieux par l'homme.

Cette menace est la résultante de plusieurs facteurs, notamment les incendies, le surpâturage, le braconnage, l'extension des tissus urbains et industriels, a-t-on souligné lors de cette rencontre.

APS

**BÉJAÏA : QUATRE CHEMINS : À PROPOS DES «TROIS PONTS-ÉCHANGEURS » POUR DÉSENGORGER LE CARREFOUR
Reprise des travaux de réalisation des deux autres ponts (échangeurs) mais...**

Quatre Chemins : à propos des « trois ponts-échangeurs » pour désengorger le carrefour sur fond d'appréhensions... D'abord, il faut savoir que l'avènement de la très esthétique, moderne et non moins fonctionnelle gare routière n'a pas tardé à induire de profonds et remarquables bouleversements de type socioéconomique, et interférer sensiblement sur la sphère commerciale.

A. B.

Dans cette agglomération atypique que sont les Quatre Chemins (Ket Chmène ou encore Seqqala, en parler local, pour les anthropologues...), on assiste, effectivement, à un processus de développement urbain fulgurant, alors qu'il n'y avait jamais existé ni boucherie, ni boulangerie, ni pharmacie, ni cabinet médical ou dentaire, ni CEM, et tant et tant d'autres choses...

Aujourd'hui, un très bel hôtel de standing appréciable y a été réalisé (Le Sarrasin), y a fleuri une kyrielle de divers commerces bien agencés. (Ceux-ci ne sont pas « frappés » de précarité ni, donc, menacés de « désagréable » délocalisation) par de nombreux immeubles organisés en cités entières.

Un CEM est en cours de réalisation (en attendant un lycée), ce tout nouveau tissu commercial (y compris des petits restaurants et autres pizzerias) est attenant à ce vieux quartier-casbah qu'est « Bouldjeloud », face à la sortie des cars de la Gare routière (et entrée-sortie pour les piétons-passeurs). « Ce qui manque encore aux Quatre Chemins, c'est un dispensaire (Centre de soins), un commissariat de police, une antenne des services de l'état civil de la commune, une poste, une antenne de l'Agérianne des eaux, une agence ACTEL

« On ne sait toujours pas avec exactitude quel sort nous sera réservé ni pendant ni après les travaux de réalisation de ces deux autres ponts, alors que nos commerces ici aux Quatre Chemins datent du début de l'indépendance et même bien avant 1962 pour certains d'entre nous... », commente (en résumé d'appréhensions collectives) un ancien commerçant du fameux carrefour et portail d'entrée dans la capitale des Hammadiites (et de sortie de celle-ci), venant de Sétif, Djel ou d'Alger. S'il est prévu ou, plutôt, « suggéré » une opération de « délocalisation » des commerces, en fait, selon des concernés et même une source de l'APC de Béjaïa, « il n'existe toujours pas de plan dûment élaboré concernant le cas des commerces implantés depuis des lustres aux Quatre Chemins. Certains d'entre eux ne sont seulement menacés et peuvent continuer à exister et fonctionner aux



mêmes endroits, (en prévenant, toutefois, que désormais, « à cause » des échangeurs, la clientèle sera inévitablement drastiquement réduite...) mais il y en a qui devront obligatoirement être délocalisés... ». En somme, il ne faut pas aller par... 36 chemins, aux Quatre Chemins (et ses trois ponts de la Soummam !), il s'y produit une véritable « révolution » socioéconomique depuis quelque temps.

Tant mieux pour beaucoup de ses résidents, du moins tant que leur attachement affectif séculaire ne vient pas à être menacé de rupture brutale (cas de familles pour lesquelles, pour tout l'or du monde, il n'est pas question de quitter leurs demeures ancestrales pour cause d'utilité publique (il n'y aurait, dans ce cas de figure, que deux situations « mais ne dérangeant, en fait, pas autre mesure ?... »).

Tant pis pour ces commerçants, nombreux – dont, particulièrement, des structures de restauration et autres magasins d'alimentation générale, que les ponts empêcheront de s'arrêter à leur niveau comme d'antan...

Mais c'est là le tribut du développement ! Reprise des travaux par l'ENGOA (Entreprise nationale des grands ouvrages d'art) 2012 est l'année du lancement sur le terrain des travaux de réalisation de l'aménagement du carrefour des Quatre Chemins (entrée est de Béjaïa). Mais, pour un certain nombre de raisons (objectives), et alors qu'il n'était question que de 24 mois de plein chantier pour achever la réalisation de 100% du projet, il n'est, au jour d'aujourd'hui, que de 20%.

L'arrêt des travaux, selon les expli-

cations de la DTP (Direction des travaux publics) par le biais de son premier responsable, il fallait tenir compte de la réalisation de la Gare routière « qui n'était pas prévue dans (et par) le projet initial, ceci d'une part, et, d'autre part, prendre également en considération le relativement tout récent projet de doublement de la voie ferrée Béjaïa-Béni-Mansour.

Ajouté à ces deux nouveaux paramètres un troisième : L'opposition (technique) de Sonatrach a trait « au passage, sur l'emprise du chantier, de ses servitudes (conduites-pipe), mais l'on a fait savoir du côté de la DTP qu'il sera possible de poursuivre les travaux tout en évitant ces dernières. Pour ce faire, il est envisagé d'avoir recours à « d'autres techniques et matériaux » et les délais d'achèvement de la totalité du projet pourraient n'être que de 15 mois.

Avec ces trois ponts (et une bretelle qui « versera » directement au sein de la gare routière pour les transporteurs en provenance de l'est de la wilaya), ce seront, grâce au premier, les régions de l'est (axe Sétif-Kherrata-Boukhlifa (Tichy) ainsi qu'Amizour et Tala Hamza qui seront reliées à Béjaïa chef-lieu.

Le deuxième aura pour fonction de dévier les usagers du précédent axe sur Alger (RN 26 et 12), tandis que le centre-ville et l'est de Béjaïa ouvriront leurs portes au troisième pont depuis la plus sud.

OUARGLA

Nouvelles mesures pour éradiquer les parkings anarchiques

De nouvelles mesures ont été prises pour mettre un terme au phénomène des parkings anarchiques à travers la ville de Ouargla, a annoncé hier le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC).

Cette opération, prévue dès la prochaine rentrée sociale, touchera dans son ensemble une trentaine de parkings non contrôlés recensés par les services communaux à travers le territoire de la commune de Ouargla, a précisé Abdellahim Djazzar, lors d'un point de presse tenu à la maison de la presse Abdellahim Nadjah.

La gestion de ces espaces sera assurée conformément à une autorisation remise par les services concernés de la commune au profit des jeunes bénéficiaires, en vue de créer de nouveaux emplois à cette catégorie sociale et mettre fin au problème de stationnement anarchique notamment dans les principales artères de la ville, a-t-il souligné.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des représentants de la presse locale et du mouvement associatif, a été une occasion pour mettre en exergue les différents projets de développement retenus en faveur de cette collectivité en vue d'améliorer les conditions de vie et prendre en charge les préoccupations des citoyens.

Il s'agit, entre autres actions de développement, de la modernisation des réseaux d'AEP, d'assainissement, des routes, de la réhabilitation des structures scolaires, de l'aménagement urbain, du boisement et de l'installation de l'éclairage public.

Au titre de l'exercice 2013-2014, la commune de Ouargla comptait un total de 338 projets de développement, dont 107 opérations achevées, 57 autres en cours de réalisation et 174 en voie de lancement, selon la même source.

RÉSEAU INTERNET : Mécontentement des abonnés d'Algérie Télécom à M'sila

De nombreux abonnés d'Algérie Télécom (AT) se plaignent, dans la wilaya de M'sila, notamment son chef-lieu, de «fortes perturbations» affectant l'accès au réseau de l'internet, a révélé l'APS, hier, auprès de plusieurs citoyens.

Dans cette wilaya, la connexion à l'internet «disparaît» sans crier gare pour durer, souvent, entre quatre jours et une semaine, au grand dam des usagers.

Ces derniers déplorent aussi «le manque d'empressements» des techniciens d'Algérie Télécom qui, selon eux, rechignent à répondre aux sollicitations des internautes privés de la toile.

Le directeur de wilaya d'AT, contacté par l'APS, faisant part de ses «regrets» devant l'absence de vraie communication entre les structures de l'entreprise et ses abonnés, a indiqué que des travaux de mise en place de nouveaux équipements sont derrière ces perturbations. Pour ce responsable, une communication défaillante explique l'incompréhension des usagers». Le directeur local d'AT a assuré que l'entreprise possède à M'sila des moyens techniques humains «suffisants» pour garantir la couverture de la wilaya par le réseau de l'internet et pour intervenir rapidement en cas de panne. En attendant que des solutions soient trouvées à ce «manque de communication», Abbès B. (25 ans), étudiant, fait part de son regret de devoir «poireauter devant son modem dans l'espérance de voir le voyant de la connexion virer du rouge au vert et pouvoir ainsi accéder à un service pourtant payé rubis sur l'ongle».

APS

ALGER

Il tue sa copine : 16 ans de réclusion criminelle

Le procès de Karim se déroule au tribunal criminel de Sid M'hamed près la cour d'Alger, où il est jugé pour homicide volontaire sur la personne de sa copine Hind.

A.Ferrag

Hind est une jeune fille de 28 ans, elle est d'une beauté sauvage, avec ses longs cheveux châtain clairs, son sourire découvrant des dents d'une blancheur éclatante.

Hind se lié d'amitié avec Karim, le couple se rencontre assez souvent. Quelque mois après leur rencontre Hind a commencé à se lasser de Karim qu'elle n'aimait pas. Refusant d'admettre cette réalité Karim a tout fait pour éviter la rupture.

Le jour du drame, Hind était venue



pour lui annoncer que sa décision était prise. Ils se rencontrent et Karim espère, malgré tout, qu'elle changera d'avis, mais Hind campe sur ses positions, elle veut rompre. Fou de rage, Karim s'empare d'un bâton frappe Hind aveuglément, Hind rend l'âme sur le coup.

Une enquête est ouverte. Et quelques jours seulement après le drame, on procède à l'arrestation de Karim qui reconnaît les faits retenus contre lui.

Lors de son procès, en ce mois de mai 2015, il ne cherche nullement à amadouer le jury, l'expertise médicale a établi que Karim disposait de

toutes ses facultés mentales et qu'il ne présentait aucun déséquilibre au moment des faits.

Les faits sont clairs et le représentant du ministère public ne fait que les décrire afin de prouver toute la sauvagerie de l'accusé envers la victime. Il requiert ensuite une peine de 20 ans de réclusion criminelle.

L'avocat de la défense prononce quelques paroles et demande, pour son client des circonstances atténuantes. Après une heure de délibération, le jury rend son verdict : L'accusé déclaré coupable est condamné à 16 ans de réclusion criminelle.

Secousse tellurique de 2,8 degrés à Douera dans l'ouest d'Alger (CRAAG)

Une secousse tellurique d'une magnitude de 2,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 21h53 à Douera dans la banlieue ouest d'Alger, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse a été localisé à 6 km au nord-ouest de Douera, précise la même source.

PROTECTION CIVILE : Deux corps de noyés repêchés à Terga

Les corps de deux jeunes noyés à Ain Temouchent ont été repêchés, vendredi après-midi au large de la plage de Terga par les éléments de la Protection civile, a-t-on appris hier du chargé de communication de la Protection civile de la wilaya.

Il s'agit de deux jeunes âgés de 19 et 20 ans, originaires de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, qui se sont aventurés au niveau de cette plage en compagnie d'un troisième jeune qui a pu être sauvé par les éléments de la Protection civile, a indiqué le



lieutenant Mohamed Moukhaloua.

Les deux corps ont été transférés vers la morgue de l'hôpital "Ahmed Mede-

ghri" d'Ain Temouchent, a-t-on ajouté.

Ces décès par noyade portent à quatre le nombre de morts au niveau du littoral de

la wilaya d'Ain Temouchent depuis le 15 mai courant.

Deux autres corps de jeunes noyés âgés de 15 et 20 ans, portés disparus dans un premier temps, ont été repêchés cette semaine à Rachegoune et Madagh. Tout en rappelant que la saison estivale n'est pas encore ouverte officiellement, la Protection civile d'Ain Temouchent invite les citoyens à éviter de se baigner au niveau de plages non surveillées ou en dehors des heures de surveillance.

TLEMCEN : Saisie de 785 kg de kif traité provenant du Maroc



Quelque 785 kg de kif traité provenant du Maroc ont été saisis par la brigade mobile des Douanes algériennes Akid Abbès (Maghnia) a-t-on appris hier auprès de la direction régionale des Douanes algériennes de Tlemcen.

Cette prise a été effectuée dans la nuit du jeudi à vendredi dans la région de Hammam Chiguer. La marchandise prohibée, emballée dans 27 sacs, a été découverte à bord d'un fourgon, suite à une embuscade tendue par les éléments de la brigade mobile. Le chauffeur, profitant de l'obscurité, a réussi à prendre la fuite, souligne-t-on de même source.

Immigration

ASIE:
La «première priorité»
est de sauver les migrants en mer



Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a estimé samedi, lors d'une visite à Hanoï, que la «première priorité» était de sauver les vies des milliers de migrants en perdition en mer dans le Sud-Est asiatique.

M. Ban a émis l'espoir que les pays de la région s'attaquaient aux «racines» à l'origine de l'exode des Rohingyas, minorité persécutée en Birmanie, et de Bangladais fuyant la misère, lors d'une conférence régionale prévue en Thaïlande le 29 mai. «Mais lorsque les gens sont à la dérive en mer, la première priorité est d'aller à leur recherche, de les sauver et de leur fournir une assistance humanitaire», a déclaré le secrétaire général de l'ONU aux journalistes. Selon l'ONU, des milliers de personnes sont en perdition dans le golfe du Bengale alors et

que la mousson approche. Le secrétaire général a indiqué avoir eu des discussions récentes avec les dirigeants thaïlandais, malaisiens et birmanes et appelé «à s'attaquer de façon claire aux racines de ce problème, pourquoi les gens fuient». Il a également appelé les pays de la région à «ne pas refouler» les migrants.

Depuis mercredi, la pression internationale et les terribles images des naufragés diffusées par les médias ont poussé plusieurs pays de la région à assouplir leur politique.

La Malaisie et l'Indonésie ont ainsi arrêté de repousser les bateaux de migrants. La Birmanie est pour sa part soumise à une pression internationale qui s'intensifie pour améliorer les conditions de la minorité Rohingya afin de mettre fin à leur exode en mer.

PREMIER TRIMESTRE 2015

Près de 2 millions d'étrangers vivaient en Suisse

Un total de 1.967.844 étrangers vivaient en Suisse au premier trimestre de l'année 2015, selon des statistiques publiées vendredi par le Secrétariat d'Etat aux migrations de Suisse, relevant une hausse de 22.942 personnes par rapport à la même période de l'année passée. Pen-

dant la même période, 11.835 étrangers ont été enregistrés comme résidents permanents après être entrés en Suisse au titre du regroupement familial.

Les autorités suisses disposent de 4.000 autorisations de séjour de courte durée et de 2.500 autorisations de séjour

pour des travailleurs en provenance d'Etats tiers pour l'année 2015, précise la même source. A la fin mars, 25% des autorisations de séjour de courte durée et 23% autorisations de séjour pour des travailleurs en provenance d'Etats tiers, ont été remises, a ajouté le Secrétaire.

5 migrants morts en mer et 49 secourus au large de la Tunisie

Les corps de cinq migrants tunisiens qui tentaient de rejoindre l'île italienne de Lampedusa ont été repêchés hier au large de la Tunisie, ont indiqué les gardes-côtes, précisant que 49 autres personnes étaient secourues.

«Les gardes-côtes ont repêché vers 2h00 locales les corps de cinq migrants tunisiens, morts noyés, et secouru 49 autres au large de Téboulba», ville côtière au centre-est de la Tunisie, a précisé un responsable des gardes-côtes de cette ville cité par l'agence de presse TAP. «Les dépouilles ont été transférées à l'hôpital de Monastir (centre-est), les autres migrants se por-

tent bien et ils sont au poste de la garde maritime de Téboulba», a ajouté encore la même source.

Ces migrants, la plupart des jeunes âgés de 25 ans, sont partis dans la nuit de vendredi à samedi près du port de Téboulba à bord de deux embarcations de fortune qui ont pris rapidement l'eau, selon la garde maritime de cette ville.

Les autorités tunisiennes font face déjà à un flux de migrants africains fuyant la Libye et partant de rallier l'Europe. Durant le mois d'avril, plus de 300 migrants africains ont été secourus au large de Zarzis (sud) et 169 autres courant mars, selon le Croissant Rouge.

Ban Ki-moon appelle à combattre la perte de diversité biologique

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé à combattre la perte de diversité biologique «par une action mondiale», à l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique, qui est célébrée le 22 mai. «La diversité des formes de vie présentes sur terre est essentielle pour le bien-être des générations actuelles et futures. La préservation, la restauration et l'utilisation durable de la biodiversité peuvent contribuer à résoudre toute une série de problèmes de société», a déclaré M. Ban dans un communiqué. Selon l'ONU, plus de 3 milliards d'individus dépendent de la biodiversité marine et côtière et 1,6 milliard de personnes comptent sur les forêts et les produits forestiers non ligneux pour trouver leurs moyens de subsistance. La dégradation des habitats et la perte de biodiversité menacent les moyens de subsistance de plus d'un milliard de personnes vivant sur des terres sèches et subhumides. «La protection des écosystèmes et l'accès des groupes de population pauvres et vulnérables aux services écosystémiques ont un rôle déterminant à jouer dans l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim», a indiqué M. Ban. «La réduction de la déforestation et de la dégradation des terres, de même que l'accroissement des stocks de carbone dans les forêts, les zones arides, les pâturages et les terres cultivées, sont des facteurs de progrès économique et social non négligeables et un moyen peu coûteux d'atténuer les effets des changements climatiques», a-t-il souligné.

Le bilan des victimes du glissement de terrain survenu lundi à Salgar, une localité du nord-ouest de la Colombie s'est élevé à 92 morts, a annoncé vendredi à Bogota l'Institut de médecine légale.

Le précédent bilan officiel de la catastrophe était de 84

morts.

Sur les 92 corps arrivés à l'antenne de l'Institut à Medellin, capitale de l'Etat d'Antioquia, dans lequel se trouve Salgar, 61 ont été formellement identifiés par les spécialistes de médecine légale. 54 de ces corps ont déjà été remis aux familles des victimes,

dont ceux des 33 personnes qui ont été inhumées jeudi lors d'une cérémonie collective.

Les équipes de secours continuent à travailler sur les lieux pour tenter de découvrir d'autres victimes du glissement de terrain, provoqué par de fortes pluies.

COLOMBIE

92 morts dans un glissement de terrain

Deux séismes de magnitude 6,8 se sont produits samedi au large des îles Salomon dans le Pacifique sans faire de dégâts ni suivis d'alerte au tsunami, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS).

Les épicentres des deux tremblements de terre, surveillés à deux heures d'écart, se situent non loin l'un de l'autre, à une profondeur d'environ dix kilomètres et à quelque 450-500 kilomètres au sud-est de la capitale Honiara. L'institut Géoscience Australia a, lui, estimé leur puissance à respectivement 7,1 et 6,9. C'est la troisième journée d'affilée que les îles Salomon sont sujettes à des secousses de magnitude 6 ou supérieure.

Un séisme de magnitude 6 avait déjà eu lieu vendredi, et un autre de magnitude 6,9 le jour

2 séismes de magnitude 6,8 au large des îles Salomon



précédent. Les Salomon sont situées sur la «Ceinture de feu» du Pacifique, zone où se rencontrent des plaques tectoniques, ce qui produit une fréquente activité sismique et volcanique.

En 2013, un séisme de magnitude 8 avait fait dix morts et détruit des centaines d'habitations sur les Salomon.

APS

CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Un concert mondial prévu en juin repoussé à l'automne



travers plusieurs manifestations sur tous les continents, plus d'une centaine d'artistes, sous la houlette du chanteur Pharrell Williams, auteur du tube «Happy».

L'opération est présentée comme une série de concerts en Chine, en Australie, au Brésil, en Afrique du Sud, en France et aux Etats-Unis.

En juillet 2007, un concert «Live Earth» avait eu lieu dans huit villes pour sensibiliser le public aux enjeux climatiques: Londres, New York, Sydney, Hamburg, Tokyo, Johannesburg, Rio et Shanghai. Il avait mobilisé plus de 150 artistes ou groupes, dont The Police, Linkin Park, UB40, Eason Chan, Shakira, Crowded House, the Black Eyed Peas, Genesis et Madonna.

L'EXCÈS DE PARACÉTAMOL PENDANT LA GROSSESSE PEUT NUIRE À L'ENFANT

Trop de paracétamol chez la femme enceinte pourrait diminuer le taux de testostérone du fœtus.

Une nouvelle étude met en garde les femmes enceintes sur la prise de médicaments pendant leur grossesse. Cette fois-ci elle émane de chercheurs écossais de l'université d'Edimbourg qui lancent un avertissement sur le paracétamol. Précisément, ils déconseillent aux femmes enceintes de dépasser la prise d'un comprimé toutes les 6 heures de paracétamol (4 g par jour, soit la dose maximale recommandée en France) pendant la grossesse. Au-delà, les futures mamans seraient courir un risque à leur fœtus en diminuant la production de testostérone chez celui-ci.

La testostérone est une hormone mâle indispensable dans la spermatogénèse (production des spermatozoïdes). Elle joue aussi un rôle dans l'apparition des caractères sexuels secondaires (développement de la musculature, du pénis, pilosité, libido, etc.). Selon les universitaires écossais, la baisse de testostérone consécutive à l'excès

de paracétamol exposerait au risque d'infertilité masculine, de testicules non descendus et de cancers du testicule.

Pour arriver à ce constat, les scientifiques se sont servis de greffons de tissu testiculaire humain. Ils les ont implantés sur des souris à qui ils ont administré une dose thérapeutique quotidienne de paracétamol. Au bout d'un jour, la production de testostérone était inchangée. Mais elle a chuté de 45 % après sept jours de traitement.

La relation de cause à effet reste floue pour les chercheurs qui précisent que d'autres travaux devront confirmer ces résultats.

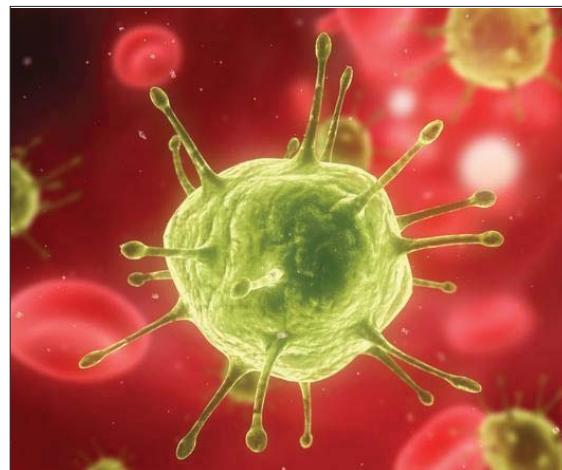
Une étude norvégienne avait déjà alerté sur les effets indésirables liés à la prise prolongée de paracétamol pendant la grossesse. Ils avaient suggéré que le médicament pouvait entraîner des troubles du langage et de motricité chez le futur enfant.



LES INFECTIONS PROVOQUERAIENT UNE BAISSE DU QI

Il existerait un lien entre infections et déclin cognitif, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Plos One*. En effet, ces attaques infectieuses pourraient aussi toucher le cerveau et favoriser le déclin cognitif.

Grippe, infections urinaires, intoxications alimentaires, varicelles... Ces infections peuvent avoir un effet à long terme sur la santé cognitive des patients en faisant baisser leur quotient intellectuel (Q.I.) Les chercheurs du Centre de santé mentale de Copenhague de l'Université de Copenhague (Danemark) ont suivi 190.000 participants pendant 20 ans. Les scientifiques ont évalué leur Q.I à l'âge adulte entre 18 et 40 ans. 35% de ces volontaires avaient été hospitalisés pour une infection sévère avant de passer le test de Q.I. Les résultats de cette enquête révèlent un vrai lien entre infections et baisse de Q.I donc avec le déclin cognitif. En effet, les participants hospitalisés pour infection ont perdu 1,76 point de Q.I par rapport à la moyenne. Ceux touchés 5 fois ou plus par des infections ont affiché des scores de Q.I 9,44 plus bas par rapport à la moyenne. « Les infections cérébrales sont bien sûr celles qui affectent le plus la



capacité cognitive, mais ce ne sont pas les seules à rentrer dans cette association : de nombreux autres types d'infections suffisamment sévères pour nécessiter une hospitalisation peuvent également nuire à la capacité cognitive du patient » explique Michael Eriksen Benros, chercheur au Centre de santé mentale de Copenhague de l'Université de Copenhague et auteur de l'étude.

Prévenir les troubles mentaux

En cas d'infections graves ou répétitives, il est nécessaire de suivre les patients et d'évaluer régulièrement leur Q.I pour prévenir les troubles mentaux. « Les infections ont déjà été associées à la dépression, la schizophrénie, et à une diminution de capacité cognitive des patients souffrant de dépendance » rappelle Michael Eriksen Benros. « Les infections peuvent affecter le cerveau directement, mais aussi par l'inflammation périphérique, et aussi chez des patients en bonne santé. Il est donc important de renforcer la surveillance, même après guérison, en cas d'infection grave » conclut le chercheur.

CERVEAU : L'ÂGE IMMUNOLOGIQUE LIÉ AU DÉCLIN COGNITIF

Le déclin cognitif ne serait pas uniquement lié à l'âge chronologique mais aussi à un âge immunologique, c'est-à-dire à la façon dont les changements immunitaires finissent par déteindre sur les changements du fonctionnement cérébral.

Le vieillissement du cerveau fait l'objet d'un débat depuis des années au sein de la communauté scientifique. Une nouvelle étude d'une équipe des départements Neurobiologie et Immunologie de l'Institut Weizmann avancent une nouvelle thèse sur l'âge neurologique : le cerveau disposerait d'une "signature unique" qui ferait office de chaînon manquant entre le déclin cognitif et le vieillissement. Dans la revue *Science*, les chercheurs affirment que cette découverte pourrait conduire dans le futur à des traitements

pour ralentir ou inverser le déclin cognitif.

Le professeur Michal Schwartz démontre que le système immunitaire joue un rôle important aussi bien dans la guérison après une blessure que dans le maintien d'un fonctionnement normal du cerveau. Cette mission serait rendue possible grâce à l'existence d'une interaction « immuno-cérébrale ». Une interaction qui se produit à travers une interface unique au niveau du cerveau. Cette interface correspond aux plexus choroïdes, des petits organes à l'intérieur du système nerveux central, à proximité des ventricules et qui agissent selon un processus bien huilé, expliqué par le chercheur. « les plexus choroïdes fonctionnent comme des outils de contrôle du système immunitaire sur l'activité cérébrale. Des signaux bio-

chimiques prévenant de dangers éventuels sont libérés du cerveau à travers cette interface. En échange, les cellules immunitaires du sang interviennent pour communiquer avec les plexus choroïdes ».

Un dialogue relié au déclin cognitif

Or, poursuit-il, « ce dialogue est important pour préserver les facultés cognitives et promouvoir la génération de nouvelles cellules cérébrales ». Pour les chercheurs, cela permettrait de comprendre pourquoi les changements du système immunitaire pourraient impacter le changement de la fonction cérébrale et entraîner un déclin cognitif, indépendamment du passage des années.

**DERMATOLOGIE :
PENSEZ À LAVER
VOS HABITS
NEUFS !**



Non, les habits neufs ne sont pas automatiquement propres ! Selon un chercheur américain, il faudrait impérativement les laver une première fois avant même de les porter pour éviter les troubles dermatologiques.

Ils sont doux au toucher, ils sont bien pliés, ils sentent le propre... Nos habits neufs, on les aime tellement qu'on aimerait les enfiler avant même de sortir de la boutique. Et pourtant, il faudrait (vraiment) que l'on pense à les laver avant de les porter pour la première fois. Car la nouveauté n'est pas synonyme de propriété !

C'est le Dr. Donald Belsito, dermatologue à l'Université de Columbia (États-Unis), qui tire la sonnette d'alarme. Dans un entretien au *Wall Street Journal*, le chercheur accuse en premier lieu les produits chimiques utilisés pour "lisser" les vêtements sur les présents.

"La résine formaldéhyde, aussi appelée urée-formaldéhyde, est particulièrement nocive, explique-t-il. Il s'agit d'un gaz qui durcit à la chaleur et qui est pulvérisé sur les vêtements pour éviter les plis. Il est utilisé en particulier pour les vêtements 100 % coton ou indiquant les mentions "sans repassage". Or, ce gaz est aussi responsable d'irritations de la peau et d'allergies. De plus, il pourrait être cancérogène."

L'idéal : un double lavage

Et le chercheur de préciser que, si la plupart des États ont mis en place des normes quant aux formaldéhydes (en Europe, ils ne doivent pas dépasser 30 ppm par vêtement), l'examen des vêtements made in China a montré des taux jusqu'à 900 fois supérieurs à ces dernières...

Pire (?) que le gaz cancérogène, il y a les micro-organismes. "Dans les entrepôts où transiennent les vêtements, ou même sur les mains des personnes qui vont les placer en rayon, il peut y avoir des bactéries, voire des insectes."

Le conseil du dermatologue ? Pensez à passer vos vêtements neufs en machine avant même de les porter.

Vous craignez de les abîmer ? Un lavage à la main peut suffire. Mais si vous avez une peau sensible, l'idéal, c'est un double lavage.

PERTE DE POIDS LE TOP 10 DES ERREURS À NE PAS COMMETTRE

Pour que l'envie de perdre du poids ne devienne pas une obsession et que vos efforts soient récompensés, découvrez les conseils et recommandations de Véronique Liègois, diététicienne et nutritionniste.

1 : Vouloir perdre du poids quand on n'est pas en surpoids

Ne vous laissez pas manipuler par l'image parfaite de la fille idéale qui doit rentrer dans une taille 32. Si votre poids est stable sans vous priver et que votre corps affiche une harmonie, rien ne sert de se battre et s'affamer pour perdre quelques kilos superflus. D'autant plus que vous dérégleriez votre corps et sa régulation naturelle. La solution pour vaincre ces petits kilos : « Bouger davantage pour vous muscler » explique Véronique Liègois, diététicienne-nutritionniste.

2 : Faire des régimes express

Pour perdre du poids vite et le reprendre aussi vite, rien de tel que des régimes express sans phase de stabilisation. « Les régimes express sont le plus souvent déséquilibrés et trop restrictifs. Vous perdez du poids rapidement, mais vous en reprenez autant, ou davantage dans les semaines suivantes » explique Véronique Liègois. A éviter. On réduit sa consommation, on évite de grignoter et on se met au sport.

3 : Faire un régime perpétuel

Après un rééquilibrage alimentaire, le poids de votre corps s'est stabilisé. Pas besoin donc de le mettre à la diète perpétuelle et de vous affamer. Le risque ? En dérégulant votre métabolisme, vous perdez tous les efforts obtenus par votre premier régime et sa phase de stabilisation.

4 : Faire un régime ultra restrictif

Sans sucre, sans sel, sans matières grasses, sans féculents... Les régimes restrictifs font perdre du poids mais surtout favorise une reprise rapide du poids perdu. Trop frustrants, ces régimes poussent à faire des excès. « Optez pour un rééquilibrage alimentaire proche de vos habitudes. Une alimentation variée et incluant tous les aliments que vous aimez, à dose raisonnable. C'est une garantie efficace sur le long terme » rappelle Véronique Liègois.

5 : Vouloir perdre du poids aussi vite que votre amie et que votre Jules

Il ne faut en aucun cas copier le régime de votre voisine, ni celui de votre copine et surtout pas celui de votre homme. Même si c'est assez motivant et pratique de commencer un



régime en couple, on n'oublie pas que la gente masculine a un métabolisme différent, plus élevé que celui de la femme. Les hommes éliminent naturellement plus de calories pour faire fonctionner leur corps. Par ailleurs, ils ne sont constitués que de 10 à 15 % de masse grasse alors que les femmes en portent 25%. Ils maigrissent donc beaucoup plus vite ! La motivation du début peut s'amer ouvrir si vous rendez compte que vos efforts ne sont pas aussi payants que ceux de votre Jules. Il faut se fixer un objectif raisonnable qui correspond à sa morphologie et à son corps et un objectif raisonnable, qui est plus lié à sa motivation et à son tempérament et on ne se compare pas. « Chaque métabolisme est unique et il fonctionne à sa façon » explique Véronique Liègois.

6 : Modifier votre alimentation

Pour perdre et stabiliser son poids, il ne faut pas suivre un régime alimentaire qui modifie trop vos habitudes alimentaires. « Les habitudes personnelles reviennent très vite », rappelle Véronique Liègois. « Les résultats sur le long terme ne pourront être obtenus qu'en mettant à plat vos habitudes alimentaires et en les modifiant le moins possible ». Ce qui n'empêche d'essayer de prendre de nouveaux bons réflexes.

7 : Manger différemment que votre conjoint et votre famille

Une alimentation saine et équilibrée convient à toute la famille même si elle n'est pas au régime. Pour perdre du poids, il ne faut pas se concentrer sur des plats ultra-lights et

vivre dans la frustration. Il faut manger moins et apprendre à compenser les écarts dus à une invitation. A table avec votre famille, ne mangez pas de pain, ne vous réservez pas et contentez d'un yaourt et d'un fruit au dessert.

8 : Boire beaucoup d'eau

Boire de l'eau n'a jamais fait maigrir. Il n'est donc pas recommandé de boire plus que de raison. D'autant plus que si vous avez des problèmes de rétention d'eau, vous aurez tendance à grossir. « Pour la boisson comme pour les autres aliments, le secret, c'est la juste dose. Les besoins en eau se situent entre 1 litre et 1,5 litres par jour » rappelle Véronique Liègois.

9 : Faire un jeûne pour maigrir

Le jeûne peut aider à détoxifier le corps mais n'a jamais fait maigrir. « Un jeûne de 24h peut être considéré comme une étape pour démarquer un changement alimentaire, mais pas comme un starter de l'amincissement » explique Véronique Liègois.

10 : Alterner régime draconien et excès alimentaire

Se restreindre, craquer, puis reprendre le contrôle génèrent un stress sur le corps. Plus vous affamez votre corps, plus il stocke en prévision d'une prochaine restriction. Et plus vous risquez de prendre finalement du poids.

« La restriction génère obligatoirement la compensation. Optez pour une alimentation moins frustrante au quotidien, les excès et compulsions disparaîtront progressivement d'eux-mêmes » conclut Véronique Liègois.

LES CALORIES NÉGATIVES : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Manger pourrait faire perdre du poids ? Oui, si l'on consomme des aliments aux calories négatives, selon une théorie nutritionnelle qui défend le fait que leur digestion ferait dépenser au corps plus d'énergie qu'il n'en absorbe. Mais ces aliments existent-ils vraiment ? On fait le point avec Amélie Laloux, diététicienne.

Maigrir en croquant dans du céleri cru, perdre du poids grâce à une cure d'ananas... Une rumeur nutritionnelle, relayée notamment par le cuisinier Michel Guérard dans l'émission Top Chef, circule en ce moment sur des aliments aux calories négatives, des produits soi-disant miracles pour perdre du poids. Alors, info ou intox ?

Les calories négatives se trouveraient dans certains fruits et légumes, notamment dans le céleri cru, l'ananas, le chou ou les agrumes feraient des miracles. « Aujourd'hui aucune étude scientifique n'a prouvé la véracité de cette théorie » explique Amélie Lalout, diététicienne. « Et, si les légumes ne font pas grossir et peuvent être mangés sans modération, les fruits eux, apportent du sucre qui peut perturber la perte de poids », rappelle la diététicienne.

SETIF : JOURNÉE INTERNATIONALE D'INFECTIOLOGIE :

Les nouvelles maladies émergentes au cœur des débats

Les séminaires, journées d'études et autres congrès internationaux sur la santé se succèdent à Sétif et ne se ressemblent pas de par leur pathologie. C'est ainsi qu'après le cancer, la neurologie, l'allergologie, la chirurgie générale, c'est au tour de l'infectiologie, jeudi dernier, de traiter de ce sujet d'actualité depuis l'ère des temps avec l'organisation de la 8^e édition de sa Journée internationale.

Azzedine Tiouri

L'auditorium Mouloud Kacem Nait Belkacem de l'université Sétif 1 d'El Bez a abrité cette 8^e Journée internationale d'infectiologie traitant cette année du sujet scientifique brûlant d'actualité de maladies émergentes telles que le coronavirus, Ebola etc. C'est en présence du représentant de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) en Algérie, le Pr. Mba Keita, du président du comité d'organisation, le Pr. Abdelmajid Lacheheb, du directeur de la santé et de la population de la wilaya de Sétif, d'émérites spécialistes et conférenciers venus de l'ensemble du pays et de France que le recteur de l'université Sétif 1, Djemane Abdelmajid, a donné le coup d'envoi de cette rencontre scientifique où il n'a pas manqué de souligner toute son importance sur le plan sanitaire.

Intervenant à cette occasion, le représentant de l'OMS en Algérie, s'est déclaré très satisfait de sa présence une seconde fois à Sétif pour débattre d'un sujet aussi important, "à un moment dira-t-il, où nous assistons à l'émergence de nouvelles maladies et à la réapparition d'autres qu'on avait pensé avoir éradiqué à tout jamais. Tous les Etats aujourd'hui ont pris conscience de l'importance et de l'ampleur de la maladie à virus Ebola". Cette rencontre, ajoute-t-il, va profiter à enrichir vos connaissances, débattre de beaucoup de maladies et renforcer le système de santé pour les combattre plus efficacement".

Evitant cette rencontre de santé publique, le Pr Lacheheb nous déclare: "Cette Journée, la 8^e du genre entre dans le cadre de la formation médicale continue. Le sujet de cette année traite des maladies émergentes. Cette maladie est un problème de santé publique mondiale parce que ces maladies se caractérisent d'abord par leur survenue à n'importe quel moment. Elles ne s'annoncent pas. Elles peuvent survenir n'importe où et quelque soit la performance du système de santé et de surveillance le plus performant où l'on peut citer un exemple des Etats-Unis qui ont été confrontés en 1999 à une maladie émergente le west nile qui est partie de l'Afrique pour arriver aux Etats-Unis. Leurs évolutions sont imprévisibles".

Et de poursuivre : "Nous vivons depuis 2013 la maladie à virus Ebola, ce n'est pas encore fini. C'est un problème de santé publique international. C'est pour cette raison et à cette occasion, nous avons invité deux représentants de l'OMS, qui ont accepté d'assister avec nous pour nous apporter un peu leur soutien et surtout leur expérience, dans le domaine de lutte contre ces maladies émergentes. En Algérie, de par sa situation géographique, et par également les caractéristiques des maladies émergentes et comme je viens de le dire, aucun pays n'est épargné. Pour se préparer, c'est de la surveillance et beaucoup plus par anticipation et ça c'est difficile. Il y a un règlement sanitaire international de l'OMS qui a été mis en appli-



cation en 2007 et en Algérie, il a été signé par un décret présidentiel en 2013. Ce règlement sanitaire international donne toutes les directives, les grandes lignes et les spécificités dans la prise en charge de ces types de maladies".

"L'Algérie et aucun pays ne peut être épargné, indiquera-t-il, surtout le nôtre avec la situation géographique avec l'Afrique subsaharienne, avec l'émigration, le problème de transport de marchandises, de personnes. Ces maladies émergentes peuvent intervenir avec l'implication de trois éléments fondamentaux. D'abord les microbes, ils sont là avant l'arrivée de l'être humain. Il y a plus de trois milliards d'années, ils existaient déjà, ils sont toujours en perpétuel lutte avec l'homme et jusqu'à maintenant c'est eux qui gagnent la bataille. Le deuxième élément qui intervient dans ces maladies émergentes, c'est l'environnement, le changement climatique, la déforestation. Le maître d'orchestre c'est l'homme, avec ses activités, ses mouvements, le déplacement rapide, on est en incubation d'une maladie à Sétif aujourd'hui, le lendemain on est aux Etats-Unis, en Europe et on peut transporter ces maladies très rapidement. C'est un problème international."

C'est fondamental, insiste-t-il, la détection aussi à temps d'une maladie est très importante. L'Anticiper reste très difficile. Ces maladies épidémiques d'une façon générale, c'est de déterminer le premier cas. Dès nous avons le premier cas d'une maladie émergente, l'information doit circuler non seulement à l'échelle nationale, mais internationale, pour que tout le monde se prépare. C'est ce qui est passé avec l'Ebola, l'information a été transmise à tous les pays. Ces

derniers ont appliqué les recommandations de surveillance, de détection. Nous restons toujours vigilants et à aucun moment, nous devons baisser les bras, parce qu'aujourd'hui c'est l'Ebola, demain on ne s'est pas ce qui nous attend. Le problème de la santé, et notamment en matière de ces maladies émergentes, n'est pas un problème particulier à la santé, c'est un problème qui fait intervenir les médias, car la communication est fondamentale surtout la bonne. La plupart de ces maladies émergentes, plus de 70%, viennent de l'animal, transmis à partir des animaux. Il y a plus de 350 maladies émergentes. La prévention est fondamentale. Nous avons insisté sur les maladies qui sont autour de l'Algérie".

L'Algérie dispose d'un certain nombre d'atouts

Interrogé en marge des travaux de cette journée, le Pr. Mba Keita représentant de l'OMS en Algérie nous fera part de ses sentiments et de la stratégie mise en œuvre par l'Algérie face à ces maladies émergentes ou réémergences." En 2005, l'OMS pour faire face aux menaces sanitaires qui peuvent avoir une portée internationale a mis en place le règlement sanitaire international qui est entré en vigueur en 2007. L'Algérie a été l'un des pays à avoir ratifié ce règlement sanitaire international, mieux l'Algérie pour montrer son engagement l'a traduit par un engagement politique fort à travers l'adoption de ce décret présidentiel du 4 au 2013 dont le dispositif que l'Algérie met en place pour faire face à toutes les menaces de santé publique qui peuvent avoir une portée internationale. Le second élément qui traduit cet en-

agement de l'Algérie, c'est aussi dans l'efficacité à travers l'élaboration d'un plan national de préparation d'alerte et de riposte face aux menaces sanitaires qui peuvent avoir une portée internationale. En troisième lieu, il faut aussi signaler que l'Algérie est l'un des rares pays, le seul pays de l'Afrique OMS à avoir traduit ce plan d'action en action réelle. Ceci s'est vu et s'est confirmé lorsque l'Algérie a recensé quelques cas de coronavirus du Moyen-Orient que l'Algérie a su vite juguler à travers un dispositif renforcé, mais également par la mise en place renforcé de ce dispositif lorsqu'il y a eu les menaces qui étaient liées à l'épidémie de la maladie à virus Ebola qui a touché un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest, dont un pays proche de l'Algérie. Mais à ce jour, fort heureusement de par la surveillance, de par la formation du personnel, nous n'avons recensé aucun cas de maladie à virus Ebola ici".

Pour savoir où en est la situation actuellement en Algérie pour ce qui est de ces maladies, notre interlocuteur souligne : "Pour ce qui est des maladies émergentes et réémergences, je pourrai dire que ceci passe d'abord par une surveillance accrue parce que sans la mise en place d'un système de surveillance épidémiologique, on ne peut savoir quelles sont les tendances évolutives, l'Algérie dispose d'un certain nombre d'atouts dans ce sens et je ne citerai que trois : la qualité des ressources humaines dans le domaine médical, le fait d'avoir aussi des laboratoires qui sont de niveau élevés P3 dans la classification internationale qui font partie des laboratoires qui sont au top niveau en matière de diagnostic et de surveillance, et en troisième lieu le fait de avoir mis en place le dispositif qui permet à temps de détecter et de passer à la phase de riposte."

Quant à la question de savoir si les efforts de l'Algérie sont satisfaisants, mais est-ce aussi suffisantes, il dira : "Pour ne rien vous cacher, personne n'est à l'abri d'une maladie ou d'une épidémie. Les pays qui sont les plus performants en la matière tels que les Etats-Unis ont connu des cas d'Ebola, malgré tout le dispositif existant. Il n'y a pas de risque zéro, mais nous pouvons dire qu'en Algérie, le système de santé qui est en place permet aujourd'hui d'assurer une surveillance, de pouvoir donner l'alerte et de passer à la phase de riposte lorsqu'il y a des menaces sanitaires qui peuvent avoir une portée internationale".

Plus d'une quinzaine de communications animées par d'éminents spécialistes ont été au programme de cette journée où l'on peut citer : "Les maladies émergentes en Algérie : sommes-nous prêts ?" du Pr. R. Ait Hammouda du service des maladies infectieuses de l'EH S de Batna, "La maladie à virus Ebola" du Pr. P. Tattevin de Rennes en France, "La diphthérie d'origine animale, une pathologie émergente ?" du Dr. O. Patey, de Paris, en France, "Les virus grippaux émergents" du Dr. F. Derrar de l'Institut Pasteur d'Algérie, Sidi-Fredj, "La situation du paludisme en Algérie" du Dr. Dj. Hammadi de l'INSP etc.

LA SANTÉ MENTALE

La prise en charge psychiatrique des patients à pathologies lourdes dans un hôpital général sera au centre d'une journée, prévue le 2 juin au Centre hospitalo-universitaire d'Oran, a-t-on appris hier auprès des organisateurs. Cette journée autour des enjeux de la psychiatrie à l'hôpital général réunira des experts de différentes disciplines venant de plusieurs régions du pays pour débattre de la place de la psychiatrie au sein des établissements de soins généraux. La psychiatrie à l'hôpital général est un thème d'actualité et sa pra-

tique suscite un vif intérêt. Elle engendre bon nombre d'interrogations, notamment chez les psychiatres et professionnels de la santé mentale travaillant au sein des CHU et autres établissements de soins généraux, soulignent les organisateurs.

Lors de cette journée, il sera question de définir les champs d'interventions communes entre la médecine générale et la psychiatrie, l'ensemble de ces démarches et pratiques est communément appelé «Psychiatrie de liaison», qui représente une disci-

pline à part entière exigeant des compétences à la fois psychiatriques et médicales. A ce titre, la psychiatrie de liaison devrait intervenir simultanément avec la prise en charge thérapeutique principalement dans la procréation médicalement assistée, la transplantation d'organes, les traitements en unité de soins intensifs, les soins palliatifs, les cancers, les tentatives de suicide, le sida, les addictions etc.

Les patients souffrent souvent de dépression, le plus souvent méconnue ou insuffisamment diag-

nostiquée, a-t-on indiqué de même source. Les objectifs de l'activité de psychiatrie de liaison s'orientent principalement vers la prise en charge de patients souffrant de troubles d'ordre psychiatrique, associés à leurs pathologies médicales ou chirurgicales.

«Cette prise en compte devient essentielle quand on sait que la dépression altère la qualité de vie, engendre un handicap fonctionnel, réduit l'activité physique, entraîne l'isolement social, la négligence de soi, la mauvaise observance des traitements et l'excès de taba-

gisme», ont encore expliqué les organisateurs. Un riche programme de communications a été retenu pour cette journée.

Il traitera, entre autres, du Programme national de santé mentale : place des hôpitaux généraux, l'impact de la dépression dans les pathologies cardiaques, les Troubles mentaux chez les hémodialysés. Le rôle du psychiatre dans la prise en charge de l'obésité en chirurgie bariatrique et la prise en charge des suicidants à l'hôpital général».

APS

MALI

La Minusma enquête sur des violations des droits de l'homme dans la région de Gao

La Mission de l'ONU au Mali (Minusma) a annoncé vendredi avoir lancé une enquête sur des violations des droits de l'homme, dont l'exécution hier d'un certain nombre de civils dans la région de Gao, estimant que ces actes, s'ils sont avérés, constituerait des «crimes graves».

«La Minusma a reçu des rapports inquiétants faisant état de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire, dont l'exécution hier (jeudi) d'un certain nombre de civils parmi lesquels pourrait se trouver un travailleur d'une ONG internationale, dans le village



de Tin-Hamma, dans la région de Gao», a indiqué la mission onusienne dans un communiqué publié sur son site internet.

Ces exactions, a-t-elle ajouté, «feraient suite aux affrontements qui ont opposé le 20 mai des membres de la Plateforme et de la Coordination des Mouve-

ments de l'Azawad (CMA)».

Si les informations rapportées sont avérées, «ces actes constituerait des crimes graves dont les responsables devront rendre compte devant la justice», a souligné la Minusma qui, conformément à son mandat, a déployé une équipe d'enquête sur le terrain

pour rapidement établir les faits. La mission onusienne a déploré que ces violences «réduisent grandement l'espace humanitaire, déjà limité, et affectent négativement l'accès et la distribution de l'aide humanitaire destinée aux populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants, qui ont un besoin urgent d'assistance».

Elle a rappelé à ce propos, aux parties prenantes, qu'en vertu de la Résolution 2164 du Conseil de Sécurité, elles doivent se conformer aux obligations que leur impose le droit international humanitaire: respecter et protéger le personnel, les installations et les secours humanitaires, faciliter le libre passage des acteurs humanitaires».



Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a demandé vendredi au gouvernement du Nigeria d'accroître l'aide médicale et psycho-sociale apportée aux victimes du groupe terro-

Ban Ki-moon demande au Nigeria d'accroître l'aide aux victimes de Boko Haram

riste Boko Haram pour se remettre de leurs épreuves.

Dans un communiqué, M. Ban «demande au gouvernement du Nigeria d'accroître l'aide médicale et psycho-sociale apportée aux survivants», en se déclarant «consterné par la poursuite des enlèvements et l'utilisation d'enfants comme «bombes humaines»».

Il s'est dit consterné aussi par «les témoignages de beaucoup de filles et

de femmes détenues par Boko Haram», victimes de violences sexuelles notamment.

De son côté, le Comité international de la Croix rouge (CICR) avait prévenu jeudi que l'insurrection du groupe Boko Haram a causé «une des pires crises humanitaires d'Afrique», précisant que des fonds supplémentaires sont «nécessaires» afin de porter secours aux victimes.

TOGO

Démission du Premier ministre et de son gouvernement

Le Premier ministre togolais Kweï Sélassiogodji Ahoméy-Zunu a remis sa démission et celle de son gouvernement au président Faure Gnassingbé qui l'a acceptée, a annoncé la présidence dans un communiqué rendu public vendredi soir.

«Au terme d'un processus libre, équitable, transparent et démocratique, le peuple togolais a renouvelé le 25 avril 2015 sa confiance au Président de la République, en le reconduisant à la magistrature suprême. Conformément à la pratique républicaine (...) le Premier ministre, Sélassiogodji Ahoméy-Zunu a présenté ce jour au Prési-

dent de la République sa démission ainsi que celle de l'ensemble du gouvernement», indique le communiqué lu à la télévision nationale.

M. Gnassingbé «a accepté cette démission» et s'est «félicité des efforts qui ont été déployés par le Premier ministre et les membres du gouvernement dans l'accomplissement de leurs missions».

«Le Président de la République a instruit le Premier ministre d'expédier les affaires courantes», ajoute le communiqué.

Ancien secrétaire général de la présidence de la République (2008 à 2012),

M. Ahoméy-Zunu, 57 ans, avait été nommé au poste de Premier ministre en juillet 2012, en remplacement de Gilbert Houngbo. Il a été reconduit à ce poste en septembre 2013, un mois après les élections législatives remportées par le parti au pouvoir. La démission de M. Ahoméy-Zunu et de son gouvernement intervient près d'un mois après l'élection présidentielle du 25 avril, scrutin remporté par le sortant Faure Gnassingbé avec 58,77% des suffrages exprimés, contre 35,19% à son principal adversaire Jean-Pierre Fabre, selon les résultats officiels de la Cour constitutionnelle.

SOUDAN DU SUD

L'ONU dénonce les violations des droits de l'Homme

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeïd Ra'ad Al Hussein, a mis en garde vendredi contre les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises dans le Soudan du Sud, où les combats entre le gouvernement et les forces d'opposition se sont intensifiés au cours des dernières semaines.

«Depuis plus de 17 mois, femmes, hommes et enfants souffrent de façon insensée d'une catastrophe d'origine purement humaine, et vivent dans les conditions les plus inhumaines», a déclaré le Haut-Commissaire dans un communiqué publié à Genève, ajoutant que plus de deux millions de personnes ont perdu leur maison, leurs moyens de subsistance et des membres de leur famille, tués ou re-



crutés de force. «Et maintenant, au cours des dernières semaines, les parties prenantes sont parvenues à rendre une terri-

ble situation bien encore pire», a-t-il déploré. M. Zeïd a mentionné des rapports «alarmants» faisant état de violations fla-

grantes du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme depuis l'escalade des combats du 29 avril, y compris des meurtres, des viols, des enlèvements et des incendies et destructions de villes et villages dans différents comtés de l'Etat d'Unité.

«Environ 10.000 personnes de plus sont venues gonfler les rangs des 60.000 déplacés internes dans les sites de protection des civils [de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS)] à Bentiu, dans l'Etat d'Unité, au cours des dernières semaines, dont nombre d'entre elles ont parcouru de longues distances à pied dans des conditions horribles, sous la menace constante d'attaques par des groupes armés», s'est indigné M. Zeïd.

APS



ÉGYPTE

Morsi et des figures de la révolte de 2011 devant la justice à partir de samedi

L'ex-président égyptien Mohamed Morsi doit être jugé à partir de samedi au Caire pour «outrage à magistrat», aux côtés de dirigeants de l'opposition et de gauche.

Dans le procès devant s'ouvrir samedi, 25 personnes sont jugées aux côtés de M. Morsi, dont des dirigeants de sa confrérie des Frères musulmans et des figures des mouvements laïques et de gauche, fer de lance de la révolte de 2011, pour avoir chacune à un moment ou un autre «outragé la justice», selon l'accusation.

Parmi eux figurent le politologue de renom et ex-député Amr Hamzawy, l'avocat des droits de l'Homme Amir Salem, et le militant de gauche Alaa Abdel Fattah, déjà condamné à cinq ans de prison pour des violences lors d'une manifestation illégale. M. Morsi, détenu depuis sa destitution en juillet 2013 par l'ex-chef de l'armée et actuel président Abdel Fattah al-Sissi, a été condamné à mort il y a une semaine pour son rôle dans des évasions massives de prison et des attaques visant la police durant la révolte de 2011 qui chassa Hosni Moubarak du pouvoir.

M. Morsi doit répondre d'accusations lancées lors d'un discours fin juin 2013, peu avant sa destitution, dans lequel il reprochait notamment à un juge d'avoir «couvert des fraudes électorales» lors des législatives de 2005.

La Tunisie célèbre les cinquante ans de réalisations architecturales

Une exposition intitulée «50 ans d'architecture en Tunisie» se tient depuis vendredi au musée du Bardo à Tunis pour présenter les réalisations architecturales dans le pays pendant un demi siècle. Le président de l'ordre des architectes tunisiens, Amine Zriba a souligné lors de l'inauguration que l'exposition est une occasion aussi pour évaluer la réalité du secteur de l'architecture et mettre en lumière l'environnement dans lequel il évolue.

Il a saisi cette occasion pour souligner l'importance d'«accélérer les réformes et l'amendement des législations liées à la profession d'architecte». L'exposition est organisée à l'occasion de la Journée nationale de l'architecture, coïncidant avec le 22 mai de chaque année.



SYRIE

Formation d'un nouveau groupe de l'opposition en juin au Caire

Un nouveau regroupement de l'opposition syrienne va se constituer les 8 et 9 juin au Caire et adopter une feuille de route ainsi qu'une charte nationale.

«Le Caire accueillera les 8 et 9 juin une conférence élargie des forces de l'opposition syrienne dont l'objectif est de définir une vision représentant le spectre le plus large possible de l'opposition syrienne, (...) pour oeuvrer à la fin de la crise en Syrie», a annoncé un communiqué du ministère des Affaires étrangères égyptien.

Selon un des principaux organisateurs de cette conférence, Haytham Manna, plus de 200 personnalités de l'opposition civile et militaire «arabe, kurde et de toutes les confessions, participeront à la réunion qui doit élire un comité politique, adopter une feuille de route et une charte politique».

Ce regroupement prendra le nom de «L'opposition nationale syrienne». Selon lui, ce nouveau regroupement est «totalement différent» de la Coalition de l'opposition. «Il s'agira d'une réunion syro-syrienne à 100%, financée par nous-mêmes, téleguidée par personne avec un ordre du jour purement syrien», a-t-il dit.

Des représentants de ce nouveau regroupement rencontreront après la conférence de Caire le médiateur de l'ONU pour la Syrie Staffan de Mistura, après une récente réunion avec lui, a souligné M. Manna, une vétéran de l'opposition.

PÉROU

Etat d'urgence dans une province du sud péruvien en raison de manifestations



Le Premier ministre péruvien, Pedro Cateriano a annoncé hier à Lima qu'un état d'urgence a été décreté dans la province d'Islay, dans le sud du Pérou, où un projet minier suscite depuis deux mois des manifestations au cours desquelles quatre personnes sont mortes.

«Le gouvernement a pris la décision de décréter l'état d'urgence dans tous les districts de la province d'Islay et de sa capitale Mollendo pour une durée de 60 jours», a précisé M. Cateriano au cours d'une conférence de presse, précisant que l'état d'urgence entre en vigueur ce samedi et ce sont les forces armées qui seront chargées de maintenir l'ordre public. Un manifestant est mort vendredi lors d'un nouvel affrontement entre manifestants et protestataires, selon des sources médicales. Il s'agit du quatrième décès enregistré depuis le début il y a deux mois des manifestations contre le projet minier de Tia Maria.

Ce projet de mine de cuivre, d'un montant estimé à 1,4 milliard de dollars, est mené par la firme Southern Peru, filiale de la compagnie mexicaine Southern Copper.

La population de la région rejette le projet, estimant qu'il «nuira à l'agriculture et à l'environnement». Elle observe une grève générale depuis le 23 mars et les manifestations se sont multipliées.

ESPAGNE

Les Espagnols aujourd'hui aux urnes pour des élections municipales

Les Espagnols se rendront aujourd'hui aux urnes pour des élections autonomes et municipales, avant les législatives de fin d'année, en vue de renouveler les membres des conseils municipaux et de conseils régionaux du pays.



Environ 34,5 millions d'électeurs sont ainsi appelés à renouveler les 8.116 conseils municipaux. Parallèlement, 19 millions d'électeurs devront renouveler les assemblées de 15 conseils régionaux.

Ces élections municipales permettront de donner un aperçu sur l'état actuel de la vie politique espagnole et du futur paysage dans ce pays. Ce scrutin intervient en effet dans une conjoncture délicate marquée par la crise économique qu'avait connue l'Espagne et surtout par l'apparition de nouveaux jeunes partis politiques «Podemos» et Ciudadanos qui peuvent bouculer la donne dimanche, et ce à l'approche de la tenue des élections législatives prévues en fin d'année.

Malgré un discours de satisfaction sur la reprise économique et la baisse du chômage, le parti au pouvoir depuis décembre 2011 «Parti populaire» (PP), que préside Mariano Rajoy, entre dans cette course affecté par la politique d'austérité adoptée entre 2011 et 2013, dont les effets se font encore sentir au niveau des revenus et des salaires.

Selon les derniers sondages, le recul du PP devrait être très fort, même dans ses bastions historiques.

A Madrid par exemple, où les Populaires avaient obtenu 51% des voix en 2011, le parti pourra perdre 15 points. Dans la Communauté de Valence, la chute pourrait atteindre 18 points de 49 à 31% alors qu'en Estrémadure, en Aragon et en Castille et Léon, la chute serait de 13 points et à Castille-La Manche et dans la Rioja, de dix points.

Pour sa part, le principal parti de l'opposition, le parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) de Pedro Sanchez devrait lui aussi subir un net recul dans certaines régions et pourraient maintenir toutefois ses positions dans certains de ses bastions, notamment dans les Asturias (nord-ouest).

Montée en puissance des partis «Podemos» et «Ciudadanos»

Le scrutin de ce jour sera marqué pour la première fois par l'entrée en lice du parti de gauche issu du mouvement des «indignés», Podemos (nous pouvons), qui a vu sa cote de popularité reculer depuis mars dernier, en passant de 26% d'intentions de vote à 18%. Ce recul s'explique notamment par la percée du jeune parti «Ciudadanos» (citoyens), créé en Catalogne par Albert Rivera. «Podemos pourrait arriver deuxième en Aragon (nord) et aux Asturias (nord-ouest) et essayer

de gouverner ces régions», estime Pablo Simon, professeur de sciences politiques à l'université Carlos III. «En Navarre (nord), il pourrait même arriver en tête. Ces petites régions pourraient être les premières où de nouveaux partis auraient la possibilité de gouverner». Autre parti, Ciudadanos, depuis le début de l'année, il se définit comme un parti centriste libéral luttant contre la corruption des élites politiques. Le parti s'est nettement imposé comme une force nationale, atteignant dans les sondages entre 15 et 20% des intentions de vote, devant le Parti de la gauche unie et l'Union pour le progrès et la démocratie «UPyD».

Rarement des élections régionales et locales n'ont été entourées d'autant de suspense en Espagne. Ainsi en absence de majorité claire dans les régions, les observateurs et analystes s'attendent à des journées d'incertitude après les élections, d'autant plus que les partis vainqueurs devront former des alliances avec Podemos ou Ciudadanos pour pouvoir gouverner dans certaines régions comme Madrid, ou encore Valence, et Estrémadure.

L'ONU adopte une résolution de coopération régionale pour contrôler les armes légères

Une résolution qui préconise de renforcer la coopération régionale a été adoptée vendredi par le Conseil de sécurité de l'ONU, pour mieux contrôler les armes légères et de petit calibre.

Dans cette résolution, les membres du Conseil préconisent «la mise en place ou le renforcement, le cas échéant, de mécanismes sous-régionaux et régionaux de coopération, de coordination et de partage de l'information, en particulier la coopération douanière transfrontalière et les réseaux d'échange d'informations, en vue de prévenir, de combattre et d'éliminer le transfert illicite, l'accumulation déstabilisante et le détournement d'armes légères et de

petit calibre». Le Conseil de sécurité estime par ailleurs que les Etats membres doivent mettre en place, s'il n'existe pas, des lois, des règles et des procédures administratives leur permettant de contrôler efficacement la production d'armes légères et de petit calibre au sein de leur juridiction et l'exportation, l'importation, le transit ou le transfert de ces armes.

Il invite aussi instamment les Etats membres, les entités compétentes des Nations unies et les organisations intergouvernementales, régionales et sous-régionales en mesure de le faire à «coopérer et à échanger des informations sur les personnes soupçonnées de trafic».

Au moins 43 morts dans des affrontements entre policiers et hommes armés au Mexique



Au moins 43 personnes, dont 42 hommes armés et un policier fédéral, ont été tuées vendredi dans des affrontements survenus dans la ville de Tanhuato dans l'ouest du Mexique, a annoncé un porte-parole du gouvernement fédéral.

Un premier bilan faisait état de 39 personnes mortes dont 37 hommes armés et deux policiers fédéraux.

«Le bilan provisoire est de 42 délinquants présumés et un policier fédéral morts dans ces affrontements, survenus dans la localité de Tanhuato, dans l'état de Michoacan, à environ 500 kilomètres de Mexico, a précisé le porte-parole.

Selon le gouverneur du Michoacan, Salvador Jara, les affrontements ont débuté après que les forces de l'ordre ont essayé des tirs en provenance d'un véhicule suspect qu'ils avaient arrêté. Les hommes armés se trouvaient à bord et se sont ensuite

retranchés dans un ranch à proximité, où ont eu lieu plusieurs échanges de tirs avec les forces de l'ordre. claré M. Jara à la Radio, précisant ne pas encore pouvoir donner de bilan définitif. La localité de Tanhuato, qui compte 15.000 habitants, est voisine de Yurecuaro, également dans le Michoacan, où un candidat de gauche aux élections municipales, ex-chef d'une milice d'autodéfense mexicaine, a été assassiné la semaine dernière lors d'une réunion électorale.

Tanhuato est aussi proche de la frontière de l'Etat de Jalisco, où le gouvernement a déployé une opération militaire lourde contre Jalisco Nueva Generación.

APS

SOMMET DE L'UE

Le Premier ministre britannique confiant d'obtenir une réforme de l'UE

Le Premier ministre britannique David Cameron s'est dit confiant, vendredi à Riga, d'obtenir une réforme de l'Union européenne (UE), avant un référendum promis en 2017 sur une éventuelle sortie de son pays de l'Union.

Dans une déclaration aux journalistes à la conclusion d'un sommet européen qui a permis son premier déplacement à l'étranger après sa victoire électorale triomphale début mai, M. Cameron s'est dit «déterminé» à renégocier les termes de l'appartenance du Royaume Uni à l'UE avant un référendum d'ici la fin 2017 sur un éventuel «Brexit», autrement dit la sortie du Royaume-Uni du groupe des 28.

«J'ai toujours dit que si je n'obtenais pas ce dont je pense que nous avons besoin, je n'excluais rien» mais «je suis confiant d'obtenir cette réforme», a-t-il déclaré, ajoutant: «je suis confiant... Je pense que c'est dans l'intérêt de tous».

Le Premier ministre britannique, décidé à mener tambour battant ce combat européen, se rendra dès jeudi à Paris et vendredi à Berlin pour discuter plus avant de ses demandes,



avant un nouveau sommet en juin à Bruxelles.

David Cameron, lui-même sous pression des euro-sceptiques de tout poil en Grande-Bretagne, aspire à rapatrier certains pouvoirs de Bruxelles à Londres et à durcir les conditions d'accès au marché du travail et aux aides sociales pour les immigrés de l'UE, notamment en provenance des pays de l'Est.

La Commission européenne a d'ores et déjà tracé une ligne rouge en soulignant que les

«quatre libertés fondamentales», à savoir libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services, n'étaient pas négociables.

Toutefois, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres ont jusqu'à présent gardé leur silence et ne sont pas étendus sur la question à Riga.

«Il n'y a eu aucune discussion» sur la réforme de l'UE, a même affirmé le président François Hollande aux journalistes, en ajoutant que «ce n'était pas le lieu et pas le moment».

Par ailleurs, les participants au sommet de Riga, consacrés aux relations avec les voisins orientaux de l'UE, ont réaffirmé qu'ils poursuivraient leur rapprochement économique et politique avec six républiques de l'ex-URSS.

Mais ils ont aussi martelé qu'une adhésion n'était pas à l'ordre du jour, notamment pour l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie, les trois pays qui ont le plus avancé vers l'UE en signant des accords d'association synonymes à terme de libre échange.

«Personne n'a promis que le Partenariat oriental serait la

voie automatique pour une adhésion à l'UE», a résumé le président du Conseil européen, Donald

Tusk. «L'UE est un partenaire au long cours», a-t-il souligné, ajoutant que la coopération ne pouvait pas toujours avancer «à pas de géant».

Seul lot relatif de consolation, la Géorgie et l'Ukraine ont reçu des signaux encourageants sur une possible libéralisation en 2016 du régime de visas à l'entrée dans l'UE, déjà accordée aux Moldaves.

François Hollande a, quant à lui, souligné que le Partenariat avec l'Est ne devait pas se faire au détriment de la relation déjà tournée avec la Russie, qui se braque contre tout ce qu'elle considère comme une intrusion dans sa sphère d'influence.

«Nous ne devons pas faire de ce partenariat oriental un conflit de plus avec la Russie», a souligné M. Hollande à l'issue d'une rencontre tripartite avec Mme Merkel et le président ukrainien Petro Porochenko.

Les aspirations pro-européennes de l'Ukraine et le renversement du président Viktor Ianoukovitch en 2014, ont poussé la Péninsule de la Crimée à se rattacher à la Russie et les régions russophones de l'est ukrainien à s'engager dans un conflit armé contre les nouvelles autorités de Kiev.

L'Algérie condamne «énergiquement» l'attentat-suicide dans une mosquée de la province du Qatif en Arabie Saoudite

L'Algérie condamne «avec les termes les plus forts» l'attentat-suicide qui s'est produit vendredi dans une mosquée de la localité du Qatif et qui a fait plusieurs morts et blessés, tout en appelant à l'intensification des efforts de lutte contre le terrorisme.

«Nous condamnons avec les termes les plus forts le lâche attentat-suicide qui a ciblé vendredi une mosquée de la localité de Koudeih, province du Qatif, au royaume d'Arabie Saoudite frère et qui a fait plusieurs morts et blessés parmi les fidèles», a indiqué, dans une déclaration à l'APS, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Abdelaziz Benali Chérif.

«Cette attaque terroriste nous interpelle à nouveau sur l'importance et la nécessité d'intensifier les efforts dans tous les pays et au niveau international pour lutter contre ce phénomène odieux dont les commanditaires tentent de semer la terreur et le chaos et créer une situation d'insécurité et d'instabilité dans plusieurs pays du monde. Tout en réitérant notre ferme condamnation du terrorisme sous toutes ses formes, nous exprimons notre solidarité avec nos frères en Arabie saoudite, peuple et gouvernement et présentons nos sincères condoléances aux familles des victimes», a souligné le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Les Etats-Unis condamnent l'attentat contre une mosquée en Arabie saoudite



lence», a déclaré Josh Earnest, porte-parole du président Barack Obama, évoquant un «acte tragique».

Un homme s'est fait exploser lors de la prière du vendredi dans la mosquée Ali Ibn Abi Taleb, dans la province saoudienne du Qatif faisant 21 morts et 81 blessés, selon un dernier bilan officiel.

L'Algérie avait condamné «avec les termes les plus forts» l'attentat en Arabie saoudite. «Nous condamnons avec les termes les plus forts le lâche attentat-suicide qui a ciblé vendredi une mosquée de la localité de Koudeih, province du Qatif, au royaume d'Arabie Saoudite frère et qui a fait plusieurs morts et blessés parmi les fidèles», a indiqué, dans une déclaration à l'APS, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

La Maison-Blanche a vivement condamné l'attentat à l'explosif qui a fait vendredi plusieurs morts et blessés dans une mosquée dans la localité de Koudeih dans l'est de l'Arabie saoudite.

«Nous déplorons les pertes de vies humaines, nous condamnons cette vio-

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ILLIZI

LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NEF : 098433015003341

BUDGET DE WILAYA – SECTION D'EQUIPEMENT 2015 – PROGRAMME N°16/2015

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 68/2015

Par conséquent, les entreprises qualifiées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la wilaya d'illizi – la direction de l'Administration locale, lance un avis d'appel d'offres restreint pour :

Lot 01 : Fourniture, pose et mise en service (transformateur 400 kva + groupe électrogène 400 kva)

à profile neveu siège de daïra Djanet

Le dossier relatif à cet appel d'offres est à retirer auprès de la direction de l'Administration locale de la wilaya d'illizi contre paiement de la 2000.00 DA composées des pièces suivantes :

I- Offre technique :

- Déclaration à soucrire paraphée, signée et datée
- Déclaration de probité paraphée, signée et datée
- Copie du registre du commerce (nouvelle immatriculation)
- Copie du numéro fiscal
- Copie du statut pour les sociétés concernées accompagné d'un certificat de dépôt du statut à son compte social (SPA-SARL-SNC-EUR)
- Copie d'attestation de mise à jour de CNAS (en cours de validité à la date de dépôt des offres)
- Copie d'attestation de mise à jour de CASNOS (en cours de validité à la date de dépôt des offres)
- Copie d'attestation de mise à jour de CACOBATH (en cours de validité à la date de dépôt des offres)
- Copie du casier judiciaire du 1^{er} responsable de l'entreprise en cours de validité à la date du dépôt des offres
- Copie des bilans financiers de trois (03) dernières années (2012 2013 2014)
- Cahier des prescriptions spéciales signé, paraphé et daté
- Cahier des prescriptions générales signé, paraphé et daté
- Certificat d'approvisionnement de cinq (05) dernières années (2010-2014)
- Etat des moyens humains avec justificatifs (certificats d'affiliation pour les travailleurs)
- Fiche technique avec images pour fourniture des cahiers des charges
- Planning de fourniture, pose et mise en service
- Certificat de garantie signé, paraphé et daté

Offre financière :

- Cahier des charges offre financière signé et paraphé.
- Lettre de soumission signée et paraphée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours + 21 jours, durée de préparation des offres. L'ouverture des deux offres (technique et financière) se fera le 21^{er} jour de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMP à partir 15:00h.

Les soumissionnaires sont invités à y assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la Directeur de l'administration locale de la wilaya d'illizi, à partir 15:00h le jour de dépôt des offres. Au cas où il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivant.

N.B : L'ouverture des plis est publique et aura lieu à la wilaya d'illizi – siège direction de l'Administration locale à 15:00h.

DK NEWS

Anep : 326 628 du 24/05/2015

SITES ANTIQUES:

Entre destruction, trafic et enrichissement

Par Fatima KHALEF

Ainsi, la chute jeudi de la ville antique de Palmyre dans le désert syrien aux mains des terroristes du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) suscite des craintes de voir les trésors archéologiques de la cité détruits par les terroristes, après les destructions par le passé de trésors archéologiques en Irak voisin, au Mali, en Libye ou en Afghanistan.

Située à 210 km au nord-est de Damas, Palmyre ou la «perle du désert», inscrite par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité, est une oasis qui fut un point de passage des caravanes entre le Golfe et la Méditerranée et un carrefour des civilisations antiques.

La destruction de cette cité antique, prise par Daech, serait «une énorme perte pour l'humanité», a déclaré la directrice de l'Unesco Irina Bokova dans une vidéo mise en ligne par l'organisation internationale.

«Palmyre est le site d'un extraordinaire héritage mondial dans le désert, et toute destruction à Palmyre serait non seulement un crime de guerre, mais aussi une énorme perte pour l'humanité», a-t-elle souligné, réitérant son appel au Conseil de sécurité de l'ONU à se saisir du sujet.

«Nous avons besoin que le Conseil de sécurité, que tous les leaders politiques, que les chefs religieux lancent un appel pour prévenir ces destructions», a-t-elle ajouté, soulignant qu'en fin de compte, c'est le berceau de la civilisation humaine» qui «appartient à l'humanité toute entière».

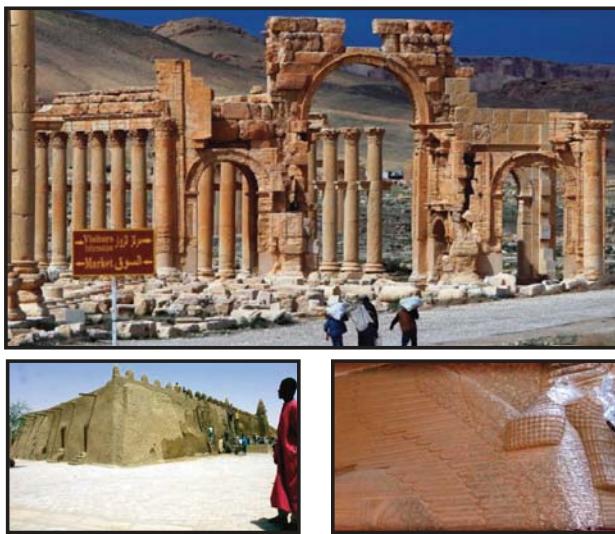
Vente d'œuvres d'art, deuxième source de financement des terroristes

Plus de 2000 sites archéologiques répertoriés en Irak sont sous le contrôle de l'EI. Les œuvres d'art qui ne sont pas détruites au cours de saccages exhibés dans des vidéos de propagande sont vendues. Le bénéfice de la vente est la deuxième source de financement de l'EI. Elle se chiffre en milliards de dollars. Lorsque le gros des ventes est écoulé dans trois pays d'Europe, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, le trafic prend des dimensions internationales.

En Allemagne, plaque tournante où transitent les œuvres, les trafiquants agissent en toute impunité.

Depuis la prise de Mossoul en juin dernier, le pillage du patrimoine en Irak et en Syrie s'accélère. Sur les plus de 12.000 sites archéologiques répertoriés en Irak, 2.000 sont déjà tombés aux mains des terroristes. Parmi les dernières destructions en date

La destruction volontaire de sites antiques et de biens culturels notamment en Irak et en Syrie constitue une menace pour l'histoire des civilisations, au moment où le trafic d'objets d'antiquités du Moyen-Orient vers l'Europe représente la deuxième source de revenus pour les groupes terroristes après la rente pétrolière.



figurent la bibliothèque et le musée de Mossoul, la cité de Nimroud et l'antique cité parthe de Hatra. Ancien berceau de la Mésopotamie, cette région du Moyen-Orient contient d'innombrables trésors de l'Antiquité.

Les œuvres trop difficiles à transporter sont détruites, les autres alimentent un vaste trafic mondial. Le commerce illicite d'œuvres d'art est en effet le troisième grand trafic mondial et la 2^e source de revenus de l'EI après la vente de pétrole. Les sommes en jeu sont considérables. Selon les chiffres de la CIA, elles pourraient rapporter aux terroristes 6 à 8 milliards de dollars.

Pour écouter les biens culturels, des processus très lents sont mis en place. Les œuvres sont d'abord stockées dans des entrepôts locaux avant d'être revendues à «des acteurs intermédiaires en Turquie ou au Liban». Certaines d'entre elles n'apparaîtront donc sur les marchés européens que des années

plus tard, ce qui rend leur identification difficile. D'autres transitent même par des ports francs, ces zones portuaires non soumises au service des douanes, comme à Zurich ou à Dubaï. Elles obtiennent ensuite un certificat d'authenticité falsifié, ce qui permet de les diffuser sur le marché.

Les trafiquants profitent des failles de la législation et passent à travers les mailles en comptant sur la prolifération sur internet des sites de vente en ligne ou bien sur l'apparition de nouveaux musées peu scrupuleux, notamment dans les pays du Golfe.

Ils empruntent un itinéraire bien huilé, dont le sillage a déjà été tracé il y a des années. «Les trafiquants d'aujourd'hui sont très professionnels mais ils n'ont rien inventé», estime Arthur Brand, un chasseur d'œuvres d'art volées. Ils reprennent les mêmes routes que les Talibans, qui finançaient leur armée en vendant de l'héroïne aux pays étrangers pendant la guerre en

Afghanistan».

Le trafic d'art n'est pas nouveau. Il empruntait déjà les mêmes routes il y a 40 ans. Les statues, tableaux et autres œuvres d'art peuvent ensuite être acheminés vers les consommateurs.

Parmi les principaux pays acheteurs, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France arrivent en tête. Dans la région de Munich, de nombreux cartels turcs se sont emparés du marché. Ils acheminent les pièces directement de Turquie et les revendent aux collectionneurs. Les deux pays voisins, la France et le Royaume-Uni, arrivent juste après dans le classement.

L'Allemagne est l'une des plaques tournantes du vaste trafic qui met en péril le patrimoine culturel de l'ancienne Mésopotamie, notamment à cause d'une législation très coulante.

Appels à lutter contre la destruction du patrimoine

Selon Maamoun Abdulkarim, directeur général des antiquités et des musées de Syrie, la population en Irak se mobilise pour lutter contre la destruction du patrimoine considéré comme faisant partie de l'identité nationale. Même si la plupart des musées irakiens et syriens ont transféré leurs trésors dans des entrepôts sécurisés, de nombreuses œuvres tombent encore aux mains des terroristes.

Au bout de la chaîne, ce sont les acheteurs qui sont les véritables coupables. Ainsi, à la suite de l'Unesco, qui a adopté à l'automne dernier une résolution sur la protection du patrimoine en Irak, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le 12 février 2015 la résolution 2199 qui condamne la destruction du patrimoine culturel et adopte des mesures juridiques contraignantes pour lutter contre le trafic illicite des antiquités et des biens culturels en provenance d'Irak et de Syrie, et pour «asphyxier financièrement les groupes djihadistes» en empêchant le trafic d'œuvres d'art et la vente de pétrole.

Le Conseil étend à la Syrie l'interdiction de faire commerce de biens culturels volés, qui s'appliquait déjà à l'Irak. En 2003, le Conseil de sécurité des Nations unies avait en effet déjà adopté une résolution interdisant toute sortie de bien culturel d'Irak, après le pillage du musée de Bagdad.

De son côté, Interpol dresse sur son site internet une liste des œuvres volées répertoriées, alors que des circulaires son diffusées à l'ensemble des musées pour alerter en cas d'œuvres recherchées.

Repères de sites archéologiques détruits par les groupes terroristes

La chute jeudi de la ville antique de Todmor (Palmyre) dans le désert de Syrie aux mains des terroristes du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) relance le débat sur la nécessité d'une action internationale pour la sauvegarde et la protection des sites antiques et des biens culturels mondiaux à l'instar de vestiges archéologiques détruits en Irak, en Syrie, en Libye, au Mali et en Afghanistan.

Une rétrospective historique permet de se rappeler qu'en Irak, le groupe EI avait détruit plusieurs statues et objets de valeurs dans des cités antiques.

Le groupe, qui contrôle de larges pans de territoire dans le nord irakien et désormais la moitié du territoire de la Syrie avec la prise de Palmyre, s'est livré à «un nettoyage culturel» en rasant une partie des vestiges de la Mésopotamie antique, selon l'ONU, ou en revendant des pièces au marché noir.

Une vidéo diffusée fin février a

montré des membres de l'EI sacager des trésors pré-islamiques dans le musée de Mossoul, 2e ville d'Irak prise aux premiers jours de leur offensive, début juin 2014.

Selon des responsables des antiquités, quelques 90 œuvres ont été détruites ou endommagées. Les terroristes, qui ont aussi mis le feu à la bibliothèque de la ville, avaient dynamité en juillet 2014 devant la foule la tombe du prophète (Nabi) Younès. Une vidéo diffusée en avril a montré les éléments de ce groupe détruire à coups de bulldozers, de pioches et d'explosifs le site archéologique irakien de Nimroud, joyau de l'empire assyrien fondé au XIII^e siècle. Ils s'en sont aussi pris à Hatra, cité de la période romaine vieille de plus de 2.000 ans, située dans la province de Ninive (nord).

Trésors archéologiques détruits en Libye et au Mali

En Libye, plusieurs mausolées ont été détruits par des extrémistes à coups de pelleteuse ou d'explosifs

à travers le pays depuis 2011. En 2012, des dizaines d'extrémistes ont fait exploser le mausolée du cheikh Abdessalam Al-Asmar, un théologien soufi du XVI^e siècle, à Zliten (ouest), le plus important en Libye. Une bibliothèque et une université au nom du cheikh ont été la cible d'actes de destruction et de pillage. A Misrata, le mausolée du cheikh Ahmed al-Zarrouk a été détruit.

En 2013, une attaque à l'explosif a visé un mausolée à Tاجoura, banlieue de Tripoli, datant du 16^e siècle et qui constituait l'un des plus anciens de la capitale. En 2014, l'Unesco a condamné les actes de vandalisme qui ont visé plusieurs mosquées de Tripoli, dont la mosquée Karamanli datant du XVII^e siècle.

Dans la ville de Tombouctou dans le nord du Mali, «la cité des 333 saints» inscrite au patrimoine mondial de l'humanité, est restée d'avril 2012 à janvier 2013 sous le contrôle de groupes armés qui l'ont défigurée. En juin 2012, les

éléments de différents groupes liés à Al-Qaïda ont entamé la démolition de plusieurs mausolées, dont celui de la principale mosquée de la ville. D'autres mausolées, témoignage de l'âge d'or de la ville au XVI^e siècle ont été détruits. Début 2013, l'Institut de recherches islamiques Ahmed Baba a été sacrifié, mais la majeure partie des célèbres manuscrits et livres précieux avaient été mis à l'abri. En mars 2014, des travaux de reconstruction ont commencé. Par ailleurs, en Afghanistan, en mars 2001, les talibans ont détruit deux bouddhas géants de Bamiyan (centre-est), trésors archéologiques vieux de plus de 1.500 ans, à coups de roquette et de dynamite. Dans l'ex-Yugoslavie, fin 1991, lors du conflit serbo-croate, la ville médiévale de Dubrovnik en Croatie, a été ravagée, ses édifices scientifiquement détruits.

En Bosnie, les artilleurs serbes ont incendié la bibliothèque nationale de Sarajevo, construite au 19^e siècle dans un style pseudo-mauresque. Elle a été rouverte en 2014, 22 ans après sa destruction. En novembre 1993, le vieux pont de Mostar, considéré comme un chef-d'œuvre de l'architecture ottomane, a été détruit par les forces croates de Bosnie avant d'être reconstruit. L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture (Unesco) a lancé jeudi à Paris une campagne sous le slogan «Unis avec le patrimoine» visant la mobilisation de l'opinion publique en Libye pour la sauvegarde du patrimoine dans ce pays.

La campagne a été lancée, à

l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement célébrée le 21 mai de chaque année, et ce dans le cadre «des efforts visant la promotion du patrimoine culturel en tant que moyen essentiel pour le dialogue et la paix» et «sa sauvegarde dans les régions où il est menacé par les extrémistes.

APS

CONSTANTINE

CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

Du talent et de l'émotion avec la chanteuse serbe Jadranka Jovanovic

La chanteuse serbe Jadranka Jovanovic a séduit les Constantinois vendredi soir à la salle Ahmed-Bey avec son programme «des perles musicales du monde» à travers lequel elle a transporté une heure et demi durant le public dans le monde fascinant des mélodies enchanteresses.



Avec sa voix lyrique, la finesse de son timbre et sa capacité à transmettre l'émotion, Jadranka, accompagnée du pianiste Nikola Rackov, a interprété des morceaux de plusieurs maîtres de l'opéra et de la chanson classique, parmi lesquels son compatriote Stanislav Binicki, le Français Georges Bizet, l'islandais Magnus Blöndal Johansson et les Italiens Ernesto de Curtis et Gioachino Rossini.

La «palpitation» de sa voix, tout en frémissements touchants et émouvants, a immédiatement envouté l'assistance d'où n'arrêtaient pas de fuser des applaudissements nourris et un luxe de bravos. Confortée par l'accueil du public, la chanteuse lance «Ne me quitte pas» de Jacques Brel, avant d'enchaîner en guise d'hommage posthume à la regrettée Noura «Bkit ana Wahdi».

Un «choix de cœur», dira Jadranka en précisant que la chanson a été «adaptée au piano par Nikola Rackov parmi plusieurs chansons algériennes que j'ai eu à écouter avant de trancher». Très à l'aise sur scène, gracieuse et souriante, la chanteuse prend place à côté de Nikola pour interpréter ensemble «Love me tender» d'Elvis Presley, «My way» de Frank Sinatra, «The entertainer» de Scott Joplin, et le célèbre «Amazing Grace», offrant au public, dans une sensibilité exquise et une musicalité à fleur de peau, une palette sonore d'une richesse inouïe, qui «scotte» l'assistance. Débordante d'énergie, Jadranka enchaîne avec une chanson russe, sur des rythmes époustouflants, déclenchant, auprès du public, une vague de bonne humeur communicative, accompagnée d'acclamations à tout rompre.

Au cours du point de presse qui a suivi le spectacle, Jadranka a indiqué à l'APS que l'intérêt du public constantinois pour sa musique lui a été d'une grande inspiration et l'a motivée à se surpasser et à donner la meilleure d'elle-même.

La chanteuse serbe, affirmant que «la réception» de l'assistance de la salle Ibn Zeydoun, à Alger, où elle s'était produite la veille, l'a «délébrée», a souligné que son passage à Constantine a été «un autre moment intense». Organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), la soirée animée par la chanteuse serbe Jadranka Jovanovic s'inscrit dans le cadre de la manifestation culturelle «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ DE BLIDA 2

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 001309109031646

Conformément aux dispositions des articles 44, 49 et 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, et après évaluation des offres de l'appel d'offres national restreint N°01/UB2/2015, relatif à l'entretien courant et nettoyage de l'université de Blida 2 pour l'année 2015, par la commission permanente d'évaluation des offres, lors de sa réunion tenue le 07/05/2015, l'université de Blida 2 attribue provisoirement le marché aux soumissionnaires suivants :

| N° de lot | Intitulé de lot | Attributaire provisoire du marché | NIF | Note technique /70 | Note financière /30 | Note globale /100 | Montant du marché en DA TTC | | Délai de réalisation | Observation |
|-----------|---|-----------------------------------|-----------------|--------------------|---------------------|-------------------|-----------------------------|--------------|----------------------|---------------|
| | | | | | | | Minimum | Maximum | | |
| 01 | Site de la Faculté de droit et sciences politiques | SARL DRESDE VERT | 099916000921202 | 61,25 | 21,67 | 82,92 | 5 763 713,44 | 6 440 951,09 | 6 Mois | Mieux disante |
| 02 | Site de la Faculté des sciences humaines et sociales | EURL CLEAN UP | 000916189028924 | 50 | 30 | 80 | 2 197 259,72 | 3 180 060,00 | 6 Mois | Mieux disante |
| 03 | Site de la Faculté des lettres et des langues | EURL CLEAN UP | 000916189028924 | 48 | 30 | 78 | 4 211 944,00 | 5 138 640,00 | 6 Mois | Mieux disante |
| 04 | Site de la Faculté des sciences économiques, sciences commerciales et sciences de gestion | EURL CLEAN UP | 000916189028924 | 48 | 30 | 78 | 3 228 357,60 | 4 022 460,00 | 6 Mois | Mieux disante |

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, suscité, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix (10) jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse, auprès de la commission des marchés de la wilaya de Blida. Tout soumissionnaire désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre technique et financière, est invité à se rapprocher des services de suivi des programmes de construction et d'équipement – vice rectorat chargé de développement, prospective et de l'orientation de l'université de Blida 2 à El-Affroun, au plus tard trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire des marchés.

De jeunes cinéastes et producteurs algériens parlent de leurs expériences dans le 7^e art

Amoureux du septième art et porteurs de projets ambitieux, de jeunes cinéastes algériens, soucieux de voir leurs créations pénétrer les marchés internationaux du cinéma et les réseaux de distribution, déplorent le manque de visibilité de leurs produits.

«Un film est fait pour être vu, d'où la nécessité d'une bonne distribution», note Sabrina Draoui, réalisatrice, de plusieurs travaux télévisuels et du court métrage «Goullib» (2008), primé dans différentes rencontres cinématographiques nationales et internationales. L'insuffisance des subventions allouées par les pouvoirs publics aux projets retenus dans le cadre de l'aide à la création a été également évoquée par les différents cinéastes et producteurs rencontrés par l'APS.

«Le financement actuel des longs métrages doit être revu à la hausse pour permettre un travail de qualité, aux normes techniques internationales», estime Sami Tigħarġħar, producteur et comédien qui a auton��né en 2013 le documentaire «Qalha Ait-Abbas». La post-production, ou l'ensemble des techniques de finalisation d'un produit filmique demeure parmi les «préoccupations majeures des cinéastes algériens», estime Karim Moussaoui, réalisateur du court métrage «Les jours d'avant» (2014), primé à différents événements cinématographiques. «La mise aux normes internationales sur le plan technique joue un rôle prépondérant dans la réussite d'un film, cela devrait donc constituer une des modalités principales dans les contrats de coproduction», suggère le cinéaste Kamel Iaïche. Le réalisateur (Kamel Iaïche) du court métrage «Papillon» (2015), présent dans le pavillon algérien à Cannes, a, par ailleurs, déploré le manque de visibilité

des productions algériennes à l'instar de son long métrage «Mista», pourtant réalisé en 2015 mais absent des regards du plus grand rendez-vous du cinéma au monde. La nécessité de faire confiance au génie créatif des jeunes cinéastes algériens, qui «sauront représenter dignement leur pays», a été rappelée par Mounes Khammar, réalisateur et producteur exécutif de «Eyyam», dernier clip de Warda El Djazairia et de nombre de films et documentaires primés dans différentes rencontres nationales et internationales. «Les jeunes cinéastes, producteurs et distributeurs algériens sont capables de porter de grands projets et promouvoir l'image de leur pays dans les grandes rencontres internationales, il faut leur faire confiance», a martelé Mounes Khammar, citant l'exemple même du Festival de Cannes dont les réseaux de distribution son dirigés par des jeunes. La grande expérience de l'Algérie dans le domaine du septième art a longtemps été évoquée par les jeunes cinéastes présents au festival, regrettant l'essoufflement de ce bel élan qui aurait pu permettre aux jeunes professionnels du cinéma de porter de grands projets». Cet élan a été rappelé le 18 mai dernier au 68e Festival de Cannes, dans sa section «Cannes Classiques», lors de la montée des marches, moment très attendu de tous les cinéastes, où le tapis rouge fut déroulé à l'Algérie, présente à travers l'hommage rendu à Costa Gavras pour son film «Z». Costa Gavras avait réitéré ses «remerciements et sa gratitude à l'Algérie» sans qui, son film «n'aurait jamais vu le jour», ajoutant que «+Z+ est un film qui a longtemps été interdit et auquel tout le monde avait tourné le dos».

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:30 Culture Infos : TFou
10:20 : Automoto
11:00 Sport : Télésport
11:55 Culture Infos : L'affiche du jour
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:45 Autre : Météo
12:50 Culture Infos : Du côté de chez vous
13:00 Autre : Journal
13:25 Culture Infos : Grands reportages
14:45 Culture Infos : Reportages
15:25 Série TV : Mentalist
16:20 Série TV : Mentalist
17:15 Culture Infos : Sept à huit
18:30 Culture Infos : Sept à huit
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Culture Infos : Du côté de chez vous
20:35 Culture Infos : Là où je t'emmène-
rai
20:45 Autre : Météo
20:55 Cinéma : Transformers 2 : la re-
vanche
23:35 Série TV : Esprits criminels

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:28 Culture Infos : Le bon vivant
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Culture Infos : Point route
09:06 Culture Infos : Dans quelle éta-
gère
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:50 Autre : Météo outremer
10:55 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre
sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:50 Autre : Météo 2
13:52 Culture Infos : Point route
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien
!
16:45 Culture Infos : Comment ça va bien
!
17:20 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Culture Infos : Point route
18:17 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 Culture Infos : L'Eurovision, l'instant
20:46 Culture Infos : Grand public
20:50 Autre : Météo 2
20:55 Culture Infos : Le bon vivant
20:57 Série TV : Candice Renoir
21:45 Série TV : Candice Renoir
22:35 Série TV : Candice Renoir
23:35 Culture Infos : Ce soir (ou jamais !)

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:35 : Popeye
06:41 : Popeye
06:47 : Garfield & Cie
06:59 : Garfield & Cie
07:15 : Garfield & Cie
07:27 : Garfield & Cie
07:43 Série TV : Les as de la jungle à la res-
cousse
07:54 Série TV : Les as de la jungle à la res-
cousse
08:09 Culture Infos : Dimanche Ludo
08:37 : Tom et Jerry
09:05 : Scooby-Doo
- 09:43 : Scooby-Doo, du sang froid !
10:21 : Scooby-Doo, du sang froid !
10:46 : Les lapins crétins : invasion
10:53 : Les lapins crétins : invasion
10:59 : Les lapins crétins : invasion
11:06 Cinéma : En sortant de l'école
11:10 Culture Infos : Les défis d'Alfridge
11:15 Culture Infos : Expression directe
11:25 Autre : Météo
11:30 Culture Infos : Dans votre région
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:55 Série TV : Miss Fisher enquête
13:55 Série TV : Miss Fisher enquête
15:00 Autre : En course sur France 3
15:20 : Louis la Brocante
17:00 Culture Infos : Du côté de chez
Dave
17:55 Autre : Le grand Slam
18:45 Culture Infos : La famille Mille-
voies, à chacun son métier
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
20:00 Autre : Météo
20:05 Culture Infos : Tout le sport
20:10 Sport : Le journal de Roland-Garros
20:13 Culture Infos : Ma maison s'agran-
dit & se rénoe
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 Série TV : Zorro
20:50 : Inspecteur Barnaby
22:20 : Inspecteur Barnaby
23:50 Autre : Météo
23:55 Autre : Soir 3

CANAL+

- 07:12 Série TV : Alien Monkeys
07:14 Série TV : Alien Monkeys
07:15 Série TV : Drôles de colocs
07:25 Série TV : Drôles de colocs
07:35 : Les Dalton
07:45 : Les Dalton
07:50 Série TV : Onn / Off
07:55 Série TV : Onn / Off
08:05 Série TV : Le frigo
08:10 : Maman la maison est hantée !
09:35 Cinéma : La peur de voler
09:45 Cinéma : X-Men : Days of Future Past
11:55 Autre : La météo
11:57 Culture Infos : Suivez la guide à
Cannes
11:59 Culture Infos : Rencontres de cinéma
12:20 Autre : Zapping de la semaine
12:45 Autre : Le JT
13:05 : La grille
13:50 : Plateau F1
14:00 : Formule 1
16:00 Sport : Multiplex
18:00 : Formula One, le magazine de la F1
18:40 Autre : Cannes 2015
18:48 Culture Infos : Suivez la guide à
Cannes
18:50 Autre : Cérémonie de clôture
19:50 Autre : Cannes 2015
20:05 Sport : Canal Football Club
21:00 Sport : J38
22:30 Sport : L'équipe du dimanche
23:20 Culture Infos : Le journal des jeux vi-
deo
23:50 Série TV : Vikings

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Absolument stars
09:55 Culture Infos : Turbo
11:10 Culture Infos : Sport 6
11:20 Culture Infos : Turbo
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 : Recherche appartement ou maison
14:15 Culture Infos : Maison à vendre
16:10 Culture Infos : D&CO, une semaine
pour tout changer
17:15 Culture Infos : 66 minutes
18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand for-
mat
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:05 Culture Infos : E=M6
20:40 Culture Infos : Sport 6
20:55 Culture Infos : Zone interdite
23:00 Culture Infos : Enquête exclusive

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

Transformers 2 :
la revanche

Résumé

Après avoir sauvé le monde de l'anéantissement avec ses amis Autobots, Sam Witwicky aimerait pouvoir vivre comme les étudiants de son âge. Mais les forces du mal venues de l'espace l'obligent à rempiler pour un nouveau combat de titans.

2

20h45

Cowboys & envahisseurs



Résumé

Au Nouveau-Mexique, en 1875, un cowboy solitaire, porteur d'un étrange bracelet, débarque dans une petite ville. Dans son sillage, d'étranges créatures volantes sément la désolation.

3

19h30

Inspecteur Barnaby



Résumé

Plusieurs membres d'un club d'astronomes amateurs meurent dans d'étranges circonstances. Une enquête bien nébuleuse pour Barnaby !

CANAL+

20h55

J38



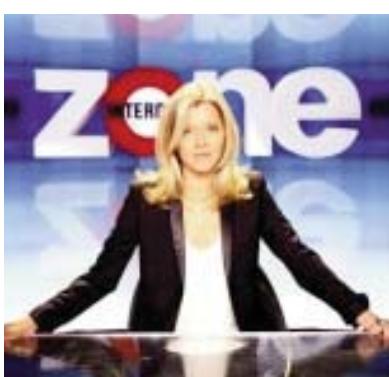
Résumé

Alors que le Championnat de France de Ligue 1 vient tout juste de connaître son dénouement, la chaîne propose de s'immerger dans les coulisses de cette 38e et dernière journée, au cœur des vestiaires et des couloirs qui mènent aux pelouses, pour suivre les différents protagonistes et s'imprégner de l'ambiance si particulière qui entoure cet événement sportif. Une atmosphère qui s'annonçait irrespirable pour les clubs placés sur le fil du rasoir et qui jouaient leur survie parmi l'élite du football hexagonal sur ce dernier rendez-vous de la saison.

M

20h50

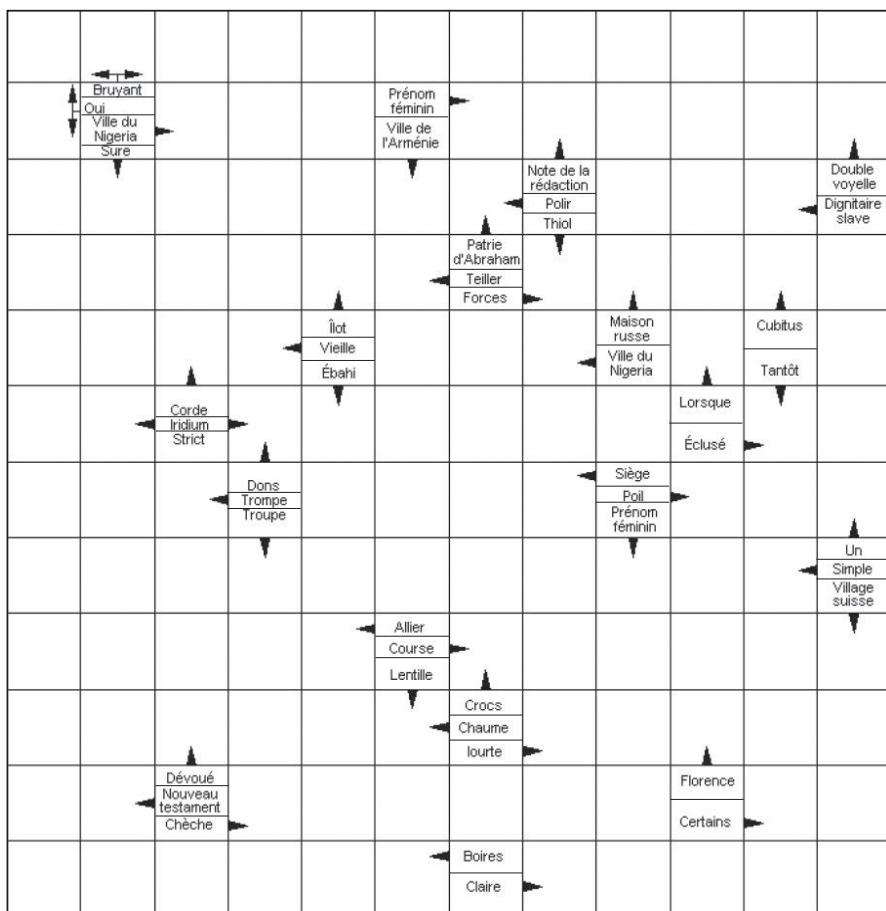
Zone interdite



Résumé

Comme chaque année, le printemps marque le début de la saison des régimes. Les salles de sport font salle comble et les nouvelles méthodes pour perdre du poids sont testées par des milliers de personnes. Marie-Laure, Steve, Elhame et Stéphanie ont accepté d'être suivis pendant un an alors qu'ils entament un régime. Chacun suit une méthode différente et un expert, le docteur Jean-Michel Lecerf, a suivi leurs efforts et livre son analyse. Aux Etats-Unis, l'obsession de la minceur en pousse certains à recourir à des méthodes extrêmes comme des camps d'entraînements dirigés par d'anciens Marines ou des diètes avec alimentation par sonde nasale. Parallèlement, une Française, Valérie Orsini, fait fortune avec une méthode plus douce, basée sur une alimentation saine, du sport et un suivi Internet.

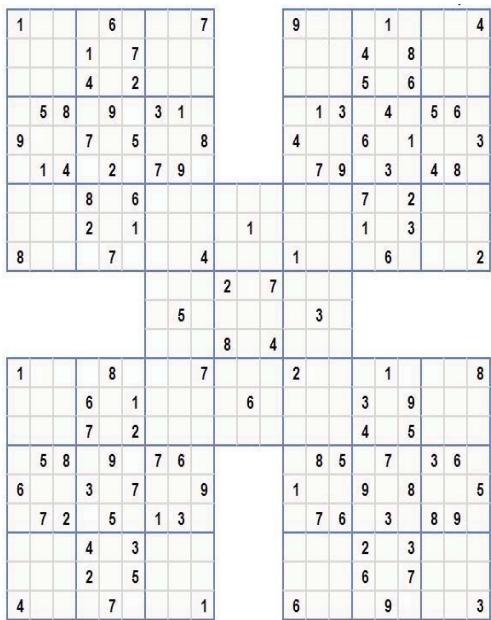
Mots fléchés n°959



Samouraï-Sudoku n°959

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



7 erreurs

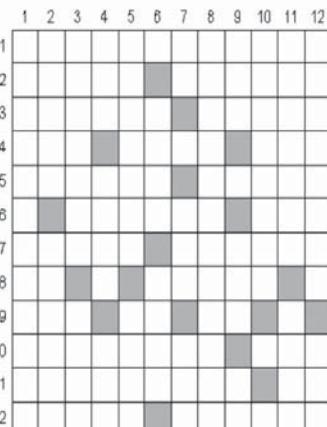
Mots croisés n°959

► Horizontalelement:

- 1. Relatif à l'Écriture sainte
 - 2. Couler d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
 - 3. Mammifère lagomorphe - Tique
 - 4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
 - 5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
 - 6. Région du Sahara nigérien - Habiliter à faire qqch
 - 7. Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
 - 8. Aluminium - Crd d'approbation
 - 9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
 - 10. Ensemble d'images sur un même thème - Champs
 - 11. Choisirions - Du verbe avoir
 - 12. Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent

► **Verticalement:**

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
 2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
 3. Compositeur français - Mammifères rougeurs
 4. Rivière de l'Asie - Ch - I de c, des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
 5. Oiseaux - Maman
 6. Maitre des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
 7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
 8. Ridiculisaient
 9. Art, contracté - Labiéa à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possesseur
 10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
 11. Diminuer - Substance sucrée
 12. Harasser - Dévêtué



Proverbes

Lorsqu'on arrive en retard, il ne faut pas prendre la tête aux autres.

Proverbe algérien

Celui qui croit que la forêt est vide, c'est qu'il est dénué de sens.

Proverbe berbère

Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui ne veut rien faire trouve une excuse.

Proverbe arabe

Jeu de main, jeu de vilain

Proverbe français

C'est arrivé un 24 Mai

- 1085 : prise de Tolède par le roi Alphonse VI de Castille.

1659 : démission du Lord Protecteur Richard Cromwell.

1810 : fin de la Révolution de mai en Argentine.

1864 : vote de la Loi Ollivier abrogeant le délit de coalition et permettant ainsi, sous certaines conditions, l'exercice de la grève en France.

1846 : évaison de Louis-Napoléon Bonaparte du fort de Ham.

1940 : début de la bataille de Dunkerque.

1946 : indépendance de la Jordanie.

1963 : naissance de l'Organisation de l'unité africaine.

1997 : coup d'État en Sierra Leone.

Célébrations :

- Journée mondiale de l'Afrique, commémore la fondation en 1963 de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), remplacée depuis 2002 par l'Union africaine (UA).
 - Première journée internationale de la semaine mondiale de l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
 - Journée internationale des enfants disparus : États-Unis : National Missing Children's Day (en), commémore le jour de la disparition d'Etan Patz, 6 ans, en 1979.
 - Argentine : Fête nationale du Jour de la révolution.

TENNIS - SAISON 2015

Samir Amier (DTN) : «Ibbou a déjà atteint tous ses objectifs»

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, malgré une élimination précoce dans un tournoi international juniors actuellement en cours à Milan (Italie) «a quand même atteint tous les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2015 : le titre de championne d'Afrique U18 et une place dans le top 50 mondial» a affirmé le Directeur technique national (DTN) Samir Amier. «Ibbou s'est fixé deux principaux objectifs pour l'année 2015 : le titre de championne d'Afrique U18 et une place dans le top 50 mondial. Bien que nous ne soyons qu'au mois mai, elle a déjà rempli sa mission», a déclaré le DTN à l'APS. Il y a un mois, Ibbou occupait la 152e place au classement mondial. Mais, en constante progression cette saison, elle n'a cessé d'améliorer ce classement, en commençant par passer à 93e place suite à son sacre continental chez les U18, le 10 avril dernier au Caire (Egypte). Quelques semaines plus tard, la jeune algérienne a remporté le tournoi international «junior» à Florence (Italie) pour se hisser à la 68e place, puis à la 45e. Ibbou pourrait améliorer ce classement davantage en récoltant d'autres points au cours des prochaines semaines, notamment, à travers sa participation au tournoi de Roland Garros du 31 mai au 6 juin à Paris (France). «Le prochain objectif pour Ibbou sera d'intégrer le top-10 mondial junior. Elle n'a que 16 ans et elle dispose donc de deux ans pour réussir cette performance», a annoncé le DTN Samir Amier. La jeune algérienne a été encadrée par le coach Zine El Abidine Midoun pendant dix ans (de 6 à 16 ans, ndlr) avant de passer sous l'égide de la Fédération algérienne de tennis (FAT) au début de l'année 2015, avec l'ambition de donner une autre dimension à sa carrière.



OLYMPISME/MÉDITERRANÉE

Adoption finale du règlement intérieur du REMMOS

Le président du Réseau euro-méditerranéen des Mouvements olympiques et sportifs (REMMOS) Jean Paul Gaugey a annoncé samedi à Alger l'adoption finale du règlement intérieur de cette instance composée des Comités nationaux olympiques et sportifs algérien, marocain, tunisien et français.

Les représentants des quatre Comités nationaux olympiques et sportifs ont adopté à l'issue de trois jours de travaux le règlement intérieur du Réseau euro-méditerranéen des Mouvements olympiques et sportifs. «Nous avons finalement adopté le règlement intérieur de cette instance qui reste ouverte à tous les pays de la Méditerranée, en attendant l'assemblée générale qui aura lieu l'année prochaine au Maroc», a déclaré à l'APS le président du REMMOS, Jean Paul Gaugey, à la clôture des travaux de la 4e rencontre à Alger. Le président du REMMOS a insisté une nouvelle fois sur la formation des dirigeants sportifs au sein des quatre Comités nationaux olympiques et sportifs. «Nous avons un besoin énorme en matière de formation de dirigeants pour éviter les conflits entre bénévoles et salariés dans l'intérêt commun des sportifs. Notre objectif majeur est d'aider les Comités sportifs et olympiques à se professionnaliser et mener une réflexion permanente sur les pro-



blèmes en rapport avec le sport», a-t-il dit.

Organisé par le Comité olympique et sportif algérien (COA), ce rendez-vous avait pour objectif de «mutualiser les compétences des Comités Nationaux olympiques et sportifs (CNOS) des quatre pays et le partage de leurs expériences ainsi que le rapprochement, à travers le sport et l'olympisme, des deux rives de la Méditerranée». «La prochaine rencontre sera axée sur la mise en œuvre effective des objectifs et la mise en place d'un outil commun au service des différents comités sportifs et olympiques», a ajouté Jean Paul Gaugey.

De son côté, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf, a appelé les quatre

Comités à renforcer leur coopération et l'échange d'information tout en les exhortant à redoubler d'efforts pour concrétiser ce projet fédérateur qui unira les deux rives de la Méditerranée.

«Le Réseau euro-méditerranéen des mouvements olympiques et sportifs est appelé à être plus engagé en profitant des expériences des uns et des autres dans l'intérêt du sport au sein des quatre pays», a-t-il précisé. Créé en 2013, le réseau euro-méditerranéen est composé actuellement des CNOS marocain, tunisien, algérien et français. Ce dernier a été représenté par le Comité régional olympique et sportif «Province Alpes». Le REMMOS reste ouvert à tous les pays de la Méditerranée.

SEMI-MARATHON DE LA VILLE D'ORAN

Victoire de Rihab Benhalim et Abdelmoumene Beyriche

Les athlètes Rihab Benhalim de Mostaganem et Abdelmoumene Beyriche d'Oran ont remporté l'épreuve reine 18-30 ans du semi-marathon de la ville d'Oran de 12 kilomètres disputé vendredi à travers les principales artères de la capitale de l'Ouest. L'épreuve du 31-40 ans a été remportée par Benhatab Hanna d'Oran filles et Boukari Ahmed de Ain Témouchent garçons. Celle de 41-50 ans a été gagnée par Mansouri Amel d'Oran et Othmani Abdellah d'Oran. Quant à l'épreuve vétérans de plus de 50 ans, c'est Nadia Djebbar d'Oran qui a remporté haut la main la première place et le prix d'or, alors que Boulanouar Boualem d'Oran a fait de même chez les messieurs.

Ce semi-marathon de la ville d'Oran, organisé par Sport Events International en collaboration avec la ligue de wilaya de sport pour tous et la direction de la jeunesse et des sports a regroupé plus de 500 coureurs des deux sexes, représentant le

Club Running d'Oran, le Groupe de médecins d'Alger, la société Lafarge d'Alger et de l'Ouest, les clubs de Sûreté d'Oran, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Aïn Témouchent, Relizane et Mascara et de la Protection civile. Les épreuves, se sont déroulées dans différentes catégories d'âge sur une distance de 12 km. S'agit des 18-30 ans, des 31-40 ans, des 41-50 ans et des 51 ans et plus. Parmi les concurrents, on a enregistré la présence d'anciens marathoniens ou d'amateurs de cette course, on citera parmi eux, le plus âgé Aribi Ghazi de Sidi Chahri de plus de 70 ans.

Rien n'avait été négligé par les organisateurs pour la réussite de ce semi-marathon, à commencer par le tracé de l'itinéraire. La Ligue oranaise d'athlétisme est aussi à féliciter pour son support technique de qualité. Une vingtaine de jeunes atteints de trisomie, âgés entre 12 et 18 ans, de l'Association nationale pour l'insertion scolaire et professionnelle des



trisomiques, ont couru dans ce semi-marathon pour montrer aux autres ce dont ils sont capables, sous les encouragements d'un public nombreux présent le long du parcours.

Selon Djebbar Nadia, vainqueur de l'épreuve vétérans dames, «c'était un grand plaisir pour moi que de courir à tra-

vers les artères de cette magnifique ville d'Oran et de remporter la course à laquelle j'ai participé. L'organisation était formidable, et ce qui nous a surtout fait plaisir, c'était le tracé avec ses courbes, ses montées et ses descentes, qui ont permis aux coureurs de se dérouler».

«Malgré mon âge, je continue à courir et ne compte pas m'arrêter en si bon chemin. Le sport, c'est la meilleure source de vie, donc je recommande fortement la pratique sportive quel que soit l'âge, surtout pour la gent féminine. Je félicite les autres vainqueurs et surtout les organisateurs de cet événement pour leur professionnalisme», a-t-elle conclu. Les premiers de chaque catégorie d'âge ont été récompensés par des cadeaux, lors de la cérémonie de clôture, en présence des représentants de la direction de la jeunesse et des sports et quelques personnalités sportives d'Oran.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°958

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 4 | 1 | 7 | 5 | 8 | 2 | 6 | 9 |
| 6 | 5 | 9 | 3 | 1 | 2 | 4 | 8 | 7 |
| 2 | 7 | 8 | 4 | 9 | 6 | 1 | 5 | 3 |
| 4 | 9 | 2 | 8 | 6 | 3 | 7 | 1 | 6 |
| 7 | 6 | 5 | 9 | 4 | 1 | 3 | 2 | 8 |
| 8 | 1 | 3 | 6 | 5 | 2 | 7 | 9 | 4 |
| 9 | 3 | 4 | 1 | 8 | 5 | 6 | 7 | 2 |
| 1 | 8 | 6 | 2 | 7 | 9 | 5 | 4 | 3 |
| 5 | 2 | 7 | 6 | 3 | 4 | 9 | 1 | 8 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 8 | 5 | 7 | 6 | 2 | 9 | 3 | 4 |
| 7 | 2 | 6 | 9 | 3 | 4 | 8 | 1 | 5 |
| 3 | 9 | 4 | 5 | 1 | 8 | 2 | 7 | 6 |
| 8 | 5 | 2 | 6 | 4 | 7 | 3 | 9 | 1 |
| 4 | 1 | 3 | 2 | 9 | 5 | 7 | 6 | 8 |
| 6 | 7 | 9 | 1 | 8 | 3 | 4 | 5 | 2 |
| 6 | 7 | 9 | 1 | 8 | 3 | 4 | 5 | 2 |
| 8 | 6 | 4 | 7 | 3 | 9 | 5 | 2 | 1 |
| 5 | 2 | 1 | 6 | 8 | 7 | 4 | 3 | 9 |

Mots Croisés N°958

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°958

FRAGMENTAIRE
O■RAIDISSEUR
ULCERE■AOUTE
DI■TENIR■AI■
ROUET■DIPOLE
ONC■TAONS■EN
ISCHEMIE■CRU
E■LISON■CRM
MIEN■LECHERE
EX■DOL■IEPER
NEGOCIATRICE
TROU■RUE■RUS

DERNIÈRE JOURNÉE DE LA LIGUE 2 MOBILIS

Le WA Tlemcen et l'ESM Kolea accompagnent l'AB Merouana en amateur



Said Ben

On savait avant cette 30e et dernière journée de la Ligue 2 qui s'est déroulée vendredi dernier que l'USM Blida, le RC Relizane et le DRB Tadjenant étaient déjà promus en Ligue 1 et que seul l'AB Merouana était déjà reléguée en Division amateur, restait donc à désigner les deux dernières équipes qui accompagneront cette formation de l'ABM.

Et ce serait donc finalement les deux équipes qui jouaient leur match de survie à Kolea à savoir l'équipe locale, l'ESMK et le WA Tlemcen. Ainsi donc et malgré sa large victoire (3-1) contre le WAT, Kolea descendra bien en Division amateur dans la mesure où l'équipe concurrente à savoir l'USM Hadjout avait réussi à arracher un précieux et oh combien capital nul en déplacement face au déjà relégué AB Merouana (0-0).

C'est dommage diront les spécialistes dans le mesure où l'ESM Kolea venait juste d'accéder cette saison avant de revenir de là où elle était. Par contre, les gars du WA Tlemcen sont

tellement déçus qu'aucun adjectif ne pourrait qualifier la situation qu'ils traversent en voyant leur équipe qui, pas très longtemps, faisait partie de la Ligue 1 !

Au lieu de voir leur équipe jouer l'accession, les voilà se lamentant sur son parcours des plus catastrophiques au point de n'arriver même à gagner à domicile !

A voir ces résultats, sa rétrogradation est toute logique bien que le coach Mehdoui est revenu pour tenter de sauver le groupe de la relégation, en vain.

Le verdict est impitacable : l'ESM Kolea, son adversaire du jour, le WA Tlemcen rejoignent l'AB Merouana en Division amateur.

Quant aux autres matchs de cette dernière journée de la Ligue 2, ils se sont pour la quasi-majorité joués sur un air de vacances. Les équipes en lice n'avaient pour ainsi dire aucun intérêt à multiplier les efforts du fait que pour certains, ils sont assurés de l'accession, Merouana était elle assurée de la relégation alors que les autres n'avaient rien à perdre d'où la simple figuration sur le terrain.

A noter juste que c'est le DRB Tadjenant qui termine à la deuxième place

au lieu du RC Relizane à la faveur de son nul arraché en déplacement à Bousaïda (0-0) au moment où le RC Relizane a perdu en déplacement face au CRB Aïn Fekroun (2-1) pour perdre justement la deuxième place qu'il occupait avant cette ultime journée.

Enfin, le champion de la Ligue 2 l'USM Blida termine la saison sur un nul hors de ses bases contre l'US Chaouia (1-1). C'est donc les fêtes à Blida, Relizane et Tadjenant alors que se sont les pleurs à Merouana, Tlemcen et Kolea. A la saison prochaine donc....

S.B.

Résultats:
 CRBA Fekroun - RC Relizane 2 - 1
 JSM Béjaïa - AS Khroub 2 - 2
 MC Saïda - CA Batna 1 - 0
 AB Merouana - USMM Hadjout 0 - 0
 US Chaouia - USM Blida 1 - 1
 O. Médéa - CABB Arréridj 2 - 3
 A. Boussaâda - DRB Tadjenant 0 - 0
 ESM Kolea - WA Tlemcen 3 - 1

| Classement final | Pts | J |
|-----------------------------|-----|----|
| 1. USM Blida | 53 | 30 |
| accède en Ligue 1 | | |
| 2. DRB Tadjenant | 49 | 30 |
| accède en Ligue 1 | | |
| 3. RC Relizane | 48 | 30 |
| accède en Ligue 1 | | |
| 4. CABB Arréridj | 45 | 30 |
| 5. O. Médéa | 44 | 30 |
| 6. MC Saïda | 43 | 30 |
| 7. CA Batna | 41 | 30 |
| 8. AS Khroub | 40 | 30 |
| -- A. Boussaâda | 40 | 30 |
| 10. JSM Béjaïa | 39 | 30 |
| 11. US Chaouia | 38 | 30 |
| -- CRB Aïn Fekroun | 38 | 30 |
| 13. USMM Hadjout | 35 | 30 |
| 14. ESM Kolea | 34 | 30 |
| relégué en division amateur | | |
| 15. WA Tlemcen | 33 | 30 |
| relégué en division amateur | | |
| 16. AB Merouana | 28 | 30 |
| relégué en division amateur | | |

LFP

Les portiers de l'USMBA et de l'USMB convoqués pour une affaire de corruption

Les gardiens de but de l'USM Bel Abbès et l'USM Blida, respectivement Jonathan Matigas et Oussama Litime, sont convoqués par la commission de discipline de la Ligue du football professionnel (LFP) pour s'expliquer sur leurs récentes déclarations dans lesquelles ils ont affirmé avoir fait l'objet d'une tentative de corruption pour faciliter la tâche des adversaires de leurs équipes.

Le président de la commission de discipline, Hamid Haddadj, a indiqué vendredi à la radio nationale qu'il a convoqué les deux portiers pour la prochaine séance de son instance prévue demain.

Jonathane a avancé au micro d'une chaîne de télévision privée avoir été plusieurs fois contacté par des personnes qui ont voulu le soudoyer pour faire perdre son équipe qui lutte pour son maintien parmi l'élite. Pour sa part, Litime a déclaré à la presse qu'il avait reçu une offre de l'O Médéa, l'adversaire de son équipe l'USM Blida vendredi dernier dans le cadre de la 29e journée du championnat de Ligue 2, pour faciliter sa tâche dans ce match soldé par un nul (1-1). Haddadj s'est engagé, en outre, d'appliquer «dans toute sa rigueur» la réglementation, même s'il a reconnu au passage la "complexité des deux affaires".

La LFP avait radié à vie, il y a quelques semaines, deux arbitres assistants pour leur implication d'une tentative de corruption ayant trait au match CS Constantine-NA Hussein-Dey, en championnat de Ligue 1 algérienne. Elle a aussi proposé la même sanction à l'encontre du président de la section football de la formation algéroise, Kamel Saoudi.

LIGUE 2 (U-21) Le WA Tlemcen sacré champion

L'équipe du WA Tlemcen a remporté le championnat de Ligue 2 de football chez la catégorie des moins de 21 ans (U-21), à l'issue de la 30e et dernière journée disputée vendredi. En dépit de sa défaite sur le terrain de l'ESM Kolea (2-1), le WAT a pris la première place au classement (59 points), avec six longueurs d'avance sur son dauphin, le CA Bordj Bou Arréridj (53 points). La 3e place est revenue à la JSM Béjaïa, grâce à son succès à domicile face à l'AS Khroub (1-0). Le DRB Tadjenat, qui a vu son équipe seniors accéder en Ligue 1, a terminé à la 4e place avec 50 unités. Si la catégorie des U-21 du club tlemcénien a admirablement bouclé sa saison, chez l'équipe première, la désillusion était grande après la relégation en division nationale amateur.

CLASSEMENT FINAL DES BUTEURS

Merzougui (RCR) termine en tête avec 17 buts

L'attaquant du RC Relizane, Kheireddine Merzougui, a terminé meilleur buteur du championnat professionnel de Ligue 2 Mobilis de football 2014-2015 avec 17 réalisations, à l'occasion de la 30e et dernière journée disputée vendredi. Merzougui a marqué l'unique but de son équipe, lors de la défaite concédée par la formation de Relizane sur le terrain de CRB Aïn Fekroun (2-1), portant son compteur à 17 buts.

Merzougui s'est illustré lors du match à domicile face à la JSM Béjaïa (5-3), comptant pour la 29e journée, en inscrivant un quadruplé. Il succède à Hocine Achioua, qui avait terminé meilleur buteur de la Ligue 2 la saison dernière avec l'USM Bel Abbès avec 12 buts. Le joueur du RCR est suivi par l'attaquant de l'USM Blida, Fethi Nouibli et le sociétaire de

l'USMM Hadjout, Abdelfateh Belkacem, qui ont marqué 12 buts chacun.

Top 10 du classement des buteurs :

| | |
|---|---------|
| 1- Kheireddine Merzougui (RC Relizane) | 17 buts |
| 2- Fethi Nouibli (USM Blida) | 12 buts |
| -- Abdelfetah Belkacem (USMM Hadjout) | 12 buts |
| 4- Youcef Chibane (JSM Béjaïa) | 11 buts |
| -- Faouzi Boulainine (DRB Tadjenat) | 11 buts |
| 6- Mokhtar Amir Lamhane (US Chaouia) | 10 buts |
| -- Kamel Zeghlifi (JSM Béjaïa) | 10 buts |
| 8- Aziz Guerrab (AS Khroub) | 9 buts |
| -- Abdelhalim Nazouani (A Bousââda) | 9 buts |
| 10- Mohamed El Hadi Boulaouidet (O Médéa) | 8 buts |

LIGUE 1 / USM BLIDA

L'entraîneur Kamel Mouassa a indiqué hier qu'il n'avait pris encore aucune décision concernant son avenir à la barre technique de l'USM Blida, qui vient de retrouver la Ligue 1 professionnelle de football, après quatre saisons en Ligue 2.

«Pour le moment, je n'ai pris aucune décision concernant mon avenir. Franchement, j'aimerais bien continuer mon aventure avec Blida, mais ça ne dépend

L'entraîneur Mouassa pas encore fixé sur son avenir

pas uniquement de moi», a affirmé à l'APS Mouassa. L'USMB a bouclé la saison 2014-2015 vendredi en faisant match nul sur le terrain de l'US Chaouia (1-1), dans le cadre de la 30e et dernière journée. Revenant sur l'incident survenu à l'issue de cette rencontre avec le président Mohamed Doudiene, Mouassa s'est montré remonté contre le patron de l'USMB. «Je ne connais pas cette personne, qui n'a aucune

relation avec le football. Il a osé me dire que mon contrat a pris fin à l'issue du championnat, alors que ce n'est pas à lui que je dois m'adresser à propos de mon avenir, du moment qu'il n'était pas à l'origine de mon arrivée à Blida. Si Doudiene reste au club, ce sera impossible pour moi de continuer», a souligné Mouassa. Revenant sur l'ouïe réalisée par le club phare de la ville des roses, Mouassa a relevé le mérite



APS

CHAMPIONNAT DE TURQUIE/
TRANBZONSPOR**Le contrat de prêt
de Belkalem ne sera
pas renouvelé**

La direction de Trabzonspor (division 1 turque de football), a décidé de ne pas renouveler le contrat de prêt du défenseur international algérien, Essaid Belkalem, en vue de la saison prochaine, rapportait hier la presse locale.



Ayant souffert cette saison de blessures à répétition, l'ancien joueur de la JS Kabylie (Ligue 1/Algérie), prêté par la formation anglaise de Watford (Premier League anglaise), va ainsi quitter Trabzonspor, qu'il avait rejoint l'été dernier.

Le défenseur central de 25 ans souffrait d'une blessure à la cuisse qui l'a privé de la précédente Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 disputée en Guinée équatoriale.

Il venait d'être convoqué pour le dernier match de son club en déplacement à Eskisehirspor (défaite 2-0) pour la première fois depuis janvier dernier, pour le compte de la 32e journée du championnat, mais sans faire son apparition sur le terrain. Par ailleurs, l'autre international algérien de Trabzonspor, Carl Medjani, est bien parti pour enchaîner une deuxième saison en Turquie, à moins d'être séduit par une offre d'un autre club qui lui fera changer de destination.

Les deux joueurs figurent dans la liste des 23 convoqués par le sélectionneur national, Christian Gourcuff, pour la réception des Seychelles, le 13 juin à Blida, à l'occasion de la première journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon.

**TRANSFERT
«Le club n'a reçu
aucune offre
pour Mandi»**

Le président du Stade de Reims (Ligue 1 française de football), Jean-Pierre Caillot, a indiqué samedi que sa direction n'avait reçu aucune offre pour le transfert du défenseur international algérien Aissa Mandi.

«Il est très sollicité, c'est vrai. Mais au moment où je parle, je n'ai reçu aucune offre, ni de Lyon ni d'ailleurs. En tout cas, il est possible de réaliser des bénéfices, même dans le football. La contrepartie, c'est qu'on ne peut pas s'offrir les joueurs les plus brillants», a affirmé le président rémois, aux commandes du club depuis 2004, dans un entretien accordé au quotidien *Le Parisien*. Mandi (23 ans) a disputé 31 matchs cette saison en Ligue 1. Défenseur de prédilection, cela ne l'a pas empêché d'inscrire 5 buts.

«Il faut être inventif en matière de mercato. Regarder en Ligue 2, en National, ou dans des championnats étrangers moins cotés», a-t-il ajouté. Le joueur a déclaré qu'il comptait changer d'air dès le prochain mercato estival.

«Franchement, j'ai envie de vivre autre chose, vivre une autre aventure. Maintenant que le maintien est assuré, je vais discuter avec mon agent et je serai fixé sur mon avenir», a-t-il souligné. Reims a attendu le week-end dernier pour assurer son maintien parmi l'élite française. Samedi, l'équipe sera en déplacement à Paris, à l'occasion de la 38e et dernière journée de la Ligue 1.

APS

LIGA SAGRES PORTUGAISE DE FOOTBALL/ FC PORTO

Brahimi termine la saison avec 13 buts toutes compétitions confondues

Le milieu international algérien du FC Porto Yacine Brahimi, a bouclé la saison 2014-2015 avec un bilan de 13 buts toutes compétitions confondues, à l'occasion de la réception de Penafiel (2-0) vendredi soir, en ouverture de la 34e et dernière journée du championnat portugais de football. Titularisé par l'entraîneur espagnol Julien Lopetegui, Brahimi a joué 56 minutes, avant de céder sa place à son coéquipier Víctor Aboubakar. En championnat, le joueur algérien a inscrit 7 buts cette saison, et 6 réalisations en Ligue des champions, dont un triplé lors du match face aux Biélorusses de Bate Borisov (6-0), alors qu'il est resté muet en Coupe du Portugal.

Côté statistiques, Brahimi a joué 1950 minutes en championnat, avec 28 titularisations en 34 matchs. En Ligue des champions, qui a vu le FC Porto quitter l'épreuve en quarts de finale face aux Allemands du Bayern Munich (al-

ler 3-1, retour 1-0), Brahimi a été titularisé lors de l'ensemble des 11 matchs disputés par le club lusitanien. Brahimi (25 ans) qui avait signé en 2014 avec Porto un contrat de cinq ans, en provenance du FC Grenade (Liga espagnole) pourrait quitter Porto cet été.

Plusieurs formations européennes convoitent le joueur algérien à l'image de l'AC Milan, Manchester City et le Paris SG. Le géant allemand du Bayern Munich n'est pas en reste puisqu'il aurait fait du recrutement du milieu offensif des Verts sa priorité cet été. La direction du club portugais a fixé la clause libératoire de Brahimi à 50 millions d'euros. Il fait partie de la liste des 23 joueurs convoqués par le sélectionneur national, Christian Gourcuff, pour la réception des Seychelles, le 13 juin à Blida (20h30), dans le cadre de la 1re journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, prévue au Gabon.

CHAMPIONNAT
MAROCAIN**Ait Djoudi
pressenti
à la barre
technique de
Difaâ El Jadida**

Le technicien algérien, Azzedine Aït Djoudi, est pressenti pour diriger la barre technique de Difaâ El Jadida (division 1 marocaine de football), en remplacement de l'Egyptien Tarek Mustapha, démissionnaire, rapportait hier la presse locale. Aït Djoudi, qui avait débuté la saison sur le banc du NA Hussein Dey (Mobilis-Ligue 1/Algérie), est en ballottage avec le Marocain Djamel El Sellami, précise la même source. Il avait été limogé en mars dernier de son poste d'entraîneur du MCE Eulma (Mobilis-Ligue 1/Algérie), et remplacé par le Français Jules Accorsi. L'entraîneur algérien avait déjà travaillé au Maroc par le passé, avec le MC Oujda et le MAS Fès. A une journée de la fin du championnat marocain (Botola Pro), la formation de Difaâ El Jadida pointe à la 6e place avec 39 points.

**LE RESPONSABLE DE LA CELLULE DE COMMUNICATION DE L'USM ALGER
«Jusqu'à preuve du contraire,
Radjeradj est toujours en poste»**

Le responsable de la cellule de communication de l'USM Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) Hakkim Benmoulood a affirmé vendredi qu'aucune notification n'est parvenue au manager général du club, Rachid Radjeradj, à propos d'un éventuel limogeage. «Jusqu'à preuve du contraire, Radjeradj est toujours en poste, mais il est dans l'impossibilité d'exercer actuellement ses fonctions en raison d'un

congé de maladie. Pour le moment, aucune notification ne lui est parvenue de la part de la direction», a affirmé à l'APS l'attaché de presse du club de la capitale. Un peu plus tôt, une source proche de la direction avait affirmé à l'APS que le club a procédé à la résiliation du contrat liant Radjeradj à l'USMA. «Pour le moment, je ne peux ni confirmer ni infirmer cette information», a ajouté Benmoulood. Lundi,

la direction a procédé au limogeage de l'entraîneur allemand, Otto Pfister, ainsi que le préparateur physique, le Franco-Sénégalais Armand Séne, alors que l'entraîneur adjoint, Dziri Billel a demandé à être déchargé de sa mission avec l'équipe seniors, mais reste à la disposition du club. La direction du club a confié l'intérim aux trois anciens joueurs de l'USMA, Mounir Zeghdoud, Mahieddine Meftah, et Hadj

SERIE A ITALIENNE (37E J)

**Remis d'une blessure, Mesbah
convoqué face à Empoli**

Le défenseur international algérien de la Sampdoria de Gênes (Serie A italienne de football) Djamel Mesbah, remis d'une blessure à une cuisse, a été convoqué pour le match en déplacement à Empoli dimanche dans le cadre de la 37e journée du championnat italien de football, rapporte samedi le site officiel de la «Samp». Le joueur algérien qui s'était contenté jusqu'à là d'un travail en solo, a repris l'entraînement collectif vendredi. La dernière apparition de Mesbah en championnat remonte à la défaite concédée à domicile face à la Juventus (1-0), dans le cadre de la 34e journée du championnat. Au terme de la 36e journée, la Sampdoria occupe la 7e place au classement de la Serie A avec 54 points, à une longueur d'une place européenne. Mesbah figure parmi les joueurs convoqués pour le match de l'équipe nationale face aux Seychelles, le 13 juin à Blida, comptant pour la 1re journée (Gr.J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, prévue au Gabon.

COSAFA CUP-2015 (3^È ET DERNIÈRE JOURNÉE/ GR B)**Victoire du Lesotho
face à la Tanzanie (1-0)**

Le Lesotho, l'un des adversaires de l'Algérie en qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 de football, s'est imposé vendredi face à la Tanzanie (1-0), dans le cadre de la 3e et dernière journée (Gr B) de la Cosafa Cup 2015, qui se déroule en Afrique du Sud. Dans l'autre match du groupe B, Madagascar et le Swaziland ont fait match nul (1-1). Déjà éliminé avant cette rencontre, le Lesotho s'est incliné lors des deux premières journées face à Madagascar (2-1) et Swaziland (2-0). Dans le groupe A, les Seychelles, l'autre adversaire des Verts, a également quitté cette compétition avec deux défaites, face au Zimbabwe (1-0) et Maurice (1-0), et un match nul contre la Namibie (0-0). Madagascar et la Namibie se qualifient ainsi pour les quarts de finale, et rencontreront respectivement le Ghana et la Zambie. Les deux autres quarts de finale sont : Afrique du Sud - Botswana et Malawi - Mozambique. Cette compétition régionale constitue une préparation importante en vue de la première journée des éliminatoires de la CAN-2017, prévue dans le courant du mois de juin prochain. L'Algérie accueillera les Seychelles le 13 juin prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), pour le compte de la première journée (Gr.J) des qualifications de la CAN-2017. L'autre match du groupe J opposera l'Ethiopie au Lesotho.

LE RESPONSABLE DE LA CELLULE DE COMMUNICATION DE L'USM ALGER

**«Jusqu'à preuve du contraire,
Radjeradj est toujours en poste»**

Adlene, et cela pour les deux dernières journées de la compétition. A deux journées de l'épilogue, le club de la capitale pointe à la 8e place au classement de la Ligue 1 avec 38 points, à trois longueurs seulement du premier relégable, l'ASO Chlef. Samedi, le club algérois effectuera un déplacement périlleux à Oran pour donner la réplique à l'ASMO, dans le cadre de la 29e journée.

INTER MILAN : LA VENUE DE YAYA TOURÉ EN BONNE VOIE ?

Si l'on se réfère aux propos du *Times*, un journal bien informé, l'Inter Milan serait proche de conclure un accord avec les Citizens pour l'arrivée du milieu de terrain ivoirien. Aujourd'hui, le board mancunien attend encore de recevoir une offre pour le footballeur de 32 ans, dont le bail arrive à échéance en 2017 à l'Etihad Stadium. Avec la formation de Manuel Pellegrini, le natif de Bouaké a marqué 12 buts cette saison, dont 10 en Premier League.



LLORENTE «POGBA PEUT DEVENIR LE MEILLEUR JOUEUR DU MONDE»

Pour l'attaquant de la Juventus Fernando Llorente, Paul Pogba peut devenir le plus

grand joueur au monde. "Il a un avenir incroyable devant lui. Il peut devenir tout ce qu'il veut et pour moi, il peut devenir le meilleur joueur du monde", a dit l'attaquant de la Juve dans *Marca*, avant d'évoquer la finale de la Ligue des champions face au Barça : "Ce sera très dur, car nous affrontons l'équipe la plus en forme du moment. Pour moi, le Barça est la meilleure équipe. Bien au dessus des autres."

IBRAHIMOVIC RESTERA-T-IL AU PSG ?

Zlatan Ibrahimovic est forfait pour le dernier match du Paris Saint-Germain, ce samedi soir contre Reims au Parc des Princes, mais le buteur suédois sera bien présent afin de participer à la fête de remise du trophée de Champion de France.

Alors que l'ouverture du mercato se profile, Ibrahimovic fait l'objet de quelques rumeurs. Récemment la presse suédoise avait indiqué qu'il était allé à l'ambassade des Etats-Unis à Paris pour demander un passeport, tandis que les médias italiens l'annonçaient de retour au Milan AC. A tout seigneur tout honneur, Zlatan Ibrahimovic a utilisé son propre réseau social pour répondre d'une phrase aux différentes supputations. « Non, je ne serai malheureusement pas sur le terrain samedi contre Reims. Ça va beaucoup mieux, mais je ne veux pas prendre de risques avant la finale de la Coupe de France, a d'abord précisé le buteur suédois du Paris Saint-Germain avant d'en finir à l'essentiel. Ce que je pense des rumeurs me concerne au sujet d'un déménagement aux USA, en Italie, en Angleterre ? Il me reste un an à jouer au PSG. » Autrement dit, les défenseurs de Ligue 1 vont encore devoir se contenter Zlatan Ibrahimovic une année de plus, dommage pour eux, tant mieux pour le spectacle offert.

Les fans du Real soûlés par CR7 ?

Selon un sondage de *Marca*, 3 Madrilènes sur 4 vendraient Ronaldo pour 125 millions d'euros.

Marca annonçait hier que le PSG était prêt à offrir 125 millions au Real pour Ronaldo, si le Portugais donne le feu vert au PSG. Aujourd'hui, le quotidien sportif madrilène publie un sondage réalisé auprès de 5 000 internautes et les socis merengues seraient chauds pour vendre CR7 à ce prix-là.



L'ENFANT TERRIBLE DU PSV VERS VALENCE ?

Zakaria Bakkali, l'impatient espoir belge de 19 ans du PSV Eindhoven devrait sortir de l'impasse. Auteur d'une belle première saison, ce qui lui ouvrira les portes des Diables Rouges, le joueur a voulu sauter les étapes.

Lors du mercato estival 2014, l'Atlético Madrid tente de l'attirer, mais le PSV souhaite le conserver et lui propose une prolongation de contrat. Le milieu offensif refuse et va au clash. Le PSV ne lâche rien et décide d'en faire un exemple : le joueur est renvoyé en équipe espoirs et ne jouera pas une seule minute avec les professionnels lors de la saison 2014-2015.



KOMPANY «IL A MANQUÉ QUELQUE CHOSE»

Pour Vincent Kompany, capitaine de Manchester City, il n'a pas manqué grand chose au club anglais cette saison. "Cela va sans dire que terminer l'année sans trophée était la dernière chose que nous voulions, mais nous ferons tout ce qui est possible pour redresser cela l'année prochaine. Nous avons manqué de constance aux moments cruciaux de la saison, perdu trop de points à la maison et cela nous finalement coûté cher. Cela aurait été un réel plaisir d'être champion mais les chiffres sont impitables. Cette année, il nous a manqué quelque chose", a dit le défenseur belge de City sur le site du club.



132^e ANNIVERSAIRE
DE LA MORT DE L'EMIR
ABDELKADER:
**Activités
culturelles et
sportives à Mascara**



Des activités culturelles, scientifiques et sportives ont marqué hier à Mascara le début de la commémoration du 132^e anniversaire de la mort de l'Emir Abdelkader.

Le site de la Smala, dans la commune de Sidi Kada, abrite, à cette occasion, une kheima d'arts plastiques de trois jours, avec la participation d'artistes de plusieurs wilayas du pays.

Cette manifestation comporte des activités culturelles et artistiques dont une exposition variée de tableaux, d'habits traditionnels et de harnais.

En outre, un semi-marathon international a été organisé dans la commune de Ghriss, avec la participation de 1.000 concurrents dont 19 étrangers et cinq femmes. La course a pris le départ à la place de Derdara qui fut le théâtre de la première allégeance au fondateur de l'Etat algérien moderne, jusqu'au siège du commandement de l'Emir Abdelkader, au centre-ville de Mascara.

Le wali de Mascara, Ouled Salah Zitouni, a présidé, à cette occasion, l'ouverture de deux journées médicales chirurgicales à l'hôpital «Meslem Tayeb» du chef-lieu de wilaya, initiées par cet établissement hospitalier en collaboration avec l'association «Santé et société» de France. Cette rencontre, à laquelle prennent part des chirurgiens d'Algérie et de France, traite notamment de la prise en charge de l'urgence. Les chirurgiens participants pratiqueront, dimanche, des interventions délicates qui seront retransmises par visioconférence au profit des médecins du CHU. Au quartier «Benaouda» de Mascara, un stade de proximité a été inauguré. Cette installation sportive en gazon artificiel, réalisée pour une enveloppe de 7,8 millions DA, sera mise à la disposition des jeunes du quartier.

Anniversaire
C'est hier 23 mai 2015
que notre très cher petit
ange

DRIAS Aymen
a bouclé son 2^e
printemps. En cet heureux
événement, son père Adel
Amine, sa mère Zineb, sa
sœur Aroua, son grand-
père Rabah, sa grand-
mère Nasri Malika, son
oncle paternel Zaki et sa
fille Aline de Paris, ses
grands-parents, tantes et
oncles maternels de
Baraki, lui souhaitent un
joyeux anniversaire, une
longue vie, beaucoup de
santé et du bonheur au
sein de sa petite famille.
Les familles Addad et
Nasri se joignent à cette
joie.
Happy Birthday Aymen.

ALGÉRIE - EGYPTE

M. Sellal reçoit le ministre des Affaires étrangères égyptien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères égyptien, Sameh Chokri, qui effectue une visite de deux jours en Algérie.



Au cours de cette audience, «l'évolution des relations bilatérales ainsi que la coopération entre les deux pays ont été examinées et il a été pris acte de la progression enregistrée dans différents domaines», indique un communiqué des services du Premier ministre.

«A propos, les deux responsables ont appelé à «plus d'initiatives et de concer-

tation entre les différents secteurs impliqués dans le développement du partenariat économique entre les deux pays frères», précise la même source.

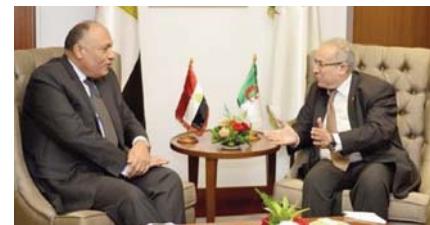
L'entretien a été l'occasion d'un échange de vues sur l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans l'ensemble de la sous région ainsi que sur les questions d'intérêt commun liées aux

derniers développements sur la scène internationale, souligne encore le communiqué. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdulkader Messahel.

Entretien Lamamra - Sameh Chokri

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra s'est entretenu hier à Alger avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Chokri. Dans une déclaration à la presse, le ministre égyptien s'est félicité du niveau des relations unissant l'Algérie et l'Egypte affirmant que les deux parties «œuvrent au mieux des intérêts des deux peuples et des deux pays en tenant compte des intérêts de la Nation arabe».

Il a également exprimé le



vœu que les concertations qui auront lieu dans le cadre de cette visite soient «prometteuses» ajoutant qu'il serait reçu par le Premier ministre, Abdelmalek

Sellal et par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Dans ce contexte, M. Chokri a tenu à saluer la sagesse du Président Bouteflika précisant

vouloir «tirer avantage de son expérience et de sa clairvoyance, en sus de son soutien constant aux relations algéro-égyptiennes».

De son côté, M. Lamamra a affirmé que la partie algérienne «aspire, elle aussi, à des entretiens fructueux et des résultats à même de consolider l'action commune menée par les deux pays sur les scènes régionale et internationale».

M. Chokri est arrivé, tôt dans la matinée, à Alger pour une visite officielle de deux jours.

«HUMANISATION» DE LA RELATION ENTRE L'ADMINISTRATION ET LE CITOYEN

2 mots clé de Bedoui : concertation et dialogue

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Nour-Eddine Bedoui a insisté, hier à Alger, sur «l'humanisation de la relation entre l'administration et le citoyen et la promotion de la concertation et du partenariat en vue de concrétiser les attentes des citoyens et leurs donner une place meilleure».

M. Bedoui a précisé, lors d'une réunion avec les cadres du ministère, que «la concertation et le dialogue restent l'approche que nous devons toujours adopter dans le cadre de ce processus de partenariat par la mise à disposition de ces partenaires de moyens nécessaires pour atteindre les résultats attendus».

Le ministre a affirmé que «sa première responsabilité et son objectif supérieur est de recentrer le citoyen au cœur du développement conformément aux directives du président de la République».

Il a rappelé également que «le principal défi que devront relever les cadres du ministère, est la modernisation par toutes ses formes et à toutes les échelles ainsi que la concrétisation de la démocratie participative et du principe de la décentralisation, qui sont des

enjeux que compte atteindre le ministère de l'Intérieur, d'autant qu'ils se trouvent au cœur du programme même du président de la République».

Le ministre a profité de cette occasion pour insister sur la «nécessité de prendre en considération l'amélioration des procédures et dispositifs structurants et transparents pour promouvoir la place du citoyen et pour prendre en charge ses préoccupations à travers tout le territoire national», soutenant que «c'est ce qui est demandé aux collectivités locales pour booster la croissance et la création de richesses».

À ce titre, une feuille de route relevant les priorités du secteur à court terme «doit être établie dans les meilleurs délais», dira M. Bedoui.

Enfin, le ministre a donné des instructions «fermées» pour concrétiser «sans délai» la délivrance d'un service public de «qualités par l'ensemble de ses structures, précisant que «sa mission s'inscrit dans l'exécution du programme du président de la République, c'est pourquoi il a exhorté l'ensemble des fonctionnaires quelque soit leur grade de contribuer pleinement à sa réussite».



Il a rappelé qu'une série de rencontres de réflexions vont avoir lieu pour la mise en œuvre «stricte» du programme présidentiel qui «place le citoyen au cœur de ses priorités».

Par ailleurs, M. Bedoui a abordé d'autres «sujets importants» tout en commençant par «les fruits qui y sont portés la mise en œuvre de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale qui est considérée comme une grande victoire du peuple algérien et à travers laquelle nous vivons ensemble dans la paix et la stabilité et qui nous permette, désormais d'avoir un développement durable touchant tous les domaines».

APS